



# TELUS<sup>®</sup> Communiqué

Le 4 novembre 2011

## **TELUS communique ses résultats du troisième trimestre de 2011**

*Les produits augmentent de 6,5 % et le résultat par action de 28 %*

*La progression des produits liés à la transmission des données découle des solides ajouts relatifs aux téléphones intelligents et à Télé Optik*

*Le dividende trimestriel a enregistré une hausse de trois cents et se chiffre à 58 cents par action*

**Vancouver, C.-B.** – TELUS Corporation a déclaré pour le troisième trimestre de 2011 des produits de 2,6 G\$, une hausse de 6,5 % en glissement annuel. Cette augmentation résulte d'une croissance de 9 % des produits tirés des services mobiles et d'une croissance de 4 % des produits du secteur filaire, toutes deux attribuables à une forte progression des produits des services de transmission de données.

La société a produit de bons résultats du côté des abonnements pour l'ensemble de ses principales gammes de produits au troisième trimestre. TELUS a ajouté 133 000 abonnés aux services postpayés au cours du trimestre alors que l'adoption des téléphones intelligents continue de s'accélérer, entraînant un bond de 53 % des produits liés à la transmission des données sans fil. Cette hausse a plus que contrebalancé la baisse des produits des services de transmission de la voix, ce qui s'est traduit par une croissance de 3 % du produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) des services mobiles – un quatrième trimestre consécutif de croissance du PMAA en glissement annuel. Dans le secteur des services filaires, la société a ajouté 50 000 abonnés au service TELUS TV, franchissant la marque des 450 000 abonnés, tandis que le recul annuel de 6 % du nombre de lignes résidentielles a néanmoins constitué le meilleur troisième trimestre de TELUS depuis 2007. TELUS a aussi attiré 22 000 nouveaux abonnés à Internet haute vitesse ce qui, de pair avec la croissance des produits liés à Télé Optik, a généré une hausse de près de 15 % des produits des services de transmission de données du secteur filaire.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) consolidé du troisième trimestre, de 968 M\$, a progressé de 3 % par suite de la croissance des produits, atténuée en partie par les coûts accrus engagés pour l'acquisition et la fidélisation des clients des services mobiles et pour appuyer la croissance des services Optik. Le résultat net et le résultat par action (RPA) déclarés au troisième trimestre se sont chiffrés à 326 M\$ et 1,00 \$, ce qui représente des gains sur douze mois de 30 % et 28 %, respectivement. Après un ajustement en fonction de trois éléments non récurrents au troisième trimestre de 2010, le bénéfice net normalisé et le résultat par action pour le troisième trimestre de 2011 ont enregistré une hausse de 12 % et de 11 %, respectivement.

Les flux de trésorerie disponibles au cours de ce trimestre ont augmenté 7 M\$ ou 2 %, s'établissant à 345 M\$, principalement en raison des paiements d'intérêts moindres, du BAIIA plus élevé et des cotisations moins importantes aux régimes de retraite à prestations déterminées, en partie contrebalancés par des dépenses en immobilisations accrues.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

| En millions de dollars canadiens, sauf les données par action<br>(non vérifié) | Trimestre terminé les |                   | Variation<br>en % |
|--|-----------------------|-------------------|-------------------|
|  | 2011                  | 30 septembre 2010 |                   |
| Produits opérationnels   | <b>2 622</b>          | 2 461             | 6,5               |
| Charges opérationnelles avant amortissement                                    | <b>1 654</b>          | 1 520             | 8,8               |
| BAIIA <sup>(1)</sup>   | <b>968</b>            | 941               | 2,9               |
| Bénéfice net <sup>(2)(3)</sup>   | <b>326</b>            | 251               | 30                |
| Bénéfice par action (BPA), de base <sup>(2)(3)</sup>                           | <b>1,00</b>           | 0,78              | 28                |
| Dépenses en immobilisations  | <b>470</b>            | 449               | 4,7               |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>(4)</sup>                                  | <b>345</b>            | 338               | 2,1               |
| Total des connexions clients <sup>(5)</sup>                                    | <b>12,57</b>          | 12,13             | 3,6               |

- (1) Bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (« BAIIA »). Voir la section 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2011.
- (2) Le bénéfice net et le résultat par action pour le troisième trimestre de 2010 ont compris des ajustements favorables liés à l'impôt sur le résultat d'environ 9 M\$ ou de 0,03 \$ par action.
- (3) Au troisième trimestre de 2010, le bénéfice net et le BPA tiennent compte de l'effet défavorable d'une perte après impôt sur le rachat partiel anticipé de la dette de 37 M\$, ou de 0,12 \$ par action, et d'une charge de financement réglementaire après impôt de 11 M\$, ou de 0,03 \$ par action.
- (4) Pour obtenir une définition, voir la section 11.2 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2011.
- (5) Total des abonnés aux services mobiles, des lignes d'accès au réseau, des clients du service Internet et des abonnés du service TELUS TV (service de télévision par IP et service de télévision par satellite).

Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, a déclaré : « TELUS reste déterminée à exécuter sa stratégie qui consiste à concentrer ses efforts sur les solutions de données lancées par la société en 2000. Nos investissements courants dans les réseaux à large bande génèrent un dynamisme opérationnel et financier, comme l'attestent les solides ventes de téléphones intelligents et du service de télévision IP Télé Optik, ainsi que les 440 000 nouvelles connexions clients l'an dernier. En outre, TELUS a généré au troisième trimestre une croissance des produits des services de transmission de données incomparable dans l'industrie, et ce, à la fois dans le secteur sans fil (53 %) et dans le secteur filaire (15 %). »

M. Entwistle a déclaré : « Soutenue par une augmentation à deux chiffres du bénéfice net et conformément à notre annonce du mois de mai, en ce qui a trait aux objectifs de TELUS sur trois ans relativement à notre modèle de croissance des dividendes, la société a déclaré une hausse du dividende à 0,58 \$ par trimestre, lequel sera payé le 3 janvier 2012. Il s'agit de la deuxième de nos six hausses semestrielles ciblées prévues jusqu'en 2013, et cela représente un bond de 10,5 % par rapport au dividende de la période correspondante de l'exercice précédent. »

M. Entwistle a aussi confirmé aujourd'hui que, pour une troisième année consécutive, il a l'intention de prendre la totalité de son salaire annuel en espèces pour 2012 sous la forme d'actions de TELUS. Il a aussi choisi de toucher toute la valeur après impôt de ses unités d'action assujetties à des restrictions qui seront acquises et versées à la mi-novembre sous forme d'actions de TELUS.

Robert McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a déclaré : « Je suis fier d'annoncer que nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 2 G\$ sur cinq ans, ce qui renforce notre solide structure de capital et de liquidités tout en fournissant à TELUS un accès soutenu à un financement par programme de papier commercial à faible taux d'intérêt. Il y a eu une forte participation à la facilité consentie par un consortium bancaire, soit 15 institutions financières nord-américaines menées par les cinq principales banques canadiennes, ce qui reflète notre cote de crédit élevée et notre conformité à des politiques financières prudentes. »

La société a confirmé ses prévisions annuelles sectorielles et consolidées pour 2011. Voir la section 9 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2011.

*Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et résultats financiers et opérationnels prévus par TELUS qui sont de nature prospective. Par nature, ces énoncés prospectifs obligent la société à formuler des hypothèses et des prévisions et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque non négligeable faisant en sorte que les énoncés prospectifs pourraient se révéler inexacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est publié sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2011), des réserves et des facteurs de risque (y compris ceux relatifs aux augmentations de dividendes semestrielles pour 2013) mentionnés dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel 2010 et dans les rapports des premier, deuxième et troisième trimestres de 2011. Sauf si des lois l'y obligent, TELUS décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et TELUS se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa seule discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.*

## **FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

### **Services mobiles de TELUS**

- Les produits externes tirés des services mobiles ont augmenté de 115 M\$ ou 9,0 % et ont totalisé 1,4 G\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été sous-tendue par l'augmentation du nombre d'abonnés et par la progression des produits moyens par client liée à la transmission des données.
- La croissance des produits tirés des services de la transmission des données a continué de s'accélérer, avec une hausse de 153 M\$ ou de 53 %, pour des produits totaux de 444 M\$ pour ce trimestre. Le PMAA lié aux données a augmenté de 6,37 \$ ou 44 % et s'est chiffré à 20,90 \$. Ces hausses sont attribuables à l'adoption accélérée des téléphones intelligents et des forfaits de données connexes, aux ventes accrues d'appareils Internet mobiles et de tablettes, ainsi qu'à la hausse des produits tirés de l'itinérance.
- Le PMAA combiné a augmenté de 1,77 \$ ou de 3,0 % et s'est chiffré à 60,52 \$, une croissance de 44 % du PMAA de la transmission des données ayant plus que contrebalancé un recul de 10 % du PMAA généré par les services de transmission de la voix. Il s'agit du quatrième trimestre consécutif de croissance en glissement annuel du PMAA.
- Le total de 114 000 nouveaux abonnés nets aux services mobiles était de 25 % inférieur au nombre enregistré pour cette la période correspondante de l'exercice précédent, et a inclus 133 000 abonnés aux services postpayés ainsi qu'une perte de 19 000 abonnés aux services prépayés compris dans le PMAA. Toutefois, les ajouts nets d'abonnés aux services postpayés ont augmenté de 1 %, même compte tenu de la perte d'un contrat de service avec le gouvernement fédéral au profit d'un concurrent au début de l'année, ce qui a représenté environ 19 000 désactivations d'abonnés aux services postpayés durant le trimestre. Le total d'abonnés aux services mobiles, soit 7,2 millions \$, affiche une hausse de 5,2 %

comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent et la proportion d'abonnés aux services postpayés de grande valeur a augmenté de 1,3 point et s'établit à 83 %.

- Les téléphones intelligents ont représenté 70 % des nouveaux abonnés bruts aux services postpayés au troisième trimestre, contre 38 % l'an dernier. Les abonnés aux services liés aux téléphones intelligents comptent maintenant pour 48 % du nombre total d'abonnés aux services postpayés, comparativement à 28 % il y a un an.
- Le coût d'acquisition par ajout brut d'abonné s'est élevé à 397 \$, une hausse de 17 % sur douze mois attribuable au financement accru par appareil découlant des ventes plus importantes de téléphones intelligents et de la dynamique concurrentielle.
- Les coûts de rétention ont augmenté de 1,2 point à 11,9 %, ce qui s'explique principalement par la progression des volumes de rétention et par la hausse des coûts de financement de l'équipement associée au nombre accru de clients qui passent aux téléphones intelligents à coût plus élevé.
- Le taux de désabonnement mensuel combiné a augmenté de 13 points de base en glissement annuel pour se fixer à 1,67 %, ce qui reflète la perte du contrat avec le gouvernement fédéral, lequel contribuait pour 9 points de base. Mettant en évidence le succès des investissements en rétention, le taux de désabonnement a été le même qu'au deuxième trimestre, et légèrement en baisse par rapport au premier trimestre de 2011.
- Le BAIIA tiré des services mobiles a atteint 570 M\$, en hausse de 36 M\$, ou de 6,7 %. La marge du BAIIA, soit 40,5 %, a enregistré une légère baisse par rapport à l'an dernier en raison de la hausse des coûts d'acquisition et de rétention des abonnés.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) ont baissé de 8 M\$, s'établissant à 413 M\$ pour le trimestre en raison de l'augmentation des dépenses en immobilisations, y compris les investissements dans la technologie LTE, ce qui a été partiellement contrebalancé par la croissance du BAIIA.

### **Services filaires de TELUS**

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 46 M\$ ou 3,9 % et se sont chiffrés à 1,23 G\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été générée par la hausse des produits des services de transmission de données, partiellement contrebalancée par le recul des produits tirés des services locaux et interurbains.
- Les produits liés aux services de transmission de données et de l'équipement ont augmenté de 82 M\$, ou de 15 %, soutenus par la forte croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV, par la croissance des services Internet et des services de transmission de données améliorés, dans laquelle s'inscrivent des ententes avec de grandes entreprises, par l'augmentation des ventes d'équipement de transmission de données, ainsi que par la hausse des produits tirés des services gérés à l'intention du marché des affaires.
- Le nombre de nouveaux abonnés au service TELUS TV, soit 50 000, a progressé de 32 % par rapport à la période comparable de l'exercice précédent, en raison du succès remporté par l'expérience de divertissement supérieure proposée par Télé Optik. Le nombre d'abonnés au service TELUS TV, soit 453 000, a progressé de 70 % en glissement annuel.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service Internet à haute vitesse Optik s'est établi à 22 000, soit 47 % de plus qu'il y a un an, grâce à l'effet d'entraînement des ventes du service Télé Optik, ainsi qu'à l'expansion soutenue des services à large bande.
- Le nombre total de lignes d'accès au réseau s'est fixé à 3,6 millions, en baisse de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente le recul le plus faible en deux ans et demi. Les lignes résidentielles ont reculé de 6,3 %, ce qui est imputable à la concurrence et au remplacement par les services mobiles. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau, soit 30 000, ont connu une amélioration de 9 000 en raison de l'effet d'entraînement des offres groupées proposées avec les services Optik. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a reculé de 13 000, ce

qui est imputable à la concurrence soutenue sur le marché des petites et des moyennes entreprises ainsi qu'à la conversion en services IP.

- Le BAIIA lié aux services filaires s'est établi à 398 M\$, un recul de 9 M\$, ou de 2,2 %, imputable aux reculs permanents des services traditionnels de transmission de la voix à marge plus élevée qui n'ont pas été entièrement atténués par la croissance des services de transmission de données à marge moins élevée, . La marge du BAIIA s'est chiffrée à 31,4 %, une baisse de 2 points de pourcentage comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie simples ont augmenté de 14 M\$ et ont totalisé 85 M\$ au troisième trimestre en raison d'une baisse des dépenses en immobilisations partiellement contrebalancée par un recul du BAIIA.

## **FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE**

### **TELUS fournira des services de télécommunications au gouvernement de la Colombie-Britannique pendant 10 ans**

En juillet, TELUS et la province de la Colombie-Britannique ont conclu un contrat de services de télécommunications d'une durée de 10 ans et d'un montant de 100 M\$ par année. En vertu de ce contrat, TELUS continuera de fournir des services de télécommunications au gouvernement et à ses partenaires du secteur public et développera les infrastructures des services de communications sans fil et sans fil évolué dans les communautés urbaines et rurales de la Colombie-Britannique. TELUS mettra en place un service sans fil le long d'un corridor routier de 1 700 km au cours des cinq prochaines années, amènera des câbles à fibre optique directement dans 450 écoles en 10 ans, et augmentera la vitesse d'Internet dans certaines des communautés les plus éloignées de la Colombie-Britannique reliées à Internet dans le cadre du dernier contrat de TELUS avec la province.

### **Le CRTC établit un cadre de référence à propos de l'intégration verticale**

En septembre, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a communiqué sa décision très attendue en matière de politique réglementaire relative à l'intégration verticale causée par la propriété conjointe accrue de contenu et de services de distribution dans l'industrie de la radiodiffusion. Le CRTC a établi clairement que des arrangements de distribution exclusive de contenu n'étaient pas dans l'intérêt du public et constituaient une préférence induite. Le CRTC a renforcé les règlements visant la retenue de signaux pendant un différent, ce qui est d'une importance cruciale pour mener à bien des négociations commerciales entre les distributeurs indépendants et les conglomérats de radiodiffusion intégrés verticalement. Le CRTC a en outre étendu l'arbitrage exécutoire à tous les litiges qui lui sont soumis. Le CRTC a défini un code de déontologie pour de meilleures pratiques commerciales, lequel établit des règlements importants sur les conditions commerciales de la fourniture de services de contenu et définit des principes pour éviter une tarification anticoncurrentielle et des modalités injustes, afin de permettre le déroulement de négociations commerciales satisfaisantes.

La nouvelle politique du CRTC devrait protéger le choix du consommateur, permettre la concurrence sur le marché de la distribution de la télévision et faire en sorte que de nouveaux acteurs comme Télé Optik de TELUS puissent continuer à avoir accès à du contenu conformément à notre souhait de fournir ce contenu sur n'importe quel appareil choisi par nos clients. TELUS est satisfaite de cette décision qu'elle estime être juste et équilibrée.

### **TELUS conclut une facilité de crédit bancaire à long terme de 2 G\$**

En novembre, TELUS a conclu une nouvelle entente de facilité de crédit bancaire de 2 G\$ sur cinq ans, venant à échéance en novembre 2016, avec un syndicat constitué de 15 institutions financières. Cette nouvelle facilité a remplacé la facilité de crédit précédente de la société d'un montant de 2 G\$ échéant en mai 2012. La nouvelle facilité sera utilisée aux fins générales de l'entreprise, notamment le soutien du programme de papier commercial à faible taux d'intérêt de TELUS.

### **TELUS étend la couverture de son réseau mobile 4G au Manitoba et au Canada atlantique**

Poursuivant son engagement à servir un plus grand nombre de communautés au Manitoba, TELUS a mis deux stations de base sans fil en service dans les localités d'Oakbank et de Dugald, amélioré 42 stations existantes à Winnipeg et dans les environs et mis en place une nouvelle couverture de réseau 4G le long des routes 1, 7 et 75. Cela représente une augmentation de 15 % de la couverture de son réseau sans fil 4G depuis le lancement de ce service en février 2011. D'ici la fin de l'année, TELUS étendra encore sa couverture dans les environs de Victoria Beach et de Steinbach.

En septembre, TELUS a annoncé une mise à niveau de son réseau mobile HSPA+ à deux canaux dans les provinces de l'Atlantique permettant des vitesses plus rapides sur Internet à Moncton (Nouveau-Brunswick), à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), à Halifax (Nouvelle-Écosse) et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).

Le réseau HSPA+ à deux canaux de TELUS permet des vitesses de téléchargement maximales atteignant 42 mégabits par seconde selon les données du fabricant, les vitesses moyennes prévues étant de 7 à 14 mégabits par seconde. Cette technologie est maintenant accessible à 74 % des Canadiens, d'un océan à l'autre.

### **TELUS accueille de nouveaux membres de l'équipe pour soutenir la croissance et renforcer le service à la clientèle**

Depuis le début de l'année, TELUS a embauché environ 800 nouveaux employés (équivalents temps plein) dans l'ensemble du Canada pour soutenir la croissance de Télé Optik et des services mobiles et commerciaux ainsi que pour renforcer le service à la clientèle. En Colombie-Britannique, TELUS a augmenté son équipe de 200 nouveaux membres pour son centre de contacts clients de Burnaby et en a embauché 130 autres pour le centre de contacts clients de Prince George. En Ontario, 250 postes ont été ajoutés à Toronto, dont beaucoup sont des postes de première ligne.

### **TELUS lance les tablettes Samsung Galaxy et PC CL900 de Motion, et propose des forfaits de données flexibles pour tablettes**

En août et en septembre, TELUS a présenté la tablette PC CL900 de Motion conçue spécialement pour les entreprises et la tablette Samsung GALAXY Tab 10.1. En outre, TELUS a présenté un nouveau forfait flexible pour tablettes à 5 \$, offrant aux clients plus de souplesse et de commodité en matière de lots de données. La toute dernière initiative claire et nette de TELUS permet aux consommateurs d'éviter des frais imprévus grâce à un forfait de données conçu pour une utilisation occasionnelle et offrant la flexibilité de prendre en charge les pointes de consommation sans les frais d'utilisation excédentaires. Avec un forfait offert à partir de 5 \$ par mois pour 10 mégaoctets (Mo) de données, les clients ont l'esprit tranquille lorsqu'ils se servent de leur tablette dans les zones sans couverture Wi-Fi.

Au cours du troisième trimestre, TELUS a continué d'offrir à ses clients une gamme variée des tout derniers téléphones intelligents, notamment les modèles suivants : INQ Cloud Touch, LG Optimus Black – Skype Edition, LG Optimus Chat, HTC Status, BlackBerry Bold 9900, BlackBerry Torch 9810, BlackBerry Curve 9360, 4G Samsung Galaxy S II X, Samsung Galaxy Ace, HTC Amaze 4G et Sony Ericsson Xperia Ray.

### **TELUS présente le forfait Business Freedom pour simplifier les communications des PME**

En octobre, TELUS a lancé le forfait Business Freedom de TELUS en Colombie-Britannique et en Alberta. Pour la première fois, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent obtenir un forfait de services flexible, simple et économique réunissant leurs lignes téléphoniques de bureau, Internet et les services sans fil. Idéal pour les PME de 100 employés maximum, Business Freedom contribue à la réussite des affaires et comprend deux forfaits flexibles ouverts. La demande initiale pour cette solution destinée aux PME a été forte.

### **Le président du conseil de TELUS, Brian Canfield, honoré par le Temple de la renommée des télécommunications du Canada**

En octobre, le Temple de la renommée des télécommunications du Canada a rendu hommage au président du conseil de TELUS, Brian Canfield, en le désignant lauréat 2011 du Neotelis Canadian Telecom Career Service Award. Ce prix souligne les réalisations exceptionnelles et le leadership de Canadiens qui ont contribué de façon importante au progrès du secteur des télécommunications. M. Canfield a commencé sa prestigieuse carrière dans le secteur des télécommunications en 1956 en tant qu'apprenti installateur de standards téléphoniques pour la société antérieure de TELUS, B.C. TEL. Ayant passé plus d'un demi-siècle au service de B.C. TEL et de TELUS, après avoir occupé plusieurs postes clés dans les services du réseau, d'ingénierie, des opérateurs, des ventes et des opérations, il est devenu président et chef de la direction de B.C. TEL en 1990. Trois années plus tard, M. Canfield a été nommé président du conseil. Son audace à innover et son aptitude à prendre des décisions ont contribué à bâtir l'infrastructure sur laquelle TELUS repose aujourd'hui – ce qui fait d'elle un chef de file mondial dans le secteur des télécommunications. M. Canfield s'est en outre bâti une excellente réputation en matière de gouvernance, de communication de l'information d'entreprise et de transparence, la meilleure dans son domaine et qui a été reconnue à l'extérieur de nombreuses fois.

### **TELUS branche des communautés éloignées du Québec**

En août, TELUS a annoncé que d'ici la fin de l'année, elle prévoit étendre la portée de son service Internet Haute Vitesse à cinq communautés éloignées du Québec : Mingan, Natashquan, Saint-Joseph-des-Érables, Colombier et Saint-Théophile. Le financement provient du compte de report de TELUS établi par le CRTC. TELUS offre déjà des services Internet Haute Vitesse à environ 95 % des ménages de son territoire dans l'est du Québec.

### **TELUS invite les Canadiens à contribuer à la lutte contre le cancer du sein**

Pour souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein, TELUS et la Fondation canadienne du cancer du sein ont annoncé le lancement de la campagne Passez au rose pour recueillir des fonds destinés au financement de la recherche sur le cancer du sein. En octobre, les Canadiens ont été invités à se rendre dans les boutiques TELUS de tout le pays afin d'acheter un téléphone intelligent BlackBerry Curve 9360 de couleur rose. TELUS remettra 25 \$ à la Fondation pour chaque achat d'un BlackBerry rose et 5 \$ pour chaque achat d'accessoires de téléphones roses sélectionnés. La population est également invitée à visiter la page Facebook de TELUS ([facebook.com/TELUS](https://facebook.com/TELUS)) et à créer son propre Réseau rose en ligne : une mosaïque de photos à partager avec ses meilleurs amis, ses proches et son réseau de soutien. Pour chacune des mosaïques de photos créées, TELUS remettra 1 \$ à la Fondation.

## **TELUS contribue à introduire Upopolis dans le plus grand hôpital de réadaptation pour enfants au Canada**

En septembre, TELUS et la Kids' Health Links Foundation ont lancé Upopolis.com au Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital de Toronto, le plus grand hôpital de réadaptation pour les enfants au Canada. Optimisé par TELUS, Upopolis.com est le seul réseau social privé, sécurisé et fiable conçu exclusivement pour les enfants dans les hôpitaux. Le système vise à rendre les murs de l'hôpital virtuellement invisibles entre les enfants, leur famille, leurs amis et l'école. TELUS a fourni la technologie qui a servi à développer et à mettre en œuvre Upopolis. TELUS continue de développer le site, de fournir un accès permanent à Upopolis, d'héberger la solution et d'offrir des services de soutien et de maintenance des applications. Upopolis est maintenant utilisé dans huit hôpitaux et organismes de soins de santé au Canada.

## **TELUS aide des jeunes de Toronto à atteindre de nouveaux sommets**

En août, TELUS et l'organisme Jeunes Entreprises du Canada ont annoncé qu'ils ont recueilli 250 000 \$ pour aider des jeunes Torontois à réussir dans l'économie mondiale. En mai dernier, dans le cadre d'une initiative visant une meilleure réalisation du potentiel illimité des jeunes, TELUS a remis 50 \$ à Jeunes Entreprises du Canada pour chaque téléphone intelligent mis en service par une entreprise établie à Toronto. Ces fonds seront utilisés par cet organisme pour promouvoir et étendre ses programmes axés sur l'éducation des jeunes dans la région du Grand Toronto.

## **Le rapport annuel de TELUS classé parmi les meilleurs au monde pour une huitième année consécutive**

Le rapport annuel 2010 de TELUS s'est classé au huitième rang mondial, tous secteurs confondus, selon l'*Annual Report on Annual Reports 2011*. Pour établir leur classement, les juges ont évalué 500 rapports annuels tirés d'une liste plus longue comprenant une large sélection de rapports de sociétés inscrites en bourse. L'étude détaillée comporte 10 critères d'évaluation principaux : la présentation, les faits saillants, la stratégie, les activités, les finances, les investisseurs, la gouvernance, la comptabilité, la responsabilité et la communication. Les juges ont attribué la cote « A » au rapport annuel 2010 de TELUS et l'ont cité comme un exemple d'excellence dans cinq domaines. Pour mettre cette réalisation en perspective, précisons que seulement 12 entreprises canadiennes ont vu leur rapport se classer parmi les 300 meilleurs et seule une autre entreprise canadienne s'est classée parmi les 50 premières positions.

## **TELUS reçoit un prix d'excellence en esthétique urbaine**

À l'occasion de sa remise annuelle des prix en esthétique urbaine qui a eu lieu en septembre, la Ville de Toronto a récompensé la Place TELUS de Toronto en lui accordant un prix d'excellence dans la catégorie des grands immeubles commerciaux. Un jury indépendant composé de professionnels du design a reconnu la Place TELUS de Toronto comme un lieu d'intérêt novateur et a fait l'éloge de ses caractéristiques écoénergétiques, notamment ses systèmes de chauffage et de climatisation évolués. Selon les juges, la Place TELUS de Toronto « représente un ajout puissant et inédit dans le paysage urbain et ouvre la voie à la création d'un espace public à sa base ». Tenue tous les ans, la remise des prix d'esthétique urbaine souligne la remarquable contribution des architectes, des architectes-paysagistes, des concepteurs d'urbanisme, des artistes, des étudiants en design et des bâtisseurs de la ville à l'apparence et à l'habitabilité de la plus grande ville du pays.

### **TELUS lauréat du prix ultime d'Arbres Canada**

TELUS a été l'un des deux récipiendaires du prix ultime 2011 d'Arbres Canada. Ce prix, décerné en septembre, récompense les partenaires qui ont versé une somme de plus d'un million de dollars pour contribuer à la gestion des arbres. TELUS est un partenaire actif d'Arbres Canada depuis 1998 et a permis de planter plus de 300 000 arbres d'un océan à l'autre. Par exemple, les clients et les membres de l'équipe TELUS ont également appuyé Arbres Canada par le biais du programme de recyclage d'appareils mobiles. Pour chaque appareil mobile recyclé, TELUS verse 3 \$ à Arbres Canada. Depuis 2008, TELUS a recyclé plus de 266 000 appareils mobiles. Arbres Canada est un organisme à but non lucratif qui encourage les Canadiens à planter des arbres et à en prendre soin dans les milieux urbains et ruraux.

### **Le programme « Des outils pour les jeunes » de TELUS soulage le stress de la rentrée scolaire pour des enfants dans le besoin**

Les ambassadeurs communautaires de TELUS ont donné près de 9 500 sacs à dos pleins de matériel scolaire à des écoles primaires, secondaires et parallèles de tout le Canada. Grâce au programme « Des outils pour les jeunes » de TELUS, des élèves de plus de 20 communautés de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ont reçu des fournitures à temps pour la nouvelle année scolaire. Cette année, 1 500 sacs à dos de plus que l'an dernier ont été distribués.

### **TELUS partenaire de l'Université Laval**

En septembre, TELUS a annoncé un partenariat de 4,55 M\$ sur 20 ans avec l'Université Laval. Les fonds serviront à agrandir le stade de soccer et de football de l'Université, à soutenir le programme d'excellence sportive Rouge et Or ainsi que le programme de Bourses de leadership et de développement durable. Le stade TELUS-Université Laval est un important projet qui stimule l'économie et qui représente un atout important pour l'Université ainsi que pour la communauté et les résidents de la grande région de Québec. Une fois le projet terminé, les nouvelles installations constitueront le plus grand complexe sportif de l'est du Canada et pourront accueillir des événements d'envergure internationale.

### **TELUS International organise des Journées du bénévolat de TELUS et lance des comités d'investissement communautaires**

En octobre, TELUS International Philippines a tenu la cinquième édition annuelle de la Journée du bénévolat de TELUS à Manille. Près de 2 000 membres de l'équipe TELUS ont construit des maisons, organisé des activités pour les enfants, travaillé avec des équipes médicales et dispenser des séances sur les moyens de subsistance. En octobre également, TELUS International Central America (TICA) a tenu la troisième édition annuelle de la Journée du bénévolat de TELUS. Plus de 2 000 membres de l'équipe ont construit une école à Guatemala et, à Xela, des centaines de bénévoles ont rénové une école primaire.

TELUS a par ailleurs lancé le comité d'investissement communautaire de TELUS Manille présidé par Javier Infante, président de TELUS International Philippines, ainsi que le comité d'investissement communautaire du Guatemala présidé par Guillermo Montano, président de TELUS International Central America. Chacun de ces comités fournira un financement de 100 000 \$ à des organisations locales qui soutiennent des projets destinés aux jeunes et des initiatives communautaires visant à améliorer les conditions de vie de la population, à lui fournir un accès à l'éducation et à favoriser les possibilités d'emploi en encourageant l'entrepreneuriat.

## **Génération INC., propulsée par TELUS**

La deuxième saison de l'émission de télévision d'affaires Génération INC., propulsée par TELUS, a commencé avec succès, attirant un auditoire record. Génération INC. présente 12 entreprises des quatre coins du Québec recevant la visite d'experts techniques qui leur proposent des solutions afin de libérer leur plein potentiel. Sa mission consiste à stimuler l'entrepreneuriat au Québec. En plus d'être une émission de télévision d'affaires populaire, Génération INC. est une plateforme Web poussée dont la mission est de stimuler l'entrepreneuriat au Québec. Plus de 500 propriétaires d'entreprises locales y ont participé. L'émission est actuellement diffusée sur les ondes de la chaîne V pour une deuxième saison.

## **Déclaration de dividendes – augmentation à 58 cents par trimestre**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-huit cents (0,58 \$ CA) par action sur les actions ordinaires émises et en circulation et de cinquante-huit cents (0,58 \$ CA) par action, sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, dividendes qui seront versés le 3 janvier 2012 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 décembre 2011.

Ce nouveau dividende trimestriel représente la deuxième hausse cette année. Ce dividende représente une hausse de trois cents, ou de 5,5 %, comparativement aux dividendes trimestriels de 0,55 \$ payés le 4 juillet et le 3 octobre 2011 et une hausse de 5,5 cents ou 10,5 % comparativement aux dividendes trimestriels de 0,525 \$ payés le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2011, et il est conforme au modèle de croissance des dividendes de TELUS. En mai 2011, la société a annoncé qu'elle planifiait générer deux hausses des dividendes par année jusqu'en 2013, lesquelles seront habituellement déclarées en mai et en novembre, et qu'elle prévoyait que cette augmentation devrait se chiffrer à environ 10 % par année. Nonobstant ce qui précède, les décisions relatives aux dividendes continueront d'être soumises à l'évaluation du conseil et à une détermination trimestrielle de la situation financière et des perspectives de la société.

- 30 -

### **Relations avec les médias :**

Shawn Hall  
(604) 619-7913  
[shawn.hall@telus.com](mailto:shawn.hall@telus.com)

### **Relations avec les investisseurs :**

Robert Mitchell  
(647) 837-1606  
[ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)

## **Accès à l'information sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, des diapositives, des documents audio et la transcription de la conférence téléphonique pour les investisseurs sur ces résultats trimestriels, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2010 sur notre site Web à [telus.com/investors](http://telus.com/investors) (en anglais seulement).

La **conférence téléphonique** de TELUS pour le troisième trimestre, **fixée au 4 novembre 2011 à 11 h (HE)**, comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent avoir accès à la webdiffusion à : [telus.com/investors](http://telus.com/investors). En outre, un enregistrement sera accessible du 4 au 14 novembre 2011 à [telus.com/investors](http://telus.com/investors) ou par téléphone (1-403-699-1055 ou 1-877-353-9587, n° de réservation 652094 suivi du carré). La transcription de la conférence sera affichée sur le site Web pendant plusieurs jours ouvrables.

## **TELUS**

TELUS (TSX : T et T.A; NYSE : TU) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 10,3 G\$ et à 12,6 millions de connexions clients, dont 7,2 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,6 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,3 million d'abonnés à des services Internet et plus de 450 000 clients de TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par Darren Entwistle, président et chef de la direction, TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services de transmission de données et de la voix, des services IP, et des services vidéo et de divertissement.

Fidèle à sa philosophie consistant à donner dans les collectivités, TELUS et les membres actuels et retraités de son équipe auront versé, d'ici la fin de l'exercice 2011, 245 M\$ à de nombreux organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert 4,1 millions d'heures de bénévolat dans les collectivités depuis 2000. Onze comités d'investissement communautaire d'un bout à l'autre du pays dirigent les initiatives philanthropiques locales de TELUS. TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter son site Web à l'adresse [www.telus.com](http://www.telus.com).

**TELUS CORPORATION**

**Rapport de gestion**

**Troisième trimestre de 2011**

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement opérationnel futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société » et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, ses filiales). De par leur nature, les énoncés prospectifs peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes et ils exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, la société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et elle se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son gré, sa pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de ses objectifs et de ses indications pour l'exercice. Les objectifs annuels, les indications et les hypothèses connexes pour 2011 sont décrits à la *rubrique 9*. Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris la capacité de la société à offrir une expérience client améliorée; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques; les prédictions selon lesquelles de nouveaux concurrents commenceront à offrir des services mobiles ou accroîtront leurs services, aux termes de leurs licences de spectre pour les services sans fil évolués (les « SSFE »), ou bénéficieront d'une position plus solide par suite de regroupements; les taux de croissance au sein de l'industrie, y compris les gains au chapitre de la pénétration du marché des services mobiles; les pertes réelles de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et la fidélisation des abonnés aux services mobiles, à TELUS TV<sup>MD</sup> et au service Internet OPTIK<sup>TM</sup>; les coûts d'acquisition des abonnés et les frais de fidélisation; la variabilité des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») des services mobiles ainsi que la variabilité des ventes de téléphones intelligents et des niveaux de financement.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels, l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles; la baisse continue et accélérée des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix; les services IP OTT (d'après l'anglais *over-the-top*) qui pourraient cannibaliser les services de télévision et de divertissement.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau mobile, des niveaux de service et de la capacité spectrale; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information; les options au chapitre des technologies liées à l'accès large bande et aux services mobiles et les plans relatifs au lancement; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à leur égard; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'appareils mobiles; les nouvelles technologies et l'évolution de ces technologies; les avantages prévus et le rendement des technologies sans fil HSPA+ (d'après l'anglais *high speed packet access plus*) à deux canaux et LTE (d'après l'anglais *long term evolution*); la dépendance envers l'acquisition de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz aux fins de la stratégie de lancement de la technologie LTE dans les zones rurales; le déploiement et l'exploitation fructueux de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le lancement réussi de nouveaux produits (tels que les appareils fondés sur les technologies HSPA+ et LTE et les tablettes), de nouveaux services et systèmes de soutien; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; la mise à niveau réussie de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la vigueur et la persistance de la reprise économique au Canada, les taux d'intérêt futurs ainsi que le rendement des investissements et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes.
- Les dépenses d'investissement en 2011 et au cours des exercices ultérieurs, en raison des initiatives de la société liées aux services à large bande filaires, de la stratégie de déploiement de futures technologies mobiles, y compris la technologie LTE, et des futures enchères de licences de spectre tenues par Industrie Canada, y compris celles concernant les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2,5/2,6 GHz.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris la capacité d'effectuer des refinancements.
- La capacité de maintenir le modèle de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2013, y compris la génération de bénéfices après impôt suffisants et de flux de trésorerie disponibles qui peuvent être touchés par des facteurs comme les dépenses d'investissement et les exigences au titre des enchères de licences de spectre, les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel et la performance économique raisonnable au Canada.
- Les approbations réglementaires et les changements à la réglementation, y compris l'obligation des entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») de fournir des services; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la mise en place et l'incidence d'enchères de licences de spectre futures (y compris les règles visant les enchères de licences de spectre et les coûts engagés pour acquérir du spectre visant les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2,5/2,6 GHz); l'efficacité avec laquelle les nouvelles balises réglementaires concernant l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion ont été mises en application; l'augmentation du contrôle exercé à l'étranger des nouveaux venus dans le secteur des services mobiles tenant au fait que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaître sa décision concernant les restrictions à la propriété étrangère.

- Les développements touchant les ressources humaines, y compris la fidélisation et l'engagement du personnel ainsi que le dénouement des négociations liées à une convention collective visant une région du Québec et prenant fin à la fin de 2011.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration, découlant notamment de l'intégration des activités, de l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions défavorables sur le service à la clientèle.
- Les risques liés aux processus, y compris la dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services, et la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchés de façon défavorable par les ressources disponibles et par le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris les menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques, et les menaces de catastrophes naturelles.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris la concrétisation des avantages stratégiques prévus.
- Les questions fiscales; les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov).

Pour plus de détails, se reporter à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS ainsi qu'aux mises à jour présentées dans les rapports de gestion des premier et deuxième trimestres de 2011 et dans le présent rapport de gestion.

## Rapport de gestion

Le 4 novembre 2011

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement opérationnel consolidés de TELUS Corporation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS pour ces périodes. Cette analyse contient des données prospectives qui sont assujetties par renvoi à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

La société utilise les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*. Les expressions IFRS de l'IASB et IFRS utilisées dans le présent document font référence à ces normes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales, dont la principale est TELUS Communications Inc. (« TCI »). Se reporter à la section « *Placements dans des entités contrôlées significatives* », à la *rubrique 7.10*.

### Rapport de gestion

| Rubrique   | Description   |
|--|---|
| 1. Introduction                                      | Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2011.   |
| 2. Activités principales et stratégie                | Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.   |
| 3. Catalyseurs clés de rendement                     | Liste des priorités de la société pour 2011.  |
| 4. Capacités   | Mise à jour des facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.                   |
| 5. Analyse des résultats opérationnels               | Analyse du rendement opérationnel du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011.   |
| 6. Évolution de la situation financière              | Analyse des modifications apportées aux états consolidés de la situation financière pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011.                                      |
| 7. Situation de trésorerie et sources de financement | Analyse des flux de trésorerie opérationnels, des placements et des activités de financement, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations à fournir. |

|  |   |
|--|---|
| 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables | Estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et changements de méthodes comptables.  |
| 9. Indications pour l'exercice 2011  | Indications de TELUS pour l'exercice complet et hypothèses connexes.  |
| 10. Risques et gestion des risques   | Mise à jour concernant certains risques et incertitudes auxquels TELUS est exposée.   |
| 11. Définitions et rapprochements  | Définitions des indicateurs opérationnels et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR qu'utilise la direction. |

## 1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

### 1.1 Préparation du rapport de gestion

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. La direction décide si une information est significative ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été revus par le comité d'audit de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

La direction présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles elle a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses secteurs opérationnels. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables (se reporter à la *rubrique 11*). Le terme BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) dont il est fait mention dans le présent document s'entend du BAIIA normalisé tel qu'il est défini par le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Le terme BAIIA ajusté dont il est fait mention dans le présent document déduit du BAIIA normalisé les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas les activités poursuivies liées aux télécommunications. Se reporter à la *rubrique 11.1* pour la définition, le calcul et le rapprochement du BAIIA.

### 1.2 Économie canadienne

Le 25 octobre 2011, la Banque du Canada a annoncé qu'elle avait maintenu le taux de financement à un jour à 1 %. La Banque a en outre souligné qu'elle s'attend à une croissance plus lente jusqu'au milieu de 2012 et a révisé ses projections à l'égard de la croissance de l'économie canadienne, établissant celle-ci à 2,1 % en 2011, à 1,9 % en 2012 et à 2,9 % en 2013, et s'attendant à ce qu'elle recouvre son plein potentiel d'ici la fin de 2013.

Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de septembre 2011, le taux de chômage s'est élevé à 7,1 %, en baisse comparativement à 7,6 % en décembre 2010 et à 8,0 % en septembre 2010.

### 1.3 Sommaire du résultat consolidé

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                                  | Trimestres clos les<br>30 septembre |       |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |        |           |
|--|-------------------------------------|-------|-----------|--|--------|-----------|
|  | 2011                                | 2010  | Variation | 2011   | 2010   | Variation |
| <b>Comptes consolidés de résultat</b>  |                                     |       |           |  |        |           |
| Produits opérationnels   | 2 622                               | 2 461 | 6,5 %     | 7 707  | 7 238  | 6,5 %     |
| Bénéfice opérationnel  | 525                                 | 508   | 3,3 %     | 1 575  | 1 513  | 4,1 %     |
| Bénéfice avant impôt   | 433                                 | 323   | 34,1 %    | 1 285  | 1 096  | 17,2 %    |
| Bénéfice net   | 326                                 | 251   | 29,9 %    | 978  | 826    | 18,4 %    |
| Bénéfice par action <sup>1</sup> , de base (en dollars)                              | 1,00                                | 0,78  | 28,2 %    | 3,00   | 2,58   | 16,3 %    |
| Bénéfice par action <sup>1</sup> , dilué (en dollars)                                | 1,00                                | 0,78  | 28,2 %    | 2,98   | 2,57   | 16,0 %    |
| Dividendes en espèces déclarés par action <sup>1</sup> (en dollars)                  | 0,55                                | 0,50  | 10,0 %    | 1,625  | 1,475  | 10,2 %    |
| Nombre moyen d'actions <sup>1</sup> en circulation, de base (en millions)            | 325                                 | 321   | 1,2 %     | 324  | 319    | 1,6 %     |
| <b>Tableaux consolidés des flux de trésorerie</b>                                    |                                     |       |           |  |        |           |
| Entrées liées aux activités opérationnelles  | 872                                 | 913   | (4,5) %   | 1 798  | 1 950  | (7,8) %   |
| Sorties liées aux activités d'investissement   | 473                                 | 452   | 4,6 %     | 1 410  | 1 148  | 22,8 %    |
| • Dépenses d'investissement  | 470                                 | 449   | 4,7 %     | 1 335  | 1 157  | 15,4 %    |
| Sorties liées aux activités de financement   | 364                                 | 452   | (19,5) %  | 349  | 793    | (56,0) %  |
| <b>Abonnés et autres mesures</b>   |                                     |       |           |  |        |           |
| Nombre de connexions <sup>2</sup> (en milliers)                                      |                                     |       |           | 12 571   | 12 129 | 3,6 %     |
| BAIIA <sup>3</sup>   | 968                                 | 941   | 2,9 %     | 2 904  | 2 809  | 3,4 %     |
| BAIIA ajusté <sup>3</sup>  | 968                                 | 941   | 2,9 %     | 2 888  | 2 809  | 2,8 %     |
| Marge du BAIIA (en %) <sup>4</sup>   | 36,9                                | 38,2  | (1,3) pt  | 37,7   | 38,8   | (1,1) pt  |
| Marge du BAIIA ajusté (en %) <sup>5</sup>  | 36,9                                | 38,2  | (1,3) pt  | 37,6   | 38,8   | (1,2) pt  |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>6</sup>  | 345                                 | 338   | 2,1 %     | 793  | 824    | (3,8) %   |
| Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration (fois) <sup>7, 8</sup> |                                     |       |           | 1,8  | 1,9    | (0,1)     |

n.s. – non significatif; points – points de pourcentage

- Comprend les actions ordinaires et les actions sans droit de vote.
- Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés aux services Télé OPTIK<sup>MC</sup> et TELUS TV Satellite<sup>MD</sup>) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes.
- Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) ». Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2011 exclut le profit de 16 millions de dollars découlant de l'acquisition du contrôle de Transactel (Barbados) Inc. qui a été comptabilisé au premier trimestre.
- BAIIA divisé par les produits opérationnels.
- BAIIA ajusté divisé par les [produits opérationnels déduction faite du profit sur la participation dans Transactel (Barbados) Inc.]
- Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».
- Se reporter à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
- La mesure pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2010 est celle présentée conformément aux PCGR du Canada antérieurs.

#### Faits saillants opérationnels :

- Les produits opérationnels consolidés ont augmenté de 161 millions de dollars et de 469 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Les produits tirés de l'équipement et des services se sont accrus d'un exercice à l'autre de 166 millions de dollars et de 463 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Une tranche de plus de 60 % de ces résultats à la hausse tient à la croissance de 9 % des produits provenant du réseau mobile découlant de la croissance des PMAA (produits mensuels moyens par appareil d'abonné) tirés des services de transmission de données liée à l'adoption accélérée de téléphones intelligents, ainsi que de la croissance du nombre d'abonnés. La tranche résiduelle est attribuable : i) à l'augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés au service TELUS TV et au service Internet haute vitesse et des hausses de tarifs, à la hausse des ventes d'équipement et des produits tirés de la récente mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises, ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des activités opérationnelles de Transactel (Barbados) Inc. consolidées depuis le 1<sup>er</sup> février 2011 (« Transactel » – se reporter à la rubrique 2, « Créer des partenariats et procéder à des acquisitions »); ii) à l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile stimulée par le nombre plus élevé d'ajouts bruts d'abonnés et les volumes de fidélisation accrus découlant du programme Changez d'appareil en toute simplicité de TELUS, les plus importantes ventes d'appareils intelligents offerts à des prix plus élevés, ainsi que les ventes de tablettes depuis le début de l'exercice. La croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants, laquelle est imputable à la concurrence et au remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données et des services mobiles. La croissance des produits tirés des services mobiles de transmission de données a été neutralisée

en partie par la réduction d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles de transmission de la voix, laquelle est imputable à l'utilisation à la baisse de ces services tenant au fait que les abonnés remplacent les communications vocales par la messagerie textuelle et par les services de transmission de données, ainsi qu'à la concurrence au chapitre des tarifs.

Les autres produits opérationnels, qui sont présentés comme une composante distincte des produits, ont diminué d'un exercice à l'autre de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et ils ont augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011. L'augmentation au cours des neuf premiers mois tient compte de la comptabilisation, au premier trimestre de 2011, d'un profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation financière de 51 % de TELUS dans Transactel, une société qui exploite des centres d'appels en Amérique centrale. Le profit reflète la réévaluation à la juste valeur effectuée lorsque TELUS a exercé son option d'achat position acheteur et acquis le contrôle de cette société.

Les produits opérationnels consolidés pour les neuf premiers mois de 2011, compte non tenu du profit hors trésorerie sur la participation dans Transactel, ont augmenté de 453 millions de dollars, ou 6,3 %, d'un exercice à l'autre.

- Le nombre de connexions d'abonnés a augmenté de 442 000 au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2011, en raison d'une croissance de 6,9 % des abonnés aux services postpayés mobiles, d'une croissance de 70 % des abonnés au service TELUS TV, ainsi que d'une hausse de 4,0 % du total des abonnés à Internet, résultats neutralisés en partie par une diminution de 2,1 % des abonnés aux services prépayés mobiles et par une réduction de 4,0 % du total des lignes d'accès au réseau. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont diminué de 9 000 et de 46 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison de l'incidence continue favorable de l'offre de produits groupés incluant le service Télé OPTIK et le service Internet OPTIK, dont le lancement sur le marché a eu lieu en juin 2010. Le nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau a diminué de 13 000 au troisième trimestre et de 4 000 au cours des neuf premiers mois de 2011, résultats qui sont essentiellement imputables à l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'au délaissement continu des services de transmission de la voix en faveur des services IP plus efficaces, facteur neutralisé en partie par l'ajout de lignes pour les services de gros depuis le début de l'exercice.

Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés des services mobiles s'est élevé à 1,67 % au troisième trimestre de 2011, soit un résultat en hausse par rapport au taux de 1,54 % enregistré à la période correspondante de 2010 et inchangé par rapport à celui enregistré au deuxième trimestre de 2011. La hausse d'un exercice à l'autre tient au fait que le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer un contrat visant la prestation de services mobiles à un concurrent (perte d'environ 19 000 abonnés au troisième trimestre de 2011 et d'environ 67 000 abonnés au cours des neuf premiers mois de 2011), ainsi qu'à l'intensification des pressions concurrentielles de la part de nouveaux venus et au lancement de nouvelles marques ou au relancement de marques par des entreprises concurrentes titulaires.

Les PMAA combinés tirés des services mobiles se sont établis à 60,52 \$ au troisième trimestre de 2011, en hausse de 3,0 % par rapport à la période correspondante de 2010 et en hausse par rapport à 58,88 \$ au deuxième trimestre de 2011. L'augmentation d'un exercice à l'autre des PMAA combinés reflète une croissance de 44 % des PMAA tirés des services de transmission de données découlant de la plus grande utilisation des services de transmission de données et de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, facteurs neutralisés en partie par la réduction des tarifs liés aux services de transmission de la voix et par la baisse du nombre de minutes utilisées. Un taux de croissance de 3,0 % a été enregistré au troisième trimestre, comparativement à 2,5 % au deuxième trimestre et à 3,7 % au premier trimestre de 2011. Il s'agit du quatrième trimestre consécutif au cours duquel une hausse d'un exercice à l'autre des PMAA est enregistrée. Avant cette remontée amorcée au quatrième trimestre de 2010, les PMAA affichaient une baisse depuis le milieu de 2007.

- Le bénéfice opérationnel a augmenté de 17 millions de dollars et de 62 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le BAlIA s'est accru d'un exercice à l'autre de 27 millions de dollars et de 95 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre considéré et des neuf premiers mois de 2011, résultats qui ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation aux amortissements.

Le BAlIA ajusté a augmenté de 27 millions de dollars et de 79 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le BAlIA ajusté exclut le profit de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel comptabilisé dans le secteur des services filaires au premier trimestre de 2011. Le BAlIA du secteur des services mobiles s'est

accru de 36 millions de dollars et de 137 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois, en raison de la croissance de 9 % des produits tirés du réseau, facteur neutralisé en partie par la baisse de la marge du BAIIA du secteur des services mobiles, laquelle tient à la hausse des coûts d'acquisition des abonnés et des frais de fidélisation. Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires a diminué de 9 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, en raison de la diminution continue des services de transmission de la voix existants qui génèrent des marges plus élevées, laquelle n'a pas été neutralisée entièrement par la croissance des services de transmission de données qui génèrent de plus faibles marges. De façon générale, la marge du BAIIA ajusté a diminué d'un exercice à l'autre de 1,3 point de pourcentage et de 1,2 point de pourcentage, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois.

- Le bénéfice avant impôt a progressé de 110 millions de dollars et de 189 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison de la diminution des coûts de financement et de la hausse du bénéfice opérationnel. Les coûts de financement ont diminué d'un exercice à l'autre de 93 millions de dollars et de 127 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre considéré et des neuf premiers mois de 2011, en raison essentiellement de la baisse des taux d'intérêt effectifs découlant principalement des refinancements de 1,6 milliard de dollars effectués au deuxième trimestre de 2011 et au troisième trimestre de 2010.

L'impôt sur le bénéfice a augmenté de 35 millions de dollars et de 37 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt, facteur neutralisé en partie par la réduction des taux d'imposition combinés prévus par la loi.

- Le bénéfice net a augmenté de 75 millions de dollars et de 152 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. En excluant les éléments illustrés dans le tableau suivant, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre d'environ 36 millions de dollars, ou 12 %, au troisième trimestre, et de 101 millions de dollars, ou 12 %, au cours des neuf premiers mois.

| Analyse du bénéfice net<br>(en millions de dollars)                                       | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |      |           |
|---|-------------------------------------|------|-----------|--|------|-----------|
|   | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010 | Variation |
| Bénéfice net  | 326                                 | 251  | 75        | 978  | 826  | 152       |
| Déduire : profit net sur la participation dans Transactel au 1 <sup>er</sup> février 2011 | —                                   | —    | —         | (12)   | —    | (12)      |
| Ajouter : perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance               | —                                   | 37   | (37)      | —  | 37   | (37)      |
| Ajouter : charge de financement réglementaire après impôt                                 | —                                   | 11   | (11)      | —  | 11   | (11)      |
| Déduire : ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice (se reporter à la rubrique 5.2)      | —                                   | (9)  | 9         | (11)   | (20) | 9         |
| Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus (montant approximatif)                | 326                                 | 290  | 36        | 955  | 854  | 101       |

- Le bénéfice par action de base a augmenté d'un exercice à l'autre de 22 cents au troisième trimestre de 2011, et de 42 cents au cours des neuf premiers mois de 2011. En excluant les éléments illustrés dans le tableau suivant, le bénéfice par action de base s'est accru d'un exercice à l'autre de 10 cents, ou 11 %, au troisième trimestre, et de 26 cents, ou 10 %, au cours des neuf premiers mois.

| Analyse du bénéfice par action de base<br>(en dollars)  | Trimestres clos les<br>30 septembre |        |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |        |           |
|---|-------------------------------------|--------|-----------|--|--------|-----------|
|   | 2011                                | 2010   | Variation | 2011   | 2010   | Variation |
| Bénéfice par action de base   | 1,00                                | 0,78   | 0,22      | 3,00   | 2,58   | 0,42      |
| Déduire : profit sur la participation dans Transactel au 1 <sup>er</sup> février 2011, par action | —                                   | —      | —         | (0,04)   | —      | (0,04)    |
| Ajouter : perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance, par action           | —                                   | 0,12   | (0,12)    | —  | 0,12   | (0,12)    |
| Ajouter : charge de financement réglementaire après impôt, par action                             | —                                   | 0,03   | (0,03)    | —  | 0,03   | (0,03)    |
| Déduire : ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice, par action (se reporter à la rubrique 5.2)  | —                                   | (0,03) | 0,03      | (0,03)   | (0,06) | 0,03      |
| Bénéfice par action compte non tenu des éléments ci-dessus (montant approximatif)                 | 1,00                                | 0,90   | 0,10      | 2,93   | 2,67   | 0,26      |

- Les dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote au troisième trimestre de 2011 se sont élevés à 55 cents, en hausse de 5 cents, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Le 2 novembre 2011, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 58 cents par action sur les actions ordinaires et sans droit de vote émises et en circulation de la société, payable le 3 janvier 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2011. Le dividende de 58 cents par action déclaré pour le quatrième trimestre de 2011 reflète une hausse de 3 cents, ou 5,5 %, par rapport au dividende pour les deux trimestres précédents, et une augmentation de 5,5 cents, ou 10,5 %, par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement :

- Au 30 septembre 2011, TELUS disposait de facilités de crédit inutilisées de plus de 1,15 milliard de dollars, ainsi que d'un montant de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances de la société, ce qui est conforme à son objectif, qui vise à maintenir généralement un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars. En novembre 2011, TELUS a conclu avec un consortium d'institutions financières une facilité de crédit bancaire de 2 milliards de dollars arrivant à échéance en 2016. Cette nouvelle facilité remplace la facilité de crédit engagée préexistante de la société, qui serait arrivée à échéance en mai 2012.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration) au 30 septembre 2011 était de 1,8 fois, soit un résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2010, qui tient au fait que la hausse de la dette nette depuis le début de l'exercice a été neutralisée par l'amélioration du BAIIA sur 12 mois compte non tenu des coûts de restructuration. Le ratio demeure dans la fourchette à long terme visée de la société, qui est de 1,5 à 2,0 fois.
- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont diminué de 41 millions de dollars et de 152 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution pour le trimestre reflète principalement les variations du fonds de roulement et la hausse des paiements au titre de la restructuration, facteurs qui ont largement neutralisé l'amélioration du BAIIA et la diminution des intérêts versés. La diminution pour la période de neuf mois tient essentiellement à la cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars aux régimes de retraite à prestations définies versée en janvier 2011, aux investissements accrus dans les stocks et autres variations du fonds de roulement, ainsi qu'aux remises de 53 millions de dollars au titre du régime de plafonnement des prix versées au premier trimestre de 2011, conformément à la Décision de télécom CRTC 2010-639, facteurs neutralisés en partie par la réduction des paiements d'impôt sur le bénéfice, par la hausse du BAIIA ajusté, et par la réduction des intérêts versés.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 21 millions de dollars et de 262 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les dépenses d'investissement se sont accrues d'un exercice à l'autre de 21 millions de dollars et de 178 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois (se reporter à la *rubrique 2*, « *Se doter de moyens nationaux* »). Les acquisitions au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011 se sont établies à 29 millions de dollars et à 79 millions de dollars, respectivement (se reporter à la *rubrique 2*, « *Créer des partenariats et procéder à des acquisitions* »).
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 88 millions de dollars et de 444 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution des flux de trésorerie utilisés pour réduire la dette en 2011 a été neutralisée en partie par la hausse des paiements de dividendes, qui découle de l'augmentation du taux de dividende et de la décision de la société d'acheter des actions sur le marché libre relativement aux dividendes réinvestis, plutôt que d'émettre des actions sur le capital autorisé.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre et ont diminué de 31 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. L'augmentation pour le trimestre reflète principalement la réduction des intérêts versés et la hausse du BAIIA ajusté, facteurs neutralisés en partie par la hausse des paiements au titre de la restructuration ce trimestre, par l'augmentation des dépenses d'investissement et par l'accroissement des paiements d'impôt sur le bénéfice. La diminution pour la période de neuf mois reflète essentiellement la hausse des dépenses d'investissement et l'augmentation des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, y compris la cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars versée en janvier 2011, facteurs neutralisés en partie par la

baisse des paiements d'impôt sur le bénéficiaire, par la hausse du BAIIA ajusté et par la réduction des intérêts versés.

## 2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les activités principales et la stratégie de TELUS sont décrites dans son rapport de gestion annuel 2010. Les activités mises en œuvre au cours des neuf premiers mois de 2011 à l'appui des six impératifs stratégiques de la société comprennent ce qui suit.

### **Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles**

#### Services mobiles

TELUS continue d'investir dans l'accroissement de la capacité, de la couverture et de la vitesse de son réseau sans fil HSPA+ de quatrième génération, notamment en ce qui concerne la mise à niveau selon la technologie à deux canaux maintenant offerte à environ 70 % de la population canadienne d'un océan à l'autre par l'entremise d'ententes de partage de réseaux. La mise à niveau selon la technologie HSPA+ à deux canaux a doublé les vitesses de téléchargement de données de pointe indiquées par le fabricant jusqu'à 42 mégabits par seconde (Mbps). La vitesse de téléchargement moyenne prévue est de 7 à 14 Mbps à l'aide d'un appareil compatible, tandis que la vitesse réelle pourrait varier en raison de l'appareil utilisé, de la topographie et des conditions environnementales, de la congestion du réseau, de la puissance du signal et d'autres facteurs. Les appareils fondés sur la technologie à deux canaux offerts aux clients de TELUS incluent le téléphone intelligent 4G Galaxy S II X de Samsung, la clé Internet 4G Sierra Wireless AirCard 319U, la clé Internet mobile Huawei E372, ainsi que le téléphone intelligent HTC Amaze 4G dont le lancement devrait avoir lieu bientôt. Les investissements de TELUS dans les technologies HSPA+ visent à assurer une transition optimale à la technologie LTE.

La société a amorcé la construction de son réseau mobile 4G+ LTE de prochaine génération dans des régions urbaines, et elle prévoit offrir des services sur ce réseau d'ici le début de 2012. La technologie LTE permet des vitesses de téléchargement de pointe indiquées par le fabricant pouvant atteindre 75 Mbps (les vitesses typiques prévues étant de 12 à 25 Mbps) et des vitesses de téléversement de pointe indiquées par le fabricant pouvant atteindre 25 Mbps (les vitesses typiques prévues étant de 8 à 11 Mbps). Le réseau LTE de TELUS fonctionnera sur le spectre pour les services sans fil évolués (les « SSFE ») que la société a acquis pour 882 millions de dollars dans le cadre des enchères tenues par Industrie Canada en 2008. TELUS est d'avis que le lancement du réseau LTE, qui est prévu pour le début de 2012, lui permettra de se concentrer sur l'amélioration de l'expérience client et laissera aux fabricants le temps de réaliser des progrès en ce qui concerne le développement d'appareils de transmission de données fondés sur la technologie LTE, y compris des téléphones intelligents et des tablettes.

Bien que le lancement prévu du réseau 4G+ sur le spectre pour les SSFE dans les régions urbaines constitue la première étape de la mise à niveau vers la technologie LTE, le lancement possible de ce réseau dans les régions rurales du Canada dépendra des enchères de spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz qu'Industrie Canada prévoit tenir à la fin de 2012 ou en 2013. TELUS s'est engagée à accroître la couverture et la capacité de son réseau mobile en déployant la technologie 4G+ LTE dans les régions rurales du Canada, à l'aide du spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz. Contrairement au spectre pour les SSFE, le spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz permet de meilleures capacités de propagation qui assurent une couverture efficace et efficiente dans les vastes régions rurales du Canada. De plus, ces capacités améliorent la qualité de la couverture à l'intérieur de bâtiments dans les régions urbaines. Pour que TELUS puisse étendre comme elle l'entend son offre de réseau mobile 4G+ LTE dans les marchés ruraux, il sera important que le gouvernement fédéral donne à TELUS une occasion de présenter des soumissions et d'acquérir du spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz dans le cadre des enchères devant avoir lieu. Se reporter à l'analyse des risques présentée à la *rubrique 10.3, « Réglementation »*.

En ce qui concerne la concurrence de la part des nouveaux venus, le principal câblodistributeur concurrent de TELUS dans l'ouest du pays, Shaw Communications Inc., a annoncé en septembre qu'elle avait interrompu la construction d'un réseau mobile conventionnel et les services connexes dans l'ouest du Canada, en raison des coûts élevés et d'autres facteurs. Shaw a annoncé qu'elle construirait plutôt des réseaux Wi-Fi métropolitains au moyen de spectre sans licence, de manière à assurer la prestation de ses services en dehors des foyers.

## Services filaires

La société continue d'investir dans son réseau à large bande filaire et d'en accroître la capacité, la vitesse et la couverture, et elle poursuit notamment le lancement des services Télé OPTIK et Internet OPTIK dans d'autres collectivités. TELUS procède à la mise en œuvre d'une couche superposée de la technologie VDSL2 sur son réseau ADSL2+, de manière à fournir des vitesses de téléchargement pouvant atteindre 30 Mbps. La mise à niveau selon la technologie VDSL2 devrait se poursuivre en 2012. Au 30 septembre 2011, près de 2,2 millions de foyers en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'est du Québec bénéficiaient de la programmation haute définition offerte par la société à l'aide du réseau à large bande, y compris celle offerte à l'aide du réseau ADSL2+. La société a également poursuivi le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans de nouveaux secteurs résidentiels, et le déploiement de la fibre optique jusqu'aux immeubles dans de nouveaux immeubles d'habitation.

TELUS a amélioré son réseau national de centres de données et ses installations connexes, en tirant parti de l'énergie hydroélectrique verte, de la technologie de refroidissement par convection naturelle et d'autres technologies, faisant en sorte que ces centres et installations soient parmi les plus durables en leur genre sur le plan de l'environnement en Amérique du Nord. La société a notamment investi environ 65 millions de dollars aux fins de la construction à Rimouski, au Québec, d'un centre de données Internet intelligent conçu selon les normes LEED Or (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*). Le centre, dont la construction devrait prendre fin en 2012, soutiendra les solutions infonuagiques et de communications unifiées offertes par TELUS à ses clients. L'emplacement des installations à Rimouski devrait se traduire par une diversité géographique accrue et par une amélioration des capacités en matière de continuité des opérations, et permet à la société de profiter d'une main-d'œuvre qualifiée, du réseau hydroélectrique du Québec et d'un climat tempéré qui réduit les besoins énergétiques. En août, TELUS a acquis un terrain à Kamloops, en Colombie-Britannique, sur lequel elle prévoit construire un autre centre de données Internet. Les travaux de construction devraient débuter en 2012, lorsque la préparation du terrain sera terminée et que les plans auront été mis au point, et les coûts devraient être analogues à ceux engagés pour construire le centre situé à Rimouski. L'emplacement de Kamloops fournit à la société une stabilité géologique et l'accès à des sources d'énergie fiables, aux réseaux de TELUS et à une main-d'œuvre qualifiée.

### **Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles**

Les produits tirés des services et de l'équipement mobiles ainsi que des services et de l'équipement filaires de transmission de données au cours des neuf premiers mois de 2011 témoignent de la stratégie de la société visant les secteurs de croissance. Ces produits ont totalisé environ 5,9 milliards de dollars, ou 77 % du total des produits opérationnels depuis le début de l'exercice. Cela représente une augmentation de 584 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2010. Les produits tirés des marchés en croissance ont largement neutralisé la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et de ceux tirés de l'équipement et autres services.

Au troisième trimestre de 2011, par suite d'un processus d'appel d'offres d'une durée de trois ans, TELUS a conclu un contrat d'une durée de 10 ans avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, aux fins de la prestation de services de télécommunications et de services stratégiques au gouvernement et à ses partenaires du secteur public. TELUS était fournisseur d'un grand nombre de ces services auparavant. La société prévoit investir environ 350 millions de dollars sur une période de 10 ans afin d'offrir les technologies de télécommunications évoluées dans les régions rurales de la Colombie-Britannique. Le nouveau contrat se traduira par les avantages suivants pour les régions rurales :

- maintien de passerelles Internet et de points de présence dans 119 bureaux centraux de la province;
- accès continu abordable aux services Internet de gros pour les fournisseurs de services régionaux et locaux;
- vitesses Internet jusqu'à dix fois plus élevées dans plusieurs régions de la province;
- effort visant l'accroissement de la connectivité Internet, en vue de faire passer la population branchée d'environ 93 % à l'heure actuelle à environ 97 %, au moyen de divers programmes et engagements, conjointement avec le programme de compte de report géré par TELUS;
- branchement pouvant atteindre 450 écoles au moyen de câbles à fibres optiques haute vitesse sur une période de 10 ans;
- expansion, sur une période de cinq ans, de la couverture mobile sur un axe d'environ 1 700 km constitué de tronçons d'autoroutes primaires et secondaires qui n'étaient pas raccordés auparavant et sont principalement situés en terrains montagneux.

En mai 2011, TELUS a conclu une prolongation de cinq ans pour son contrat avec le gouvernement de l'Ontario visant la prestation et la gestion d'un ensemble de services de télécommunications, y compris la sécurité des technologies de l'information.

**Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de TELUS sur ses activités de base**

*Acquisition des activités d'un détaillant de services mobiles TELUS*

En 2011, la société a acquis une participation de 100 % dans certaines activités d'un détaillant de services mobiles TELUS, y compris celles acquises au premier trimestre pour un montant de trésorerie de 30 millions de dollars (30 millions de dollars déduction faite de la trésorerie acquise) et celles acquises au troisième trimestre pour un montant de trésorerie de 29 millions de dollars (29 millions de dollars déduction faite de la trésorerie acquise). Ces investissements ont été effectués dans le but d'améliorer l'uniformité et le contrôle des services à la clientèle, et d'accroître la distribution des produits mobiles et filaires dans l'ouest du Canada.

*Transactel*

En 2011, la société a acquis le contrôle de Transactel (Barbados) Inc. et accru sa participation dans cette société à 95 %. Transactel est une société de services d'impartition de processus opérationnels et de centres d'appels, disposant d'installations dans deux pays d'Amérique centrale. Un investissement total de 71 millions de dollars a été effectué dans le but d'accroître la capacité de la société à offrir des services d'impartition de processus opérationnels, particulièrement en espagnol, et à acquérir des capacités de redondance multisites pour soutenir d'autres installations. L'acquisition a été réalisée comme suit :

Au 31 décembre 2010, TELUS détenait une participation financière de 29,99 % dans Transactel (Barbados) Inc. Le 7 janvier 2011, la société a exercé sa première option d'achat position acheteur et acquis une participation financière additionnelle de 21,01 % dans Transactel, pour une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars. Par suite de l'exercice de cette option, la société a continué de comptabiliser sa participation financière directe de 51 % dans Transactel au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Subséquemment, Transactel (Barbados) Inc. a atteint l'objectif de croissance requis pour que TELUS exerce sa deuxième option d'achat position acheteur. La société a exercé cette deuxième option d'achat et acquis le contrôle de Transactel le 1<sup>er</sup> février 2011 (la date d'acquisition); par suite de l'exercice de cette option, la société a comptabilisé sa participation sur une base consolidée. Au premier trimestre de 2011, la société a dû réévaluer la participation financière ne donnant pas le contrôle de 51 % détenue précédemment en fonction de la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 16 millions de dollars au poste Autres produits opérationnels. Au deuxième trimestre de 2011, la société a comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence une transaction postérieure à l'acquisition visant à acquérir une participation financière supplémentaire de 44 % en contrepartie d'un montant en trésorerie de 51 millions de dollars. Se reporter à la note annexe 16 e) des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements à ce sujet.

*Solutions de dossiers médicaux électroniques*

En février 2011, TELUS a annoncé des ententes avec KinLogix Medical, Healthscreen Solutions et Wolf Medical Systems, afin d'intégrer leurs solutions de dossiers médicaux électroniques à la plateforme Espace Santé<sup>MC</sup> de TELUS, qui permet aux patients et aux fournisseurs de services de consulter et de partager de manière sécuritaire des renseignements médicaux. Le projet pilote devrait couvrir jusqu'à six millions de consommateurs au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique en 2011. La plateforme Espace Santé de TELUS, qui est optimisée par Microsoft HealthVault, est une plateforme sécurisée et confidentielle qui permet aux patients d'avoir accès à leurs propres renseignements de santé et de gérer ces renseignements. Elle devrait améliorer le flux des renseignements d'un bout à l'autre du continuum des soins de santé, peu importe l'endroit où les patients se trouvent. Cette stratégie est conforme à la vision de TELUS, qui consiste à contribuer à la transformation des soins de santé au Canada au moyen de technologies de communications, de manière à réduire les coûts et les erreurs, à mieux communiquer avec les patients et à favoriser la prévention des maladies.

*Jardin TELUS*

En mars 2011, TELUS a annoncé la conclusion d'un partenariat visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés au centre-ville de Vancouver. Ce projet, nommé Jardin TELUS, transformera le pâté de maisons où se trouve actuellement le siège social de la société. Il se composera d'une tour d'habitation de 46 étages et d'une tour de bureaux de 22 étages, et il donnera lieu à la rénovation de l'immeuble de 8 étages abritant actuellement le siège social de TELUS, de manière à y aménager des locaux à bureaux et des locaux pour commerces de détail pouvant être loués. L'immeuble d'habitation et l'immeuble commercial seront construits conformément aux normes LEED Platine et Or, respectivement, et intégreront des initiatives vertes qui devraient réduire la consommation d'énergie en utilisant au minimum 30 % moins d'énergie que des immeubles standards de même taille.

Le conseil municipal de Vancouver a approuvé le projet de réaménagement Jardin TELUS lors d'une audience publique tenue le 18 octobre 2011, donnant ainsi à la société l'autorisation de mettre au point les exigences en matière de rezonage. Les travaux de construction devraient débuter d'ici la fin de février 2012, conformément au calendrier établi, et être menés à terme en 2014. TELUS prévoit investir dans ce projet principalement au moyen de l'apport des biens immobiliers situés sur le pâté de maisons qu'elle détient ainsi que d'un financement de projet.

Le projet comprend un garage aérien anciennement détenu par la ville que la société a acquis, ainsi que des biens immobiliers détenus par TELUS. TELUS prévoit louer des locaux dans la nouvelle tour de bureaux détenue en copropriété, de manière à y aménager son nouveau siège social. La société ne prévoit pas maintenir un droit de propriété dans la tour d'habitation, à l'exclusion de certains locaux pour commerces de détail, lorsque la construction et la vente des copropriétés auront pris fin.

### **Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents**

En mai 2011, la société a annoncé le lancement de la suite bureautique le futur est simple TELUS<sup>MD</sup> offrant des produits et services à l'intention des petites et moyennes entreprises (« PME »). Cette suite a été élaborée en collaboration avec Cisco et elle se fonde sur la technologie Communications Unifiées de Cisco, qui est conçue sur mesure pour les entreprises comptant moins de 100 employés. La suite bureautique le futur est simple TELUS allie les systèmes de gestion de communication de bureau de Cisco aux services de réseau filaire et mobile de TELUS, et elle est offerte à l'échelle du Canada. En octobre 2011, la société a lancé l'ensemble TELUS Business Freedom regroupant des services de communications mobiles et filaires aux PME en Colombie-Britannique et en Alberta. Les deux forfaits flexibles offerts ne nécessitent aucun engagement à long terme et comportent les caractéristiques suivantes : remplacement d'appareils et modification des services en tout temps, soutien technique jour et nuit et une seule facture. Business Anywhere est une solution pour les entreprises ayant à leur service des employés qui doivent pouvoir accéder aux fonctions de l'entreprise de l'extérieur du bureau. Business Select est une solution pour les entreprises qui exercent principalement leurs activités dans un seul emplacement ou qui ont des exigences minimales en matière de mobilité.

En juin 2011, TELUS et Skype ont signé une entente qui permet aux clients de TELUS possédant des téléphones intelligents de se procurer des crédits Skype à partir de leur compte TELUS et de profiter des tarifs d'appels abordables de Skype. Les clients de TELUS peuvent également bénéficier des appels vocaux illimités entre utilisateurs Skype et des messages instantanés aux utilisateurs de partout dans le monde. La société a lancé le téléphone intelligent LG Optimus Black, édition Skype au cours de l'été 2011. Cet appareil a été personnalisé afin d'offrir la meilleure expérience client aux utilisateurs de Skype. TELUS a réduit les tarifs liés aux services d'itinérance mondiale mobiles avec le lancement de la tarification d'itinérance mondiale Simplicité<sup>MD</sup>, en juin 2011. Les tarifs de transmission de la voix en itinérance ont été réduits jusqu'à 50 %, et les tarifs de transmission de données en itinérance, jusqu'à 60 %. Les clients de TELUS n'ont plus à se procurer des ensembles ou des forfaits pour profiter des tarifs réduits, et ils peuvent ainsi facilement utiliser les services mobiles lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Ce service est possible grâce au réseau HSPA+ 4G de la société et aux négociations avec des fournisseurs de partout dans le monde pour réduire les tarifs d'itinérance.

Dans la foulée du lancement du programme Changez d'appareil en toute simplicité, en juin, TELUS a révolutionné les modalités de propriété des appareils pour avantager ses clients. Ainsi, pour les clients qui se sont procuré un appareil financé en vertu d'un contrat ayant pris effet après le 21 novembre 2010, le solde résiduel pour l'appareil figurera sur leur facture mensuelle. Ces clients peuvent en tout temps remplacer leur appareil par un nouvel appareil, moyennant son prix d'achat. Ils doivent par ailleurs régler le solde impayé sur leur ancien appareil. Si ces clients désirent résilier leur entente avant son expiration et ne plus faire affaire avec TELUS, ils doivent uniquement payer le solde résiduel de l'appareil plus des frais d'annulation anticipée de 50 \$ (le cas échéant). Ces nouvelles initiatives s'ajoutent à une série de services visant à améliorer l'expérience client en donnant aux abonnés de TELUS une plus grande liberté et une plus grande souplesse d'utilisation, et elles comprennent le service mobile de déverrouillage d'appareil que la plupart des abonnés des services postpayés de TELUS utilisant des appareils munis de cartes SIM fondés sur les technologies iDEN et HSPA peuvent utiliser. Les abonnés qui ont un forfait mensuel et qui utilisent un appareil muni d'une carte SIM admissible pendant au moins 90 jours peuvent demander que leur appareil soit déverrouillé, moyennant des frais de 50 \$.

TELUS a amélioré le service Télé OPTIK; elle a notamment accru le nombre de canaux offerts à la communauté sud-asiatique et ajouté une application Facebook qui permet aux abonnés d'accéder à leur compte Facebook et d'utiliser ce dernier pendant qu'ils regardent la télévision. Le service Télé OPTIK permet maintenant aux abonnés d'accéder à plus de 100 canaux de divertissement haute définition.

### **Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir l'efficacité opérationnelle**

En juin, TELUS a annoncé qu'elle compte investir plus de 20 millions de dollars sur une période de deux ans dans la Place TELUS, au centre-ville d'Edmonton. Cet investissement lui permettra de regrouper les espaces de travail et de procéder à des mises à niveau, conformément au programme Styles de travail de la société, ainsi qu'aux fins

de la revitalisation de l'espace vert autour de l'immeuble. À l'heure actuelle, la société loue une superficie d'environ 587 000 pieds carrés dans la Place TELUS à Edmonton, et elle a renouvelé le bail visant des locaux à bureaux dont la superficie totalise 318 000 pieds carrés, pour la période allant de 2016 à 2026 (se reporter à la *rubrique 7.8*, « *Obligations contractuelles* »).

Le programme Styles de travail vise à faire en sorte, dans la mesure du possible, que l'effectif de la société au pays soit composé d'ici 2015 d'au moins 40 % de travailleurs mobiles (travailleurs qui sont au bureau trois jours par semaine et partagent les postes de travail). Une autre tranche de 30 % pourrait travailler entièrement à domicile, et la tranche restante de 30 %, dans les immeubles de TELUS. L'objectif vise à réduire l'utilisation de biens immobiliers par la société et à aider cette dernière à réduire son empreinte environnementale.

**Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique**

En juin, les membres du Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT ») ont ratifié une nouvelle convention collective couvrant environ 11 200 membres actifs de l'équipe de TELUS travaillant au sein du secteur des services filaires et du secteur des services mobiles de la société au Canada. La nouvelle convention prendra fin à la fin de 2015. De plus, la société a entamé des négociations liées à la convention collective visant une région du Québec, qui prendra fin à la fin de 2011. Se reporter à la *rubrique 10.4*.

### 3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction renouvelle ses priorités ou en établit de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les priorités stratégiques à long terme de TELUS, et de se pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme.

#### Priorités de la société pour 2011

Fournir aux clients des produits alignés sur la promesse de marque « le futur est simple »<sup>MD</sup> de TELUS

Optimiser les réseaux à large bande mobiles et filaires de pointe de TELUS

Stimuler la position de chef de file de la société sur les marchés des PME et des soins de santé

Continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle de TELUS de manière à assurer une concurrence efficace et à financer la croissance future de la société

Accroître l'engagement de l'équipe de TELUS pour l'amener à un niveau supérieur et poursuivre l'esprit de notre principe « notre entreprise, notre clientèle, notre collectivité, notre équipe, ma responsabilité »

### 4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

#### 4.1 Principaux marchés et concurrents

Une description des principaux marchés et concurrents de la société est présentée à la *rubrique 4.1* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS. Se reporter à la mise à jour concernant la concurrence présentée à la section « *Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2011* », à la *rubrique 9*.

#### 4.2 Ressources opérationnelles

Les ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS.

#### 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

##### *Politiques financières liées à la structure du capital*

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) de tenir compte des intérêts des détenteurs de titres de participation et de ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouvelles actions, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BALIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que les ratios de distribution. Se reporter à la *rubrique 7.4, « Situation de trésorerie et sources de financement »*.

*Plan financier et plan de gestion de la structure du capital*

**Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital de TELUS pour 2011**

|  |
|--|
| <p><b>Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS</b></p> <p>Le dividende du troisième trimestre versé le 3 octobre 2011 se chiffre à 55 cents par action, soit une hausse de 10 % par rapport au dividende versé à la période correspondante de 2010. Un dividende de 58 cents par action a été déclaré le 2 novembre 2011 pour le quatrième trimestre et est payable le 3 janvier 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2011. Le dividende du quatrième trimestre reflète une hausse de 5,5 %, par rapport au dividende pour les deux trimestres précédents, et une augmentation de 5,5 cents, ou 10,5 %, par rapport à l'exercice précédent.</p> <p>TELUS prévoit poursuivre avec deux hausses de dividendes par année jusqu'en 2013, dividendes qui sont normalement déclarés en mai et en novembre, et elle s'attend à ce que la hausse annuelle se situe autour de 10 %. Nonobstant ce qui précède, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de la situation financière de la société et de ses perspectives sur une base trimestrielle. TELUS continue de maintenir son ratio de distribution à long terme se situant dans une fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective.</p> |
| <p><b>Utiliser le produit des créances titrisées (présenté comme des emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie</b></p> <p>Le papier commercial émis a augmenté de 150 millions de dollars au premier trimestre de 2011, aux fins du financement de la cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars aux régimes de retraite à prestations définies et des acquisitions effectuées au cours de la période. Au deuxième trimestre de 2011, le papier commercial émis a augmenté de 728 millions de dollars et il a complété l'émission en mai 2011 de 600 millions de dollars de billets d'une durée de cinq ans; ces émissions ont servi à rembourser les billets libellés en dollars américains arrivés à échéance et à régler les swaps de devises connexes, ainsi qu'à financer un investissement additionnel dans Transactel (Barbados) Inc. Au troisième trimestre de 2011, TELUS a réduit son papier commercial de 221 millions de dollars, ramenant le solde au 30 septembre à 761 millions de dollars.</p>   |
| <p><b>Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier</b></p> <p><u>Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars</u> – La société disposait de facilités de crédit inutilisées de plus de 1,15 milliard de dollars au 30 septembre 2011, ainsi que d'un montant additionnel de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances.</p> <p><u>Ratio de la dette nette par rapport au BALIA excluant les coûts de restructuration de 1,5 à 2,0 fois</u> – Le ratio était de 1,8 fois au 30 septembre 2011. Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i>.</p> <p><u>Ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective</u> – Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i>.</p>  |
| <p><b>Maintenir sa position de pleine couverture du risque de change à l'égard de sa dette</b></p> <p>La seule émission restante de titres de créance libellés en devises est arrivée à échéance et a été remboursée le 1<sup>er</sup> juin 2011, et le passif dérivé connexe a été réglé.</p>   |
| <p><b>Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes, à l'avenir</b></p> <p>Au 4 novembre 2011, les cotes de crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.</p>  |

**4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

**5. Analyse des résultats opérationnels**

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

## 5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels de la société constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution utilisés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle présentée à la note 5 annexe des états financiers consolidés intermédiaires résumés est régulièrement communiquée au chef de la direction de la société (le principal décideur opérationnel).

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels

La date du passage aux IFRS par la société est le 1<sup>er</sup> janvier 2011, et la date de transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Se reporter à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », du présent rapport de gestion et à la note annexe 24, « *Explication de la transition aux IFRS de l'IASB* », des états financiers consolidés intermédiaires résumés datés du 30 septembre 2011. Les résultats trimestriels de 2010 selon les IFRS présentés ci-dessous ne comportent pas de différences significatives par rapport aux résultats présentés conformément aux PCGR du Canada antérieurs. Se reporter à la *rubrique 8.2.3* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS pour une description des différences quantifiées dans les postes Produits d'exploitation, Bénéfice net et Bénéfice par action de base et dilué pour chaque trimestre de 2010. Dans le tableau ci-dessous, les résultats pour le quatrième trimestre de 2009 sont basés sur les PCGR du Canada antérieurs, et seule l'analyse plus générale des tendances renvoie à ces résultats.

### Sommaire des résultats trimestriels

| (en millions de dollars, sauf les montants par action)                               | IFRS de l'IASB |         |         |         |         |         |         | PCGR du Canada antérieurs |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------------------|
|  | T3 2011        | T2 2011 | T1 2011 | T4 2010 | T3 2010 | T2 2010 | T1 2010 | T4 2009                   |
| <b>Produits opérationnels</b>  | <b>2 622</b>   | 2 554   | 2 531   | 2 554   | 2 461   | 2 400   | 2 377   | 2 443                     |
| <b>Charges opérationnelles</b>   |                |         |         |         |         |         |         |                           |
| Achat de biens et services <sup>1</sup>  | 1 178          | 1 134   | 1 098   | 1 235   | 1 036   | 997     | 968     | 1 081                     |
| Charge au titre des avantages du personnel <sup>2</sup>                              | 476            | 470     | 447     | 478     | 484     | 478     | 466     | 573                       |
| Dotation aux amortissements  | 443            | 442     | 444     | 445     | 433     | 409     | 454     | 441                       |
|  | <b>2 097</b>   | 2 046   | 1 989   | 2 158   | 1 953   | 1 884   | 1 888   | 2 095                     |
| <b>Bénéfice opérationnel</b>   | <b>525</b>     | 508     | 542     | 396     | 508     | 516     | 489     | 348                       |
| Autres charges, montant net  | —              | —       | —       | —       | —       | —       | —       | 10                        |
| Coûts de financement   | 92             | 94      | 104     | 105     | 185     | 117     | 115     | 230                       |
| <b>Bénéfice avant impôt</b>  | <b>433</b>     | 414     | 438     | 291     | 323     | 399     | 374     | 108                       |
| Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice  | 107            | 90      | 110     | 65      | 72      | 97      | 101     | (48)                      |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>326</b>     | 324     | 328     | 226     | 251     | 302     | 273     | 156                       |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et actions sans droit de vote</b> | <b>325</b>     | 321     | 327     | 225     | 250     | 301     | 272     | 155                       |
| <b>Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote</b>                |                |         |         |         |         |         |         |                           |
| – De base  | 1,00           | 0,99    | 1,01    | 0,70    | 0,78    | 0,94    | 0,85    | 0,49                      |
| – Dilué  | 1,00           | 0,98    | 1,00    | 0,70    | 0,78    | 0,94    | 0,85    | 0,49                      |
| Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote     | 0,55           | 0,55    | 0,525   | 0,525   | 0,50    | 0,50    | 0,475   | 0,475                     |
| <b>Information supplémentaire</b>  |                |         |         |         |         |         |         |                           |
| BAIIA <sup>3</sup>   | 968            | 950     | 986     | 841     | 941     | 925     | 943     | 789                       |
| Autres coûts de restructuration  | 4              | 7       | 1       | 30      | 1       | —       | —       | 1                         |
| Coûts de restructuration liés à l'effectif   | (1)            | 5       | 3       | 8       | 16      | 19      | 6       | 76                        |

1. Comprend les autres coûts de restructuration, tels qu'ils sont illustrés ci-dessus dans l'Information supplémentaire. En ce qui concerne le quatrième trimestre de 2009, représente les charges opérationnelles plus les coûts de restructuration, tels qu'ils sont présentés selon les PCGR du Canada antérieurs, moins la charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la note 2 ci-dessous).
2. Comprend les coûts de restructuration liés à l'effectif, tels qu'ils sont illustrés ci-dessus dans l'Information supplémentaire. La charge au titre des avantages du personnel pour 2009 selon les PCGR du Canada antérieurs a initialement été présentée dans la note sur les renseignements financiers supplémentaires figurant aux états financiers consolidés.
3. Représente le bénéfice opérationnel compte non tenu de la dotation aux amortissements. Chiffres tels qu'ils ont initialement été présentés pour le quatrième trimestre de 2009.

## Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés reflète principalement i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement des PMAA et du nombre d'abonnés; ii) l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile; iii) la croissance des produits tirés des services mobiles de transmission de données, laquelle a largement neutralisé la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services. Avec prise d'effet en 2011, les transactions liées à Transactel et les activités d'un détaillant de services mobiles acquises sont consolidées, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de produits supplémentaires de 11 millions de dollars, de 13 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, aux premier, deuxième et troisième trimestres, et a eu une incidence de néant, de (1) million de dollars et de 3 millions de dollars, respectivement, sur le bénéfice net aux premier, deuxième et troisième trimestres.

Les produits tirés du réseau mobile reflètent la tendance au chapitre de la croissance des produits tirés des services de transmission de données (croissance d'un exercice à l'autre de 53 % au troisième trimestre de 2011), laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix, pour laquelle une analyse est présentée à la *rubrique 5.4*. La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données en raison de l'utilisation accrue de téléphones intelligents. L'accroissement de la demande visant les services mobiles de transmission de données pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau et de la capacité spectrale dans l'avenir. Les produits tirés de l'équipement mobile se sont de façon générale accrus d'un exercice à l'autre, en raison des volumes à la hausse d'acquisition d'abonnés et de fidélisation découlant du programme Changez d'appareil en toute simplicité, ainsi que de l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA du secteur des services mobiles moins élevé au quatrième trimestre. Le troisième trimestre est devenu tout aussi important que le quatrième trimestre en ce qui a trait aux ajouts d'abonnés et aux coûts d'acquisition connexes, en raison de l'importance qu'accorde l'industrie aux promotions pour la rentrée scolaire. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Par ailleurs, les PMAA tirés des services mobiles subissent généralement des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

La tendance positive au chapitre des produits tirés des services filaires reflète la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'augmentation continue du nombre d'abonnés à TELUS TV (jusqu'à 70 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2011), ainsi que la croissance des produits tirés des services de transmission de données améliorés, des services Internet et des services gérés à l'intention du marché d'affaires, atténuées par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de données de base existants. La croissance des produits tirés des services Internet tient notamment à l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet OPTIK découlant de l'offre de produits groupés avec le service Télé OPTIK, ainsi qu'aux hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau tient au passage aux services mobiles et aux services IP, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont diminué au cours des cinq trimestres les plus récents, en raison des services Télé OPTIK et Internet OPTIK de TELUS et de l'offre de produits groupés améliorés. Bien que les lignes d'affaires d'accès au réseau reflètent la croissance d'un exercice à l'autre enregistrée au cours des deux premiers trimestres de 2011, en raison de l'offre de services de gros, la tendance à la baisse générale au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau au troisième trimestre de 2011 reflète l'intensification de la concurrence sur le marché des PME, ainsi que le délaissement des services de transmission de la voix en faveur des services IP plus efficaces.

La tendance au chapitre de l'achat de biens et services reflète l'augmentation des coûts engagés à l'appui du nombre à la hausse d'abonnés des services mobiles et du service Télé OPTIK de TELUS, ainsi que l'augmentation saisonnière des charges liées aux services mobiles aux troisième et quatrième trimestres, dont il est fait mention ci-dessus. De plus, les résultats au quatrième trimestre de 2010 reflètent la comptabilisation d'importants autres coûts de restructuration de 30 millions de dollars au titre des initiatives d'efficacité opérationnelle.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2011, la charge au titre des avantages du personnel reflète l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») découlant de l'acquisition de Transactel (Barbados) Inc. et des activités d'un détaillant de services mobiles, ainsi que de l'embauche ciblée de personnel pour soutenir la croissance du service TELUS TV, des services à l'intention du marché d'affaires et des services mobiles, facteurs neutralisés en partie par la baisse des coûts de restructuration liés à l'effectif et par la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies. La charge au titre des avantages du personnel en 2010 reflétait la baisse du nombre d'employés ETP au pays découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle et de l'attrition, facteur neutralisé en partie par l'accroissement de la rémunération et par une augmentation du nombre d'employés ETP de TELUS International aux fins de la prestation de services aux clients d'affaires et à des fins internes.

La baisse séquentielle de la dotation aux amortissements trimestrielle au deuxième trimestre de 2010 tenait compte de la diminution sur une base actualisée de l'amortissement des décodeurs pour la télévision découlant de l'augmentation de leur durée d'utilité estimative, ainsi que de l'incidence de la diminution des dépenses d'investissement au premier semestre de 2010. Elle tient aussi compte d'une réduction d'environ 5 millions de dollars découlant de la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement touchant des immobilisations inscrites à l'actif lors d'exercices antérieurs qui ont été entièrement amorties, suivant l'établissement de leur admissibilité par l'administration fiscale. La hausse séquentielle de la dotation aux amortissements à compter du quatrième trimestre de 2009 est imputable au nombre plus élevé d'immobilisations en service, y compris le réseau sans fil HSPA+ dont le lancement a eu lieu en novembre 2009, facteur neutralisé en partie par la comptabilisation de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 10 millions de dollars.

Les coûts de financement pour chaque période sont présentés déduction faite des montants variables de produits d'intérêts, y compris les intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Les coûts de financement trimestriels comptabilisés en 2011 sont inférieurs à ceux des périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la diminution des taux d'intérêt effectifs découlant des activités de refinancement en 2010 et en 2011, ainsi que du fait qu'aucune charge de remboursement par anticipation n'a été comptabilisée en 2011. Par conséquent, les coûts de financement comptabilisés pour l'exercice complet 2011 devraient être environ 135 millions de dollars moins élevés qu'en 2010 (se reporter à la *rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2011 »*, et à la *rubrique 7.3* pour une analyse des activités de financement de l'exercice considéré). Les coûts de financement au troisième trimestre de 2010 incluaient une charge de financement de 15 millions de dollars liée au calcul final du solde du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix, ainsi qu'une perte de 52 millions de dollars liée au remboursement par anticipation d'une tranche d'environ 45 % du montant en capital des billets à 8 % libellés en dollars américains et au dénouement des swaps de devises connexes. Les coûts de financement au quatrième trimestre de 2009 incluaient une perte de 99 millions de dollars découlant du remboursement par anticipation antérieur d'une tranche du montant en capital de ces billets. Chacun de ces remboursements a été financé par l'émission, pour un coût moindre, de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations de l'impôt sur le bénéfice, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements.

#### Ajustements liés à l'impôt sur le bénéfice

| (en millions de dollars, sauf les montants par action)                    | IFRS de l'IASB |         |         |         |         |         |         | PCGR du Canada antérieurs |
|---|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------------------|
|   | T3 2011        | T2 2011 | T1 2011 | T4 2010 | T3 2010 | T2 2010 | T1 2010 |                           |
| Incidence approximative sur le bénéfice net                               | —              | 11      | —       | 10      | 9       | 10      | 1       | 71                        |
| Incidence approximative sur le bénéfice par action                        | —              | 0,03    | —       | 0,03    | 0,03    | 0,03    | —       | 0,23                      |
| Bénéfice par action de base approximatif excluant les incidences fiscales | <b>1,00</b>    | 0,96    | 1,01    | 0,67    | 0,75    | 0,91    | 0,85    | 0,26                      |

### 5.3 Comptes consolidés de résultat et états consolidés des autres éléments du résultat global

L'analyse qui suit porte sur le rendement consolidé de TELUS. Des informations sectorielles sont fournies à la rubrique 5.4, « Secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Secteur des services mobiles », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses d'investissement ».

| Produits opérationnels<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |       |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|--|-------------------------------------|-------|-----------|--|-------|-----------|
|  | 2011                                | 2010  | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Services   | 2 443                               | 2 307 | 5,9 %     | 7 159  | 6 794 | 5,4 %     |
| Équipement   | 169                                 | 139   | 21,6 %    | 503  | 405   | 24,2 %    |
|  | 2 612                               | 2 446 | 6,8 %     | 7 662  | 7 199 | 6,4 %     |
| Autres produits opérationnels                      | 10                                  | 15    | (33,3) %  | 45   | 39    | 15,4 %    |
|  | 2 622                               | 2 461 | 6,5 %     | 7 707  | 7 238 | 6,5 %     |

Les produits opérationnels consolidés ont augmenté de 161 millions de dollars et de 469 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 136 millions de dollars et de 365 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les produits tirés des services mobiles se sont accrus d'un exercice à l'autre de 102 millions de dollars et de 318 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois, en raison essentiellement de la croissance des produits tirés des services de réseau mobile découlant de l'adoption accélérée des téléphones intelligents et de la croissance du nombre d'abonnés. Les produits tirés des services filaires ont augmenté d'un exercice à l'autre de 34 millions de dollars et de 47 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois, résultats qui tiennent au fait que la croissance des services de transmission de données, y compris les services Télé OPTIK et Internet OPTIK, a excédé la baisse des services de transmission de la voix locaux et interurbains existants.
- Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 30 millions de dollars et de 98 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les ventes d'équipement mobile se sont accrues d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars et de 45 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période des neuf premiers mois, en raison des volumes à la hausse d'acquisition d'abonnés et de fidélisation, d'une plus grande proportion de ventes de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés découlant du programme Changez d'appareil en toute simplicité et, dans une moindre mesure, des ventes de tablettes au cours de l'exercice considéré. Les ventes d'équipement filaire ont augmenté d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars et de 53 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois, en raison des ventes d'équipement à d'importants clients d'affaires.
- Les autres produits opérationnels comprennent les subventions transférables concernant les zones de desserte à coût élevé et le recouvrement des coûts liés à l'effectif en vertu de programmes gouvernementaux admissibles, ainsi que les profits, le bénéfice ou les pertes sur placements, et les profits ou pertes à la cession de biens immobiliers. Les autres produits opérationnels ont diminué de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et ils ont augmenté de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. L'augmentation pour la période de neuf mois tient essentiellement à la comptabilisation, au premier trimestre de 2011, d'un profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel (comme il est fait mention à la rubrique 2). Les autres variations au cours du trimestre et de la période de neuf mois découlent d'une réduction de l'aide publique sous forme de subventions transférables concernant les zones de desserte à coût élevé et du recouvrement de coûts liés à l'effectif en vertu de programmes gouvernementaux admissibles. Se reporter à la note annexe 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

| Charges opérationnelles<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |       |           | Périodes de neuf mois closes<br>les 30 septembre |       |           |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|--|-------|-----------|
|   | 2011                                | 2010  | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Achat de biens et services                          | 1 178                               | 1 036 | 13,7 %    | 3 410  | 3 001 | 13,6 %    |
| Charge au titre des avantages du personnel          | 476                                 | 484   | (1,7) %   | 1 393  | 1 428 | (2,5) %   |
| Amortissement des immobilisations corporelles       | 331                                 | 333   | (0,6) %   | 989  | 997   | (0,8) %   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles     | 112                                 | 100   | 12,0 %    | 340  | 299   | 13,7 %    |
|   | 2 097                               | 1 953 | 7,4 %     | 6 132  | 5 725 | 7,1 %     |

Les charges opérationnelles consolidées ont augmenté de 144 millions de dollars et de 407 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

- L'achat de biens et services a augmenté d'un exercice à l'autre de 142 millions de dollars et de 409 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Ces résultats reflètent l'accroissement des coûts d'acquisition d'abonnés et des frais de fidélisation dans le secteur des services mobiles, ainsi que l'augmentation des coûts engagés relativement au contenu et au soutien en vue d'accroître et de gérer les services filaires Télé OPTIK.
- La charge au titre des avantages du personnel a diminué d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars et de 35 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Ces diminutions reflètent principalement la baisse des coûts de restructuration liés à l'effectif, la hausse du recouvrement au titre des régimes de retraite à prestations définies, la réduction de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, qui tient principalement au fait que des salariés ont choisi de régler leurs options autrement qu'aux termes de l'option de règlement en espèces net, et la hausse légère des coûts liés à la main-d'œuvre inscrits à l'actif, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de la charge au titre des salaires. La charge au titre des salaires s'est accrue de 20 millions de dollars au cours du trimestre et de 33 millions de dollars au cours de la période de neuf mois, en raison de la hausse des taux de rémunération du personnel syndiqué au troisième trimestre de 2011, de l'augmentation des taux de rémunération de la direction au deuxième trimestre de 2011, ainsi que de la prise en compte des transactions liées à Transactel depuis le 1<sup>er</sup> février et de l'acquisition des activités d'un détaillant de services mobiles TELUS en 2011.
- L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 2 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles découle essentiellement de l'augmentation des actifs entièrement amortis et d'une diminution, depuis le début de l'exercice, de l'amortissement des décodeurs pour le service TELUS TV, en raison de la hausse de la durée d'utilité attendue au deuxième trimestre de 2010, facteur neutralisé en partie par la croissance du réseau sans fil HSPA+ et des autres immobilisations corporelles, ainsi que des actifs de Transactel acquis.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 12 millions de dollars et de 41 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces augmentations tiennent principalement aux dépenses d'investissement continues dans le réseau et dans les logiciels administratifs, à l'amortissement des listes de clients découlant des acquisitions de Transactel et des activités d'un détaillant fournisseur de services mobiles en 2011 et, en ce qui concerne la période de neuf mois, à la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2010, de crédits d'impôt à l'investissement de 5 millions de dollars.

| Bénéfice opérationnel<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|---|-------------------------------------|------|-----------|--|-------|-----------|
|   | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
|   | 525                                 | 508  | 3,3 %     | 1 575  | 1 513 | 4,1 %     |

Le bénéfice opérationnel a augmenté de 17 millions de dollars et de 62 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la hausse du BAIIA. Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est accru de 36 millions de dollars et de 137 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010 (se reporter à la *rubrique 5.4*). Cependant, l'augmentation du BAIIA du secteur des services mobiles a été neutralisée en partie par une baisse de 9 millions de dollars et de 42 millions de dollars, respectivement, du BAIIA du secteur des services filaires au cours du trimestre et de la période de neuf mois (se reporter à la *rubrique 5.5*), ainsi que par la dotation aux amortissements, laquelle a augmenté de 10 millions de dollars et de 33 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois.

| Coûts de financement<br>(en millions de dollars)   | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |      |           |
|--|-------------------------------------|------|-----------|--|------|-----------|
|  | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010 | Variation |
| Charges d'intérêts excluant la perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance | 90                                  | 137  | (34,3) %  | 298  | 369  | (19,2) %  |
| Perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance                                | —                                   | 52   | n.s.      | —  | 52   | n.s.      |
| Profits (pertes) de change et produits d'intérêts  | 2                                   | (4)  | n.s.      | (8)  | (4)  | n.s.      |
|  | 92                                  | 185  | (50,3) %  | 290  | 417  | (30,5) %  |

Les coûts de financement ont diminué de 93 millions de dollars et de 127 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la comptabilisation, en septembre 2010, d'une perte liée au remboursement par anticipation d'une tranche des billets libellés en dollars américains et au règlement des swaps de devises connexes. Les charges d'intérêts excluant la perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance ont reculé d'un exercice à l'autre de 47 millions de dollars et de 71 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la baisse du taux d'intérêt effectif sur la dette à long terme découlant des activités de financement au cours du deuxième trimestre de 2011 et du troisième trimestre de 2010, ainsi que de la comptabilisation, au troisième trimestre de 2010, d'une charge de financement de 15 millions de dollars de l'exercice précédent découlant de la décision du CRTC concernant le compte de report. Le solde moyen de la dette, compte tenu des passifs dérivés applicables antérieurs au trimestre considéré, a également diminué au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

La baisse du taux d'intérêt effectif tient : i) au remboursement par anticipation, en septembre 2010, de billets à 8 % libellés en dollars américains et au dénouement des swaps de devises connexes, transactions qui ont été financées par l'émission, en juillet 2010, de billets à 5,05 %; ii) à l'arrivée à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2011 de la tranche restante des billets libellés en dollars américains et au règlement des swaps de devises connexes, financés au moyen de l'émission en mai 2011 de titres de créance à 3,65 % et de papier commercial à faible taux. Les coûts de financement pour l'exercice complet 2011 devraient être environ 135 millions de dollars moins élevés qu'en 2010. Se reporter à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2011 ».

| Charge d'impôt sur le bénéfice<br>(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)   | Trimestres clos les<br>30 septembre |           |               | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |            |               |
|--|-------------------------------------|-----------|---------------|--|------------|---------------|
|  | 2011                                | 2010      | Variation     | 2011   | 2010       | Variation     |
| Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés  | 117                                 | 95        | 23,2 %        | 349  | 318        | 9,7 %         |
| Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs                              | (10)                                | (16)      | —             | (25)   | (32)       | —             |
| Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement | —                                   | (8)       | —             | (11)   | (19)       | —             |
| Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions   | —                                   | 1         | —             | —  | 3          | —             |
| Autres   | —                                   | —         | —             | (6)  | —          | —             |
|  | <b>107</b>                          | <b>72</b> | <b>48,6 %</b> | <b>307</b>                                       | <b>270</b> | <b>13,7 %</b> |
| Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)   | 27,1                                | 28,9      | (1,8) pt      | 27,2   | 29,0       | (1,8) pt      |
| Taux d'imposition effectifs (en %)   | 24,7                                | 22,2      | 2,5 pts       | 23,9   | 24,6       | (0,7) pt      |

L'augmentation de 22 millions de dollars et de 31 millions de dollars, respectivement, des impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, découle de la hausse du bénéfice avant impôt, facteur neutralisé en partie par une baisse du taux d'imposition combiné prévu par la loi. Les taux d'imposition effectifs étaient moins élevés que les taux prévus par la loi, en raison de la réévaluation des passifs d'impôt différé, de l'écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs et des ajustements corrélatifs à ce redressement, ainsi que des autres écarts au chapitre du bénéfice imposable.

| Bénéfice net<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |            |               | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |            |               |
|--|-------------------------------------|------------|---------------|--|------------|---------------|
|  | 2011                                | 2010       | Variation     | 2011   | 2010       | Variation     |
|  | <b>326</b>                          | <b>251</b> | <b>29,9 %</b> | <b>978</b>                                       | <b>826</b> | <b>18,4 %</b> |

Le bénéfice net a augmenté de 75 millions de dollars et de 152 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Se reporter à l'analyse sommaire présentée à la *rubrique 1.3*.

| Autres éléments du résultat global<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |      |           |
|--|-------------------------------------|------|-----------|--|------|-----------|
|  | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010 | Variation |
| Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat | 13                                  | 38   | (65,8) %  | 11   | 56   | (80,4) %  |
| Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat | (360)                               | 200  | n.s.      | (443)  | (17) | n.s.      |
|  | (347)                               | 238  | n.s.      | (432)  | 39   | n.s.      |

Les autres éléments du résultat global qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, ainsi que les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger.

L'autre élément du résultat global qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat concerne les écarts actuariels après impôt au titre des régimes à prestations définies qui se produisent lorsque le taux de rendement réel des régimes pour la période diffère des taux de rendement à long terme attendus, et qui fluctueront probablement d'une période à l'autre.

#### 5.4 Secteur des services mobiles

Les produits opérationnels du secteur des services mobiles ont augmenté de 117 millions de dollars et de 368 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

| Produits opérationnels – secteur des services mobiles<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |       |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|--|-------|-----------|
|   | 2011                                | 2010  | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Voix  | 845                                 | 896   | (5,7) %   | 2 515  | 2 596 | (3,1) %   |
| Données   | 444                                 | 291   | 52,6 %    | 1 212  | 815   | 48,7 %    |
| Services de réseau  | 1 289                               | 1 187 | 8,6 %     | 3 727  | 3 411 | 9,3 %     |
| Équipement et autres produits   | 108                                 | 95    | 13,7 %    | 311  | 264   | 17,8 %    |
| Produits opérationnels externes   | 1 397                               | 1 282 | 9,0 %     | 4 038  | 3 675 | 9,9 %     |
| Produits tirés des activités intersectorielles                                    | 10                                  | 8     | 25,0 %    | 29   | 24    | 20,8 %    |
| Total des produits opérationnels  | 1 407                               | 1 290 | 9,1 %     | 4 067  | 3 699 | 9,9 %     |

- Les produits tirés des services de réseau se sont accrus d'un exercice à l'autre de 102 millions de dollars et de 316 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois.

Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 51 millions de dollars au troisième trimestre et de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, en raison de la tendance continue à la baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 39,62 \$ au troisième trimestre de 2011 et à 39,81 \$ au cours des neuf premiers mois de 2011, en baisse de 4,60 \$ (10 %) et de 3,72 \$ (8,5 %), respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix reflète l'utilisation croissante des services de transmission de données tenant au fait que les abonnés optent pour des forfaits dont les tarifs sont davantage axés sur les services de transmission de données, et qu'ils remplacent les communications vocales par la messagerie textuelle, la messagerie instantanée et les applications vocales. La baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix reflète également l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses découlant des changements dans les habitudes des abonnés et l'adoption de forfaits visant à optimiser les tarifs, la pénétration accrue de la marque Koodo, qui génère des PMAA plus faibles, un volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile et aux tablettes pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré, et la diminution des PMAA tirés du service Mike<sup>MD</sup>, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance depuis l'étranger.

Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 153 millions de dollars, ou 53 %, au troisième trimestre de 2011, et de 397 millions de dollars, ou 49 %, au cours des neuf premiers mois de 2011. Ces augmentations reflètent les produits élevés tirés des services liés aux téléphones intelligents et à la messagerie textuelle, qui découlent de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, de l'utilisation accrue de forfaits de services de transmission de données, de la

croissance des clés Internet mobile et des tablettes, de l'accroissement des tarifs liés à la messagerie textuelle payable à l'usage, ainsi que de la hausse des volumes liés aux services de transmission de données en itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance. Les produits tirés des services de transmission de données ont représenté 34 % des produits tirés des services de réseau au troisième trimestre de 2011 et 33 % au cours des neuf premiers mois de 2011, comparativement à 25 % et à 24 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 20,90 \$ et à 19,30 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, en hausse de 6,37 \$, ou 44 %, et de 5,47 \$, ou 40 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La croissance des PMAA tirés des services de transmission de données d'un exercice à l'autre s'est poursuivie et s'est établie à 44 % au troisième trimestre comparativement à 39 % et à 35 %, respectivement, aux deuxième et premier trimestres de 2011 et à 27 %, à 21 %, à 19 % et à 17 %, respectivement, aux quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2010.

Les PMAA combinés se sont établis à 60,52 \$ et à 59,11 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, en hausse de 1,77 \$, ou 3,0 %, et de 1,75 \$, ou 3,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La hausse des PMAA combinés reflète l'utilisation accrue des services de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. La hausse de 3,0 % des PMAA enregistrée ce trimestre représente la quatrième augmentation trimestrielle consécutive enregistrée d'un exercice à l'autre.

L'augmentation des ajouts bruts d'abonnés reflète l'amélioration de la gamme d'appareils, les activités promotionnelles et les efforts continus déployés afin d'attirer des abonnés des services postpayés présentant une valeur élevée, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence visant tant les services postpayés que les services prépayés. Le total des ajouts bruts d'abonnés s'est accru d'un exercice à l'autre de 1,3 % au troisième trimestre de 2011 et de 5,8 % au cours des neuf premiers mois de 2011. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont accrus d'un exercice à l'autre de 8,7 % et de 11 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, car la société a continué de se concentrer sur l'accroissement du nombre d'abonnés aux services postpayés présentant une valeur plus élevée, y compris les abonnés au service Koodo, tandis que les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ont affiché une baisse considérable de 15 % et de 5,8 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent.

Bien que les ajouts bruts d'abonnés aient augmenté de 6 000 et de 72 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, les ajouts nets d'abonnés quant à eux ont diminué de 39 000 et de 88 000, respectivement. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont accrus de 1 000 au troisième trimestre et ont diminué de 29 000 au cours des neuf premiers mois de 2011, résultats qui tiennent compte de l'incidence des taux de désabonnement plus élevés découlant de la perte d'un contrat visant la prestation de services mobiles octroyé par le gouvernement fédéral à un concurrent (19 000 abonnés et 67 000 abonnés, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, soit une hausse du taux de désabonnement de 0,09 point de pourcentage et de 0,11 point de pourcentage, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011). Compte non tenu de la perte de ce contrat, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés sont élevés et reflètent les efforts fructueux déployés pour fidéliser les abonnés présentant une valeur élevée. La baisse générale des ajouts nets reflète l'intensification de la concurrence de la part de nouveaux venus, particulièrement dans le marché des services prépayés, et le lancement ou le relancement de marques par des entreprises titulaires. L'intensification de la concurrence a été particulièrement marquée au chapitre des tarifs et du plus grand nombre de forfaits permettant un usage illimité nécessitant un plus important financement des appareils qui sont offerts par de nouveaux venus et par des entreprises titulaires nationales concurrentes. Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés des services mobiles s'est établi à 1,67 % au troisième trimestre de 2011 et à 1,68 % au cours des neuf premiers mois de 2011, en hausse par rapport à 1,54 % et à 1,52 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2010. Le taux de désabonnement pour le trimestre considéré est demeuré inchangé par rapport au taux de 1,67 % enregistré au deuxième trimestre de 2011 et il a diminué par rapport au taux de 1,70 % enregistré au premier trimestre de 2011 et au taux de 1,72 % enregistré au quatrième trimestre de 2010.

La société a enregistré une hausse du taux d'adoption des téléphones intelligents depuis le quatrième trimestre de 2010. Ces téléphones ont représenté 70 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2011, par rapport à 38 % au troisième trimestre de 2010. Au 30 septembre 2011, les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentaient 48 % du nombre d'abonnés des services postpayés, comparativement à 28 % à l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix, et leur taux de désabonnement est moins élevé.

Toutefois, les coûts d'acquisition d'abonnés et les frais de fidélisation découlant de ces téléphones sont plus élevés en raison du financement élevé des appareils associé aux contrats pluriannuels conclus ou renouvelés. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données, sur les PMAA et sur les taux de désabonnement, et se traduire par une hausse des produits opérationnels prévus sur la durée de l'appareil. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents devrait également donner lieu à une hausse des frais de fidélisation dans l'avenir et à une utilisation accrue du réseau, et nécessiter des investissements continus dans le réseau.

- Les produits tirés de l'équipement et autres produits ont augmenté d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars et de 47 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois, en raison essentiellement de la hausse des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation, du nombre plus élevé de branchements de téléphones intelligents par des abonnés existants et de nouveaux abonnés, des produits tirés du programme Changez d'appareil en toute simplicité lancé en novembre 2010 et offert aux abonnés des services postpayés qui remplacent leur appareil par un nouvel appareil avant l'expiration de leur contrat et, dans une moindre mesure, des produits plus élevés tirés des ventes d'accessoires. L'augmentation a été neutralisée en partie par les pressions concurrentielles sur les prix des appareils, qui ont entraîné une hausse des coûts de financement des appareils.
- Les produits tirés des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services mobiles au secteur des services filaires, et ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

#### Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

|   | Aux 30 septembre |              |              |
|---|------------------|--------------|--------------|
|   | 2011             | 2010         | Variation    |
| <b>Abonnés (en milliers)</b>  |                  |              |              |
| Postpayés   | 5 982            | 5 596        | 6,9 %        |
| Prépayés  | 1 229            | 1 256        | (2,1) %      |
| <b>Total</b>  | <b>7 211</b>     | <b>6 852</b> | <b>5,2 %</b> |
| Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)                   | 83,0             | 81,7         | 1,3 pt       |
| Total de la population <sup>1</sup> couverte par les services numériques (en millions) <sup>2</sup> | 34,3             | 33,7         | 1,8 %        |
| Population couverte par le réseau HSPA+ (en millions) <sup>2</sup>                                  | 33,6             | 32,6         | 3,1 %        |

|  | Trimestres clos les<br>30 septembre |            |                 | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |              |                 |
|--|-------------------------------------|------------|-----------------|--|--------------|-----------------|
|  | 2011                                | 2010       | Variation       | 2011   | 2010         | Variation       |
| <b>Ajouts bruts d'abonnés (en milliers)</b>  |                                     |            |                 |  |              |                 |
| Postpayés  | 350                                 | 322        | 8,7 %           | 932  | 837          | 11,4 %          |
| Prépayés   | 122                                 | 144        | (15,3) %        | 375  | 398          | (5,8) %         |
| <b>Total</b>   | <b>472</b>                          | <b>466</b> | <b>1,3 %</b>    | <b>1 307</b>                                     | <b>1 235</b> | <b>5,8 %</b>    |
| <b>Ajouts nets d'abonnés (en milliers)</b>   |                                     |            |                 |  |              |                 |
| Postpayés  | 133                                 | 132        | 0,8 %           | 277  | 306          | (9,5) %         |
| Prépayés   | (19)                                | 21         | n.s.            | (37)   | 22           | n.s.            |
| <b>Total</b>   | <b>114</b>                          | <b>153</b> | <b>(25,5) %</b> | <b>240</b>                                       | <b>328</b>   | <b>(26,8) %</b> |
| PMAA (en dollars) <sup>3</sup>   | 60,52                               | 58,75      | 3,0 %           | 59,11  | 57,36        | 3,1 %           |
| Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>3</sup>  | 1,67                                | 1,54       | 0,13 pt         | 1,68   | 1,52         | 0,16 pt         |
| Nombre moyen de minutes par abonné par mois  | 332                                 | 361        | (8,0) %         | 331  | 364          | (9,1) %         |
| Frais d'acquisition <sup>4</sup> par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>3</sup>                 | 397                                 | 339        | 17,1 %          | 373  | 335          | 11,3 %          |
| Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) <sup>3</sup> | 11,9                                | 10,7       | 1,2 pt          | 12,0   | 10,6         | 1,4 pt          |
| BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)                              | 44,2                                | 45,0       | (0,8) pt        | 45,2   | 45,4         | (0,2) pt        |

1. Par « population », on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture. En juillet 2011, la population canadienne s'élevait à environ 34,5 millions d'habitants (Statistique Canada).
2. Y compris les ententes de services d'itinérance et de revente ainsi que les ententes de partage de réseau, conclues principalement avec Bell Canada.
3. Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles ». Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.
4. Frais d'acquisition.

| Charges opérationnelles – secteur des services mobiles<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |            |               | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |              |               |
|--|-------------------------------------|------------|---------------|--|--------------|---------------|
|  | 2011                                | 2010       | Variation     | 2011   | 2010         | Variation     |
| Charges liées aux ventes d'équipement  | 312                                 | 250        | 24,8 %        | 864  | 685          | 26,1 %        |
| Charges opérationnelles des services de réseau                                     | 168                                 | 161        | 4,3 %         | 496  | 478          | 3,8 %         |
| Frais de marketing   | 121                                 | 111        | 9,0 %         | 334  | 298          | 12,1 %        |
| Frais généraux et d'administration   |                                     |            |               |  |              |               |
| Charge au titre des avantages du personnel   | 135                                 | 129        | 4,7 %         | 392  | 377          | 4,0 %         |
| Autres frais généraux et d'administration  | 101                                 | 105        | (3,8) %       | 295  | 312          | (5,4) %       |
| <b>Total des charges opérationnelles</b>   | <b>837</b>                          | <b>756</b> | <b>10,7 %</b> | <b>2 381</b>                                     | <b>2 150</b> | <b>10,7 %</b> |

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté de 81 millions de dollars et de 231 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 62 millions de dollars, ou 25 %, au troisième trimestre, et de 179 millions de dollars, ou 26 %, au cours des neuf premiers mois. Ces hausses reflètent l'augmentation des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation et l'accroissement des coûts par appareil afin de soutenir les ajouts d'abonnés et la migration des abonnés existants vers des téléphones intelligents, principalement les appareils iPhone, BlackBerry et Android, dans le cadre du programme Changez d'appareil en toute simplicité et, dans une moindre mesure, la hausse des coûts liés aux accessoires.
- Les charges opérationnelles des services de réseau ont augmenté d'un exercice à l'autre d'environ 4 %, ou 7 millions de dollars et 18 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, résultats qui reflètent une croissance plus faible par rapport à la croissance de 9 % des produits tirés des services de réseau. L'augmentation des charges opérationnelles liées aux services de réseau reflète la croissance des volumes d'itinérance et la légère hausse des coûts liés à des revenus partagés avec des tiers et des coûts liés aux licences d'utilisation, facteurs neutralisés en partie par la réduction des tarifs liés aux services d'itinérance. La hausse des volumes liés à des revenus partagés avec des tiers et des volumes liés aux licences d'utilisation des fournisseurs de services découle de la forte croissance des services de transmission de données en raison de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, mais elle a été en grande partie neutralisée par la baisse des coûts liés à des revenus partagés avec des tiers et des coûts liés aux licences d'utilisation.
- Les frais de marketing se sont accrus d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars, ou 9,0 %, au troisième trimestre, et de 36 millions de dollars, ou 12 %, au cours des neuf premiers mois. Ces augmentations tiennent essentiellement à la hausse des commissions liée à l'accroissement des volumes, y compris les ajouts d'abonnés aux téléphones intelligents, et à la hausse des frais de publicité et de promotion.

Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté d'un exercice à l'autre de 58 \$, ou 17 %, au troisième trimestre de 2011, et de 38 \$, ou 11 %, au cours des neuf premiers mois de 2011. Ces augmentations sont imputables à la hausse des coûts de financement par appareil reflétant la plus importante gamme de téléphones intelligents offerts, aux pressions concurrentielles sur les prix des appareils entraînant un plus important financement des appareils et, dans une moindre mesure, à l'accroissement des frais de publicité et de promotion et à la hausse des commissions afin de prendre en charge la hausse du nombre de téléphones intelligents de plus grande valeur.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau ont augmenté de 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 11,9 % au troisième trimestre de 2011 et ils ont augmenté de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 12,0 % au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. La hausse du ratio des frais de fidélisation tient aux volumes de fidélisation accrus et à l'augmentation des coûts de financement par appareil liés à l'accroissement considérable du volume de clients passant aux téléphones intelligents. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance accrue des produits tirés des services de réseau, ainsi que par les produits tirés du programme Changez d'appareil en toute simplicité.

- Le total des frais généraux et d'administration a augmenté d'un exercice à l'autre de 2 millions de dollars, ou 0,9 %, au troisième trimestre et il a diminué d'un exercice à l'autre de 2 millions de dollars, ou 0,3 %, au cours des neuf premiers mois, résultats qui reflètent l'efficacité accrue des activités à l'appui de l'accroissement du nombre d'abonnés sur une période de 12 mois, lequel s'est établi à 5,2 %.

La charge au titre des avantages du personnel a augmenté d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars et de 15 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois. Ces hausses reflètent l'accroissement de la rémunération et l'augmentation du nombre d'employés ETP au pays. Cette dernière augmentation tient à l'acquisition de certaines activités d'un détaillant de services mobiles TELUS aux premier et troisième trimestres de 2011, ainsi qu'à l'embauche de personnel en vue de soutenir la croissance du nombre d'abonnés.

Les autres frais généraux et d'administration ont diminué d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars et de 17 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois. Ces résultats reflètent la réduction des créances douteuses et, en ce qui concerne la période de neuf mois, la comptabilisation au deuxième trimestre de 2011 de crédits non récurrents de 11 millions de dollars consentis par les fournisseurs. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts relatifs à la main-d'œuvre externe en 2011, visant à soutenir l'accroissement du nombre d'abonnés, et par les économies non récurrentes au titre de l'efficacité opérationnelle comptabilisées au premier trimestre de l'exercice précédent.

| BAIIA – secteur des services mobiles | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------|-----------|--|-------|-----------|
|                                      | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| BAIIA (en millions de dollars)       | 570                                 | 534  | 6,7 %     | 1 686  | 1 549 | 8,8 %     |
| Marge du BAIIA (en %)                | 40,5                                | 41,4 | (0,9) pt  | 41,5   | 41,9  | (0,4) pt  |

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 36 millions de dollars et de 137 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces résultats reflètent l'amélioration des produits tirés des services de transmission de données et l'accroissement du nombre d'abonnés des services postpayés, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et les économies non récurrentes au titre de l'efficacité opérationnelle comptabilisées au deuxième trimestre de 2011, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts d'acquisition d'abonnés et des frais de fidélisation. La marge du BAIIA a diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, car la hausse des coûts d'acquisition d'abonnés et des frais de fidélisation, qui a été touchée par l'accélération des taux d'adoption de téléphones intelligents au cours des 12 derniers mois, n'a pas été entièrement neutralisée par la croissance des produits tirés des services de transmission de données et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

## 5.5 Secteur des services filaires

Le total des produits du secteur des services filaires a augmenté de 49 millions de dollars et de 113 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

| Produits opérationnels – secteur des services filaires<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les<br>30 septembre |       |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|--|-------------------------------------|-------|-----------|--|-------|-----------|
|  | 2011                                | 2010  | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Services et équipement de transmission de données                                  | 644                                 | 562   | 14,6 %    | 1 898  | 1 677 | 13,2 %    |
| Services locaux de transmission de la voix   | 379                                 | 407   | (6,9) %   | 1 146  | 1 252 | (8,5) %   |
| Services interurbains de transmission de la voix                                   | 116                                 | 131   | (11,5) %  | 362  | 400   | (9,5) %   |
| Autres services et équipement  | 75                                  | 64    | 17,2 %    | 217  | 194   | 11,9 %    |
| Produits tirés des services et de l'équipement                                     | 1 214                               | 1 164 | 4,3 %     | 3 623  | 3 523 | 2,8 %     |
| Autres produits opérationnels  | 11                                  | 15    | (26,7) %  | 46   | 40    | 15,0 %    |
| Produits opérationnels externes  | 1 225                               | 1 179 | 3,9 %     | 3 669  | 3 563 | 3,0 %     |
| Produits tirés d'activités intersectorielles                                       | 42                                  | 39    | 7,7 %     | 122  | 115   | 6,1 %     |
| Total des produits opérationnels   | 1 267                               | 1 218 | 4,0 %     | 3 791  | 3 678 | 3,1 %     |

Les produits tirés des services et de l'équipement ont augmenté de 50 millions de dollars et de 100 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

- Les produits tirés des services et de l'équipement filaires de transmission de données ont augmenté de 82 millions de dollars et de 221 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces augmentations sont principalement attribuables i) à la forte croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV en raison du service Télé OPTIK amélioré et de l'offre de produits groupés faite en juin 2010, ainsi qu'à la hausse de 3 \$ par mois du tarif ayant pris effet en avril 2011 et s'appliquant aux abonnés du service TELUS TV de base ne bénéficiant pas de tarifs protégés et aux diverses hausses de tarifs s'appliquant aux forfaits Thématiques effectuées au

deuxième trimestre; ii) à l'accroissement des services Internet et des services de transmission de données améliorés découlant de la croissance des produits tirés des services tenant à la récente mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises, ainsi que de l'incidence favorable des offres de produits groupés incluant le service Internet OPTIK qui aident TELUS à attirer de nouveaux abonnés et à les fidéliser, ainsi qu'à la hausse de 2 \$ du tarif mensuel ayant pris effet en avril 2011 et s'appliquant aux abonnés du service Internet ne bénéficiant pas de tarifs protégés; iii) à l'augmentation des ventes d'équipement de transmission de données, y compris les ventes d'équipement à des clients d'affaires au cours des neuf premiers mois de 2011. Les produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires ont augmenté en raison de la croissance découlant de la consolidation des produits tirés de Transactel avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> février 2011, laquelle a été neutralisée en partie, pour la période de neuf mois, par la vente non récurrente, au premier trimestre de 2010, d'applications logicielles générant des marges élevées. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de données de base existants.

**Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires**

| (en milliers)   | Aux 30 septembre                                     |       |           |      |      |           |
|---|--|-------|-----------|------|------|-----------|
|   | 2011   | 2010  | Variation |      |      |           |
| <b>Abonnés à Internet</b>                               |  |       |           |      |      |           |
| Haute vitesse   | 1 218  | 1 149 | 6,0 %     |      |      |           |
| Commuté   | 48   | 68    | (29,4) %  |      |      |           |
| Total   | 1 266  | 1 217 | 4,0 %     |      |      |           |
| <b>Abonnés à TELUS TV</b>                               | 453  | 266   | 70,3 %    |      |      |           |
|   | <b>Trimestres clos les 30 septembre</b>              |       |           |      |      |           |
|   | <b>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre</b> |       |           |      |      |           |
| (en milliers)   | 2011   | 2010  | Variation | 2011 | 2010 | Variation |
| <b>Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés à Internet</b> |  |       |           |      |      |           |
| Haute vitesse   | 22   | 15    | 46,7 %    | 51   | 21   | 142,9 %   |
| Commuté   | (3)  | (5)   | 40,0 %    | (14) | (19) | 26,3 %    |
| Total   | 19   | 10    | 90,0 %    | 37   | 2    | n.s.      |
| <b>Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV</b>                 | 50   | 38    | 31,6 %    | 140  | 96   | 45,8 %    |

Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse et le nombre d'abonnés à TELUS TV ont continué de s'améliorer au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, grâce à l'incidence favorable du lancement des services OPTIK en juin 2010. Les meilleures capacités au chapitre des services groupés et l'amélioration des offres visant à fidéliser les abonnés, conjuguées aux améliorations continues apportées aux services, ont contribué à l'accroissement de la demande de la part des abonnés et à l'amélioration du taux de désabonnement en ce qui concerne les principales gammes de produits. TELUS a en grande partie effectué la migration de ses abonnés résidentiels aux services TV sur IP des plateformes plus anciennes vers la technologie reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft au cours du premier semestre de 2011.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 28 millions de dollars et de 106 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces baisses reflètent la diminution des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés de transmission de la voix découlant de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés des services résidentiels, de la diminution consécutive des lignes résidentielles locales d'accès au réseau ainsi que d'offres concurrentielles similaires, de l'offre de produits groupés dans des marchés urbains déréglementés, de même que du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Le recul reflète également la réduction sur 12 mois des lignes d'affaires d'accès aux services de transmission de la voix découlant du remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données et des activités des concurrents, y compris la concurrence au chapitre des tarifs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par diverses hausses des tarifs locaux mensuels.

**Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires**

| (en milliers)  | Aux 30 septembre                 |              |                |   |              |               |
|--|----------------------------------|--------------|----------------|---|--------------|---------------|
|  | 2011                             |              |                | 2010  |              |               |
| <b>Lignes d'accès au réseau</b>                                |                                  |              |                |   |              |               |
| Lignes résidentielles  | 1 952                            | 2 083        | (6,3) %        |   |              |               |
| Lignes d'affaires  | 1 689                            | 1 711        | (1,3) %        |   |              |               |
| <b>Total</b>   | <b>3 641</b>                     | <b>3 794</b> | <b>(4,0) %</b> |   |              |               |
| (en milliers)  | Trimestres clos les 30 septembre |              |                | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre |              |               |
|  | 2011                             | 2010         | Variation      | 2011  | 2010         | Variation     |
| <b>(Pertes nettes) ajouts nets de lignes d'accès au réseau</b> |                                  |              |                |   |              |               |
| Lignes résidentielles  | (30)                             | (39)         | 23,1 %         | (94)  | (140)        | 32,9 %        |
| Lignes d'affaires  | (13)                             | (12)         | (8,3) %        | (4)   | (32)         | 87,5 %        |
| <b>Total</b>   | <b>(43)</b>                      | <b>(51)</b>  | <b>15,7 %</b>  | <b>(98)</b>                                   | <b>(172)</b> | <b>43,0 %</b> |

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau continue d'être touché par le remplacement de la technologie pour les services locaux, en faveur des services mobiles et Internet, ainsi que par les activités promotionnelles des principaux câblodistributeurs concurrents de la société dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où cette dernière est l'entreprise titulaire. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont diminué de 9 000 et de 46 000, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de l'incidence positive continue des offres de produits groupés incluant les services Télé OPTIK et Internet OPTIK, qui attirent de nouveaux abonnés depuis leur lancement en juin 2010.

Les pertes au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011 reflètent l'intensification continue de la concurrence sur le marché des PME et le passage des services de transmission de la voix aux services IP plus efficaces, facteurs neutralisés en partie par la mise en place de services de transmission de la voix et de données pour un client des services de gros au premier semestre de 2011. La croissance de certains services de transmission de données, tels que les réseaux IP privés, n'est pas prise en compte dans le nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau, et le passage des services de transmission de la voix existants aux services IP a donné lieu à une réduction des lignes d'affaires d'accès au réseau.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 15 millions de dollars et de 38 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Ces baisses reflètent la concurrence continue au chapitre des tarifs et des produits groupés dans l'ensemble de l'industrie, la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux et le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet.
- Le total des produits tirés des autres services et de l'équipement a augmenté de 11 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la hausse des ventes d'équipement de transmission de la voix ainsi que des produits tirés de la location d'installations de distribution.

Les autres produits opérationnels ont diminué de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et ont augmenté de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. L'augmentation pour la période de neuf mois tient compte du profit hors trésorerie de 16 millions de dollars sur la participation dans Transactel comptabilisé au premier trimestre de 2011 (comme il est fait mention à la *rubrique 2*). Les autres variations au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois découlent essentiellement de la réduction de l'aide publique sous forme de subventions transférables concernant les zones de desserte à coût élevé et du recouvrement de coûts liés à l'effectif en vertu de programmes gouvernementaux admissibles.

Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

| Charges opérationnelles – secteur des services filaires<br>(en millions de dollars) | Trimestres clos les 30 septembre |            |              | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre |              |              |
|---|----------------------------------|------------|--------------|---|--------------|--------------|
|   | 2011                             | 2010       | Variation    | 2011  | 2010         | Variation    |
| Achat de biens et services  | 528                              | 456        | 15,8 %       | 1 572   | 1 367        | 15,0 %       |
| Charges au titre des avantages du personnel   | 341                              | 355        | (3,9) %      | 1 001   | 1 051        | (4,8) %      |
|   | <b>869</b>                       | <b>811</b> | <b>7,2 %</b> | <b>2 573</b>                                  | <b>2 418</b> | <b>6,4 %</b> |

Les charges opérationnelles du secteur des services filaires ont augmenté de 58 millions de dollars et de 155 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

- Les charges au titre de l'achat de biens et services ont augmenté d'un exercice à l'autre de 72 millions de dollars et de 205 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Ces augmentations reflètent la hausse des coûts engagés relativement au contenu et au soutien pour assurer la croissance du service TELUS TV (hausse de 70 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre), la hausse du coût des produits vendus découlant des ventes plus élevées d'équipement, l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge l'accroissement du nombre d'abonnés, les coûts de restructuration comptabilisés en 2011 relativement au regroupement des biens immobiliers, et la comptabilisation au troisième trimestre de 2010 de crédits non récurrents consentis par les fournisseurs. L'augmentation pour la période de neuf mois reflète par ailleurs la hausse des frais de transit et de résiliation liés au réseau en raison de l'augmentation des volumes et des taux combinés, ainsi que la hausse des frais de publicité et de promotion, principalement en vue d'appuyer des campagnes de marketing visant les services Télé OPTIK et Internet OPTIK.
- La charge au titre des avantages du personnel a diminué d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars et de 50 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. La diminution reflète une baisse des coûts de restructuration liés à l'effectif, une hausse du recouvrement au titre des régimes de retraite à prestations définies, une réduction de la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et, pour la période de neuf mois, la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2011, d'un recouvrement non récurrent lié au passif au titre des prestations. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la prise en compte des transactions liées à Transactel depuis le 1<sup>er</sup> février 2011, par l'augmentation de la rémunération et par l'augmentation du nombre d'employés ETP au pays à l'appui de l'accroissement du nombre d'abonnés.

| <b>BAlIA – secteur des services filaires</b><br>(en millions de dollars, sauf les marges) | <b>Trimestres clos les</b><br><b>30 septembre</b> |             |                  | <b>Périodes de neuf mois closes les</b><br><b>30 septembre</b> |             |                  |
|---|---|-------------|------------------|--|-------------|------------------|
|   | <b>2011</b>                                       | <b>2010</b> | <b>Variation</b> | <b>2011</b>  | <b>2010</b> | <b>Variation</b> |
| BAlIA   | <b>398</b>  | 407         | (2,2) %          | <b>1 218</b>   | 1 260       | (3,3) %          |
| Déduire : profit sur la participation dans Transactel, au 1 <sup>er</sup> février 2011    | —   | —           | —                | <b>(16)</b>  | —           | n.s.             |
| <b>BAlIA ajusté</b>   | <b>398</b>  | 407         | (2,2) %          | <b>1 202</b>   | 1 260       | (4,6) %          |
| Marge du BAlIA (en %)   | <b>31,4</b>                                       | 33,4        | (2,0) pts        | <b>32,1</b>  | 34,3        | (2,2) pts        |
| Marge du BAlIA ajusté (en %)  | <b>31,4</b>                                       | 33,4        | (2,0) pts        | <b>31,6</b>  | 34,3        | (2,7) pts        |

Le BAlIA du secteur des services filaires a diminué d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars et de 42 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Le BAlIA ajusté, qui exclut le profit hors trésorerie sur la participation dans Transactel, a reculé d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. La baisse du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA ajusté reflète principalement la diminution continue des services de transmission de la voix existants générant des marges plus élevées, laquelle n'a pas été entièrement contrebalancée par la croissance des services de transmission de données générant des marges plus faibles.

## 6. Évolution de la situation financière

| Situation financière :<br>(en millions de dollars) | Au<br>30 sept.<br>2011 | Au<br>31 déc.<br>2010 | Variation  | Variation<br>en % | Explication concernant les variations   |
|--|------------------------|-----------------------|------------|-------------------|---|
| <b>Actifs courants</b>                             |                        |                       |            |                   |   |
| Trésorerie et placements temporaires, montant net  | 56                     | 17                    | 39         | n.s.              | Se reporter à la <i>rubrique 7</i> , « <i>Situation de trésorerie et sources de financement</i> ».  |
| Débiteurs  | 1 343                  | 1 318                 | 25         | 2 %               | Tient compte d'une augmentation des rabais consentis par les fournisseurs et des montants au titre de la consolidation de la participation dans Transactel avec prise d'effet en février 2011, facteurs neutralisés en partie par une diminution du délai moyen de recouvrement des débiteurs.  |
| Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir  | 181                    | 62                    | 119        | 192 %             | Reflète principalement les acomptes provisionnels pour l'exercice considéré, déduction faite de la charge d'impôt sur le bénéfice de l'exercice considéré.  |
| Stocks   | 364                    | 283                   | 81         | 29 %              | Tient compte de l'augmentation du coût moyen et des volumes d'appareils mobiles découlant de l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents, ainsi que des travaux en cours relativement à plusieurs commandes importantes de clients du secteur des services filaires.   |
| Charges payées d'avance                            | 200                    | 113                   | 87         | 77 %              | Principalement le paiement anticipé des avantages du personnel prévus par la loi, les contrats d'entretien payés d'avance, les impôts fonciers et les droits de licence annuels liés aux services mobiles, déduction faite de l'amortissement.  |
| Actifs dérivés                                     | 21                     | 4                     | 17         | n.s.              | Tient compte des ajustements à la juste valeur des couvertures liées aux appareils mobiles et aux unités d'actions restreintes.   |
| <b>Passifs courants</b>                            |                        |                       |            |                   |   |
| Emprunts à court terme                             | 439                    | 400                   | 39         | 10 %              | Tient compte d'un montant de 400 millions de dollars versé à TELUS par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement aux créances titrisées (se reporter à la <i>rubrique 7.6</i> ), ainsi que des découverts bancaires au 30 septembre 2011.  |
| Créditeurs et charges à payer                      | 1 405                  | 1 477                 | (72)       | (5) %             | Tient compte de la diminution des dettes fournisseurs découlant de la réduction des dépenses d'investissement et des charges opérationnelles au troisième trimestre, par rapport au quatrième trimestre de 2010, ainsi que de la réduction des charges à payer, facteurs neutralisés en partie par une hausse des passifs relatifs à la paie et des autres passifs liés à l'effectif, ainsi que par une hausse saisonnière des intérêts à payer.                |
| Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer     | 15                     | 6                     | 9          | 150 %             | Reflète principalement la différence au chapitre des acomptes provisionnels et la charge d'impôt sur le bénéfice au cours des neuf premiers mois de 2011.   |
| Dividendes à payer                                 | 179                    | 169                   | 10         | 6 %               | Le dividende payable au 30 septembre (versé le 3 octobre) reflète la hausse du taux de dividende et la faible augmentation du nombre d'actions en circulation, par rapport au dividende payable au 31 décembre 2010 (versé le 4 janvier 2011).  |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients  | 642                    | 658                   | (16)       | (2) %             | Reflète le paiement de remises d'un montant de 53 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix (se reporter à la <i>rubrique 7.1</i> ), déduction faite de l'augmentation de la facturation par anticipation du secteur des services mobiles liée à la croissance du nombre d'abonnés, et du reclassement d'un montant de 15 millions de dollars qui était présenté dans les provisions non courantes. |
| Provisions   | 74                     | 122                   | (48)       | (39) %            | Tient compte d'une réduction nette de 54 millions de dollars des provisions au titre de la restructuration, qui tient au fait que les paiements relatifs aux initiatives mises en œuvre dans le passé excèdent les nouvelles obligations, facteur neutralisé en partie par la contrepartie éventuelle au titre de l'acquisition de Transactel.  |
| Tranche à court terme de la dette à long terme     | 1 062                  | 847                   | 215        | 25 %              | Tient compte de la tranche de 300 millions de dollars des billets à 4,5 % de série CC qui devient exigible à court terme (et vient à échéance en mars 2012), et d'une hausse de 657 millions de dollars du papier commercial, déduction faite du remboursement des billets libellés en dollars américains arrivés à échéance le 1 <sup>er</sup> juin (solde de 736 millions de dollars au 31 décembre).   |
| Passifs dérivés                                    | 2                      | 419                   | (417)      | (100) %           | Comprend le règlement de passifs dérivés liés à l'arrivée à échéance, en juin 2011, de billets libellés en dollars américains (solde de 404 millions de dollars au 31 décembre), et les ajustements de la juste valeur pour tenir compte des options sur actions et de la résiliation des couvertures sur les options.  |
| <b>Fonds de roulement<sup>1</sup></b>              | <b>(1 653)</b>         | <b>(2 301)</b>        | <b>648</b> | <b>28 %</b>       | Le remboursement des billets libellés en dollars américains arrivés à échéance et le règlement des passifs dérivés ont été financés en partie par l'émission de 600 millions de dollars de billets à long terme.  |

1. Actifs courants moins les passifs courants.

**Évolution de la situation financière** □ Suite du tableau de la page précédente.

| Situation financière :<br>(en millions de dollars)  | Au<br>30 sept.<br>2011 | Au<br>31 déc.<br>2010 | Variation | Variation<br>en % | Explication concernant les variations   |
|---|------------------------|-----------------------|-----------|-------------------|---|
| <b>Actifs non courants</b>                          |                        |                       |           |                   |   |
| Immobilisations corporelles,<br>montant net         | 7 889                  | 7 831                 | 58        | 1 %               | Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses d'investissement », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Amortissement des immobilisations corporelles ». Les acquisitions effectuées en 2011 ont donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars.  |
| Immobilisations incorporelles,<br>montant net       | 6 147                  | 6 152                 | (5)       | — %               | Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses d'investissement », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Amortissement des immobilisations incorporelles ». Les acquisitions effectuées en 2011 ont donné lieu à une augmentation de 48 millions de dollars. Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 4 867 millions de dollars versé au titre des licences de spectre pour les SSFE. |
| Goodwill, montant net                               | 3 675                  | 3 572                 | 103       | 3 %               | L'augmentation découlant de l'acquisition de Transactel (Barbados) Inc. s'élève à 72 millions de dollars, et celle découlant de l'acquisition des activités d'un détaillant de services mobiles, à 31 millions de dollars.  |
| Autres actifs non courants                          | 83                     | 235                   | (152)     | (65) %            | La diminution tient principalement à l'écart actuariel au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel (inscrit dans les autres éléments du résultat global), neutralisé en partie par la capitalisation de ces régimes, y compris le versement, en janvier 2011, d'une cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars.   |
| Placements  | 22                     | 37                    | (15)      | (41) %            | La diminution reflète une réduction découlant de l'acquisition du contrôle et de la consolidation subséquente de Transactel (Barbados) Inc., facteur neutralisé en partie par des changements dans de plus petits placements.   |
| <b>Passifs non courants</b>                         |                        |                       |           |                   |   |
| Provisions  | 193                    | 204                   | (11)      | (5) %             | Tient compte du reclassement d'un montant de 15 millions de dollars au poste Facturation par anticipation.  |
| Dette à long terme                                  | 5 506                  | 5 209                 | 297       | 6 %               | Tient compte de l'émission en mai 2011 de 600 millions de dollars de billets à 3,65 % de série CI échéant dans cinq ans, déduction faite du reclassement au poste Passifs courants de 300 millions de dollars de billets à 4,5 % de série CC de TELUS Corporation.  |
| Autres passifs non courants                         | 793                    | 649                   | 144       | 22 %              | Tient compte d'une augmentation du passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, neutralisée en partie par la capitalisation.   |
| Impôt sur le bénéfice différé                       | 1 793                  | 1 683                 | 110       | 7 %               | Tient compte de l'impôt sur le bénéfice différé pour la période considérée, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice différé lié aux profits et pertes latents sur les dérivés.   |
| <b>Capitaux propres</b>                             |                        |                       |           |                   |   |
| Actions ordinaires et actions<br>sans droit de vote | 7 857                  | 7 759                 | 98        | 1 %               | Principalement un bénéfice net de 973 millions de dollars et une augmentation de 89 millions de dollars du capital social, moins les dividendes déclarés de 527 millions de dollars et les autres éléments de la perte globale de 432 millions de dollars.  |
| Participations ne donnant pas<br>le contrôle        | 21                     | 22                    | (1)       | (5) %             | Reflète principalement les transactions liées à Transactel (se reporter à la rubrique 2, « Créer des partenariats et procéder à des acquisitions »).  |

**7. Situation de trésorerie et sources de financement**

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les politiques financières liées à la structure du capital de la société sont décrites à la *rubrique 4.3*. Dans le cours normal des activités, la société a généré des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles annuels supérieurs aux dépenses d'investissement nécessaires à la croissance des activités et aux investissements dans la technologie.

**Sommaire des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie**

| (en millions de dollars)  | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|---|-------------------------------------|------|-----------|--|-------|-----------|
|   | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Entrées liées aux activités opérationnelles   | 872                                 | 913  | (4,5) %   | 1 798  | 1 950 | (7,8) %   |
| Déduire :   |                                     |      |           |  |       |           |
| Sorties liées aux activités d'investissement  | 473                                 | 452  | 4,6 %     | 1 410  | 1 148 | 22,8 %    |
| Sorties liées aux activités de financement  | 364                                 | 452  | (19,5) %  | 349  | 793   | (56,0) %  |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net | 35                                  | 9    | —         | 39   | 9     | —         |
| Trésorerie et placements temporaires, montant net au début                            | 21                                  | 41   | —         | 17   | 41    | —         |
| Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin                            | 56                                  | 50   | 12,0 %    | 56   | 50    | 12,0 %    |

**7.1 Entrées liées aux activités opérationnelles**

Les entrées liées aux activités opérationnelles ont diminué de 41 millions de dollars et de 152 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010.

Les variations d'un exercice à l'autre des flux de trésorerie opérationnels pour le troisième trimestre tiennent principalement aux facteurs suivants :

- Les variations du fonds de roulement, y compris une réduction de 106 millions de dollars des flux de trésorerie découlant de la plus faible augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer en 2011, par rapport à 2010.
- La hausse de 27 millions de dollars du BAIIA ajusté (se reporter à la *rubrique 1.3*). En excluant les coûts de restructuration, qui ont diminué en 2011, le BAIIA ajusté a augmenté de 13 millions de dollars au cours du trimestre.
- L'augmentation de 26 millions de dollars des paiements au titre de la restructuration découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.
- La réduction de 48 millions de dollars des intérêts payés, qui tient principalement à la comptabilisation, en septembre 2010, d'une perte de 52 millions de dollars liée au remboursement de titres de créance découlant du remboursement par anticipation d'une tranche des billets libellés en dollars américains et du dénouement des swaps de devises connexes.

Les variations d'un exercice à l'autre des flux de trésorerie opérationnels pour la période de neuf mois tiennent essentiellement aux facteurs suivants :

- Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, notamment i) une réduction de 117 millions de dollars des flux de trésorerie découlant de la plus faible augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer en 2011, par rapport à 2010; ii) une hausse de 80 millions de dollars des investissements dans les stocks et les travaux en cours, comparativement à une diminution de 44 millions de dollars à la période correspondante de 2010, ce qui se traduit par une réduction des flux de trésorerie de 124 millions de dollars.
- L'augmentation de 79 millions de dollars du BAIIA ajusté. En excluant les coûts de restructuration, le BAIIA ajusté s'est accru de 56 millions de dollars.
- La baisse de 16 millions de dollars des paiements au titre de la restructuration.
- Les cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel se sont établies à 263 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 153 millions de dollars. Cette augmentation tient principalement à une cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars versée en janvier 2011. Selon la meilleure estimation de la direction, les cotisations pour l'exercice complet 2011 devraient être de 298 millions de dollars (se reporter à la *rubrique 9, « Hypothèses »*).
- Au premier trimestre de 2011, des remises d'un montant de 53 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix ont été versées aux abonnés des services filaires résidentiels dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé, conformément à la Décision de télécom CRTC 2010-639. Le versement de ces remises n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net, car les montants inscrits dans ledit compte de report n'étaient pas comptabilisés dans le compte de résultat auparavant. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *rubrique 8.1, « Estimations comptables critiques – Charges à payer aux fins des passifs du compte de report du CRTC »*, du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS.

- La diminution de 67 millions de dollars des intérêts payés, qui tient principalement au fait qu'une perte de 52 millions de dollars liée au remboursement par anticipation de titres de créance avait été comptabilisée à l'exercice précédent, ainsi qu'à la baisse du taux d'intérêt effectif découlant des activités de refinancement effectuées au troisième trimestre de 2010 et au deuxième trimestre de 2011 (se reporter à la *rubrique 5.3, « Coûts de financement »*).
- La réduction de 180 millions de dollars des paiements d'impôt sur le bénéfice, qui tient en grande partie au plus important paiement final effectué au premier trimestre de 2010 relativement à l'impôt sur le bénéfice de l'exercice précédent.

## 7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 21 millions de dollars et de 262 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010, en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement. Des investissements totalisant 29 millions de dollars et 59 millions de dollars, respectivement, ont été effectués au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, aux fins de l'acquisition de certaines activités d'un détaillant de services mobiles TELUS, et un investissement de 20 millions de dollars au premier trimestre de 2011 a permis à TELUS d'accroître sa participation dans Transactel de 29,99 % à 51 % (se reporter également à la section « *Acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale détenue par des actionnaires n'ayant pas le contrôle* », à la *rubrique 7.3*).

| Dépenses d'investissement<br>(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité du capital) | Trimestres clos les<br>30 septembre |      |           | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |           |
|---|-------------------------------------|------|-----------|--|-------|-----------|
|   | 2011                                | 2010 | Variation | 2011   | 2010  | Variation |
| Secteur des services mobiles  | 157                                 | 113  | 38,9 %    | 340  | 271   | 25,5 %    |
| Secteur des services filaires   | 313                                 | 336  | (6,8) %   | 995  | 886   | 12,3 %    |
| Total des dépenses d'investissement   | 470                                 | 449  | 4,7 %     | 1 335  | 1 157 | 15,4 %    |
| BAlIA ajusté, déduction faite des dépenses d'investissement <sup>1</sup>                    | 498                                 | 492  | 1,2 %     | 1 553  | 1 652 | (6,0) %   |
| Intensité du capital (en %) <sup>2</sup>  | 18                                  | 18   | —         | 17   | 16    | 1 pt      |

1. Se reporter à la *rubrique 11.1* pour le calcul.

2. L'intensité du capital est calculée comme les dépenses d'investissement divisées par les produits opérationnels. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Le total des dépenses d'investissement a augmenté de 21 millions de dollars et de 178 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Le ratio d'intensité du capital au cours des neuf premiers mois de 2011 est conforme aux indications au chapitre des dépenses d'investissement de la société pour 2011, soit environ 1,8 milliard de dollars pour l'exercice complet (se reporter à la *rubrique 9*). Le plus faible ratio d'intensité du capital de 16 % au cours des neuf premiers mois de 2010 tenait en partie à une réduction temporaire des activités au premier trimestre de 2010, par suite des investissements importants dans les réseaux à large bande effectués en 2009, y compris le réseau HSPA+, qui a été quasi achevé et lancé en novembre 2009. Le BAlIA ajusté de TELUS, déduction faite des dépenses d'investissement, a diminué d'un exercice à l'autre de 99 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement.

- Les dépenses d'investissement du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 44 millions de dollars et de 69 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011. Ces augmentations reflètent l'accroissement de la capacité et de la couverture du réseau, y compris le début de la construction urbaine du réseau 4G+ LTE et la poursuite du lancement de la technologie HSPA+ à deux canaux. La société prévoit lancer les services sur le réseau 4G+ LTE d'ici le début de 2012 (se reporter à la *rubrique 2, « Se doter de moyens nationaux »*).

Le ratio d'intensité du capital du secteur des services mobiles s'est établi à 8 % au cours des neuf premiers mois de 2011, soit un résultat en hausse par rapport à 7 % à la période correspondante de 2010. Les flux de trésorerie (BAlIA, déduction faite des dépenses d'investissement) du secteur des services mobiles se sont chiffrés à 1 346 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, soit une hausse de 68 millions de dollars, ou 5,3 %, par rapport à la période correspondante de 2010.

- Les dépenses d'investissement du secteur des services filaires ont reculé d'un exercice à l'autre de 23 millions de dollars au troisième trimestre de 2011 et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 109 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011. Pour le trimestre, la diminution d'un exercice à l'autre reflète principalement les dépenses plus élevées engagées à l'exercice précédent relativement à l'expansion du réseau à large bande, facteur neutralisé en partie par la hausse, pour l'exercice considéré, des dépenses liées au service TELUS TV et aux centres de données Internet. Pour la période de neuf mois, la hausse des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre découle essentiellement des initiatives visant à accroître la capacité et la couverture des réseaux à large bande filaires, y compris la mise en œuvre continue d'une couche superposée de la technologie VDSL2 et les investissements dans la technologie GPON (d'après l'anglais *gigabit passive optimal network*), ainsi que des investissements dans la croissance et les capacités liées aux services Télé OPTIK et Internet OPTIK, ainsi que dans les nouveaux centres de données Internet (se reporter à la *rubrique 2*, « *Se doter de moyens nationaux* »). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dépenses liées à la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises.

Le ratio d'intensité du capital du secteur des services filaires s'est établi à 26 % au cours des neuf premiers mois de 2011, comparativement à 24 % à la période correspondante de 2010. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement) du secteur des services filaires se sont chiffrés à 207 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, soit une baisse de 167 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à la période correspondante de 2010.

### 7.3 Sorties liées aux activités de financement

Les sorties liées aux activités de financement ont diminué de 88 millions de dollars et de 444 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. Les activités de financement incluent les activités suivantes :

- Le produit en trésorerie tiré des actions sans droit de vote émises aux fins de l'exercice d'options s'est élevé à néant et à 19 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, comparativement à 5 millions de dollars et à 7 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010.
- Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote se sont élevés à 178 millions de dollars et à 463 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2011, ce qui représente une hausse de 62 millions de dollars et de 98 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2010. En ce qui concerne les dividendes déclarés après le 1<sup>er</sup> mars 2011, la société achète des actions sur le marché libre, sans escompte, et elle n'émet plus d'actions sur le capital autorisé à un escompte de 3 %, ce qui a entraîné une augmentation des sorties de trésorerie. Les augmentations reflètent également la hausse des taux de dividendes et du nombre d'actions en circulation en 2011.
- Papier commercial, emprunts à court terme et facilités bancaires

La société alterne régulièrement entre diverses sources de financement à court terme pour tirer parti des écarts à l'égard du coût financier.

L'encours du papier commercial au 30 septembre 2011 était de 761 millions de dollars, soit une diminution de 221 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2011 et une augmentation nette de 657 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011. Le papier commercial utilisé a augmenté de 878 millions de dollars au premier semestre de 2011, aux fins du financement du remboursement le 1<sup>er</sup> juin des billets libellés en dollars américains arrivés à échéance et du règlement des swaps de devises connexes, du versement en janvier d'une cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars aux régimes de retraite à prestations définies, de l'acquisition au premier trimestre de certaines activités d'un détaillant de services mobiles TELUS, et de l'augmentation de la participation financière de TELUS dans Transactel (Barbados) Inc. L'encours du papier commercial au 30 septembre 2010 était de 172 millions de dollars, en baisse de 352 millions de dollars et de 295 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010.

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes avancées à la société par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement au transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Vente de créances* »). Le produit tiré des créances titrisées s'élevait à 400 millions de dollars au 30 septembre 2011, soit un résultat inchangé par rapport au 31 mars 2010. Au premier trimestre de 2010, le produit tiré des créances titrisées a été réduit de 100 millions de dollars. Les découverts bancaires s'établissaient à 39 millions de dollars au 30 septembre 2011 et à néant au 31 décembre 2010.

La société n'a prélevé aucun montant au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 au cours des neuf premiers mois de 2011, ni aucun montant au cours de 2010. Se reporter à la *rubrique 7.5, « Facilités de crédit »*.

- Dette à long terme émise en mai 2011; échéance des billets libellés en dollars américains en juin 2011

Le 25 mai 2011, la société a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, 600 millions de dollars de billets à 3,65 % de série CI échéant dans cinq ans. Le produit net du placement et l'émission de papier commercial ont été utilisés aux fins du remboursement de 741 millions de dollars US de billets à 8 % arrivés à échéance le 1<sup>er</sup> juin et des intérêts courus, ainsi que du règlement des swaps de devises connexes. Les billets de série CI sont rachetables, en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, au gré de la société, et ils prévoient certaines dispositions liées au changement de contrôle, comme il est fait mention à la note annexe 19 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

- Dette à long terme émise en juillet 2010; remboursement par anticipation d'une tranche des billets libellés en dollars américains en septembre 2010

Au troisième trimestre de 2010, TELUS a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, 1 milliard de dollars de billets de série CH à 5,05 % échéant dans 10 ans. La société a utilisé le produit net pour financer le remboursement par anticipation d'une tranche de 607 millions de dollars US des billets à 8 % libellés en dollars américains, et pour effectuer les paiements aux fins de la résiliation des swaps de devises liés aux billets rachetés. Le remboursement par anticipation a donné lieu à la comptabilisation, au troisième trimestre de 2010, d'une charge avant impôt de 52 millions de dollars, ou d'environ 37 millions de dollars (12 cents par action) après impôt.

- Acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale détenue par des actionnaires n'ayant pas le contrôle

L'incidence de l'exercice par TELUS de sa deuxième option d'achat position acheteur liée à Transactel (Barbados) Inc. comprend la comptabilisation par la société, au deuxième trimestre de 2011, d'une transaction sur capitaux propres postérieure à l'acquisition visant à acquérir une participation financière supplémentaire de 44 % en contrepartie d'un montant en trésorerie de 51 millions de dollars. Les flux de trésorerie qui constituent des variations des investissements dans des entités contrôlées et qui ne donnent pas également lieu à un changement de contrôle sont présentés dans les activités de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, lorsque l'approche de l'entité économique requise par les IFRS est appliquée.

**7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

| Aux dates indiquées ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates                            | IFRS de l'IASB<br>(Date de transition du 1 <sup>er</sup> janvier 2010) |              |           | PCGR du Canada antérieurs <sup>4</sup> |               |
|---|--|--------------|-----------|--|---------------|
|   | 30 sept. 2011  | 31 déc. 2010 | Variation | 30 sept. 2010                          | 30 sept. 2010 |
| <b>Composantes des ratios d'endettement et de couverture<sup>1</sup></b> (en millions de dollars) |  |              |           |  |               |
| Dette nette   | 6 980  | 6 869        | 111       | 6 905                                  | 6 905         |
| Total des capitaux investis – valeur comptable <sup>2</sup>                                       | 14 846   | 14 649       | 197       | 14 760                                 | 15 001        |
| BAlIA excluant les coûts de restructuration   | 3 802  | 3 730        | 72        | —                                      | 3 704         |
| Coûts financiers, montant net   | 395  | 522          | (127)     | —                                      | 638           |
| <b>Ratios d'endettement</b>   |  |              |           |  |               |
| Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)                                       | 83   | 93           | (10) pts  | 92                                     | 92            |
| Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)  | 5,4  | 5,7          | (0,3)     | 5,9                                    | 5,9           |
| Dette nette/total des capitaux investis (en %) <sup>1,2</sup>                                     | 47,0   | 46,9         | 0,1       | 46,8                                   | 46,0          |
| Dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration <sup>1</sup>                              | 1,8  | 1,8          | —         | —                                      | 1,9           |
| <b>Ratios de couverture (fois)<sup>1</sup></b>  |  |              |           |  |               |
| Couverture par le bénéfice  | 4,9  | 3,6          | 1,3       | —                                      | 2,9           |
| Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration                        | 9,6  | 7,1          | 2,5       | —                                      | 5,8           |
| <b>Autres mesures sur 12 mois</b>   |  |              |           |  |               |
| Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) <sup>3</sup>                              | 915  | 946          | (31)      | —                                      | 791           |
| Ratio de distribution du bénéfice net ajusté (en %) <sup>1</sup>                                  | 62   | 64           | (2) pts   | —                                      | 65            |
| Ratio de distribution (en %) <sup>1</sup>   | 59   | 64           | (5) pts   | —                                      | 66            |

1. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition et calcul des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
2. Les chiffres présentés précédemment ont été ajustés. Se reporter à définition « Total des capitaux investis », à la rubrique 11.4.
3. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour la définition.
4. Chiffres tels qu'ils étaient présentés en vertu des PCGR du Canada antérieurs.

La dette nette au 30 septembre 2011 a augmenté de 111 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en raison principalement de l'augmentation du papier commercial émis afin de financer une cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars aux régimes de retraite à prestations définies versée en janvier 2011, certaines acquisitions effectuées au premier semestre de 2011, ainsi que le remboursement des billets libellés en dollars américains arrivés à échéance et le règlement du passif dérivé connexe au deuxième trimestre. Le total des capitaux investis au 30 septembre 2011 a augmenté de 197 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en raison principalement de la hausse de la dette nette et du capital social.

La proportion des titres de créance qui portent intérêt à des taux fixes était de 83 % au 30 septembre 2011, soit une baisse comparativement à 93 % au début de l'exercice, en raison de l'augmentation du papier commercial émis afin de financer une cotisation discrétionnaire aux régimes de retraite à prestations définies, des acquisitions, ainsi que le remboursement des billets arrivés à échéance le 1<sup>er</sup> juin et le règlement des swaps de devises connexes, facteurs neutralisés en partie par l'émission en mai de 600 millions de dollars de billets échéant dans cinq ans. La durée moyenne à l'échéance de la dette était de 5,4 ans au 30 septembre 2011, en baisse comparativement à 5,7 ans au début de l'exercice, en raison essentiellement de l'écoulement du temps.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 4,9 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011, soit une hausse comparativement à 3,6 fois au 31 décembre 2010. La diminution du montant brut des charges d'intérêts a entraîné une augmentation de 1,1 du ratio, et l'augmentation du bénéfice avant intérêts bruts et impôt sur le bénéfice a donné lieu à une augmentation de 0,2 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration était de 9,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011, soit une hausse comparativement à 7,1 fois au 31 décembre 2010. La baisse du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une augmentation de 2,3 du ratio, et l'augmentation du BAlIA excluant les coûts de restructuration a occasionné une hausse de 0,2 du ratio.

Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011 se sont établis à 915 millions de dollars, en baisse de 31 millions de dollars par rapport à l'exercice 2010. Cette baisse tient principalement à l'accroissement des dépenses d'investissement et à la hausse des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, notamment le versement en janvier 2011 d'une cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars, facteurs neutralisés en partie par la diminution des paiements d'impôt sur le bénéfice, par la hausse du BAlIA ajusté, par la diminution des paiements au titre de la restructuration et par la baisse des intérêts payés.

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient lui permettre de continuer à avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS sont les suivantes :

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration entre 1,5 et 2,0 fois  
Le ratio s'est établi à 1,8 fois au 30 septembre 2011, soit un résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2010. L'augmentation de la dette nette a été neutralisée par la hausse du BAIIA sur 12 mois excluant les coûts de restructuration.
- Ratio de distribution de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles  
L'indication relative au ratio de distribution est établie sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. Le ratio de distribution est considéré comme approprié en ce qui concerne les attentes actuelles de la société à l'égard du résultat, des flux de trésorerie et des dépenses d'investissement.

## 7.5 Facilités de crédit

En novembre 2011, TELUS Corporation a conclu avec un consortium d'institutions financières une facilité de crédit bancaire. La nouvelle facilité de crédit se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 2 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) arrivant à échéance en novembre 2016, qui sera utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial. Cette nouvelle facilité remplace la facilité de crédit engagée préexistante de 2 milliards de dollars de la société arrivant à échéance en mai 2012. Sauf en ce qui concerne les taux, aucun changement important n'a été apporté aux modalités.

Au 30 septembre 2011, TELUS avait des liquidités disponibles de plus de 1,15 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées, et disposait d'un montant de 100 millions de dollars aux termes de son programme de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.6*), ce qui est conforme à l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

### Facilités de crédit de TELUS au 30 septembre 2011

| (en millions de dollars)                       | Échéance                 | Montant disponible | Montant utilisé | Lettres de crédit émises, mais non utilisées | Sûreté pour le programme de papier commercial | Liquidités disponibles |
|--|--------------------------|--------------------|-----------------|--|---|------------------------|
| Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1</sup> | 1 <sup>er</sup> mai 2012 | 2 000              | —               | (112)  | (761)   | 1 127                  |
| Autres facilités bancaires                     | —                        | 74                 | (39)            | (3)  | —   | 32                     |
| Total  | —                        | 2 074              | (39)            | (115)  | (761)   | 1 159                  |

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Les facilités de crédit renouvelable de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 1,8:1 au 30 septembre 2011) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 9,6:1 au 30 septembre 2011) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

## 7.6 Vente de créances

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> août 2011, TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, a modifié une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La modification a fait en sorte que la durée à l'échéance de la convention de titrisation renouvelable a été prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2014, alors qu'elle devait prendre fin en mai 2012 aux termes de l'ancienne convention.

TCI doit maintenir une cote de crédit de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant l'expiration de la convention. Au 4 novembre 2011, la cote de crédit était plus élevée que la cote devant être maintenue. La trésorerie reçue des créances titrisées s'est invariablement élevée à 400 millions de dollars entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2011.

## 7.7 Cotes de crédit

Au 4 novembre 2011, les cotes de crédit de première qualité de la société demeuraient inchangées.

## 7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Les instruments financiers, les engagements et les passifs éventuels de la société sont décrits à la *rubrique 7.8* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS. Une mise à jour est présentée ci-dessous.

### *Instruments financiers*

#### Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit du fait que la société possède une clientèle vaste et diversifiée, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions (qui constituent des estimations importantes) pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2011, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients était de 30 jours (28 jours au 31 décembre 2010), et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance était de 62 jours (59 jours au 31 décembre 2010).

#### Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à la structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales; de plus, la société maintient des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consortial, elle vend des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, elle maintient un programme de papier commercial, elle exerce une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, et elle gère les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

La société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des exercices ultérieurs. Au 30 septembre 2011, elle pouvait émettre un montant de 1,4 milliard de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011. En octobre 2011, la société a déposé un nouveau prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en novembre 2013, aux termes duquel elle peut émettre un montant de 2,5 milliards de dollars de titres de créance ou de participation. La société dispose également de facilités de crédit, notamment une facilité de 2 milliards de dollars échéant en novembre 2016 (se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Facilités de crédit* »). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui fournissent un accès continu raisonnable aux marchés financiers.

#### Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2011 et 2010 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions est présentée à la note annexe 4 g) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### *Engagements et passifs éventuels*

#### Obligations contractuelles

*Dette à long terme* : Les obligations contractuelles de TELUS liées aux échéances de titres de créance à long terme, y compris les intérêts s'y rattachant, totalisaient 8 823 millions de dollars au 30 septembre 2011. Se reporter à la note annexe 4 c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

*Contrats de location simple* : La société a décidé de réduire et de regrouper ses locaux à bureaux à la Place TELUS, à Edmonton, et elle a renouvelé le contrat de location simple visant les locaux à bureaux d'une superficie de 318 000 pieds carrés pour la période allant de 2016 à 2026; cette superficie était de 587 000 pieds carrés en 2011. Les obligations contractuelles découlant du renouvellement du contrat de location, déduction faite de la superficie réduite à compter de 2013, totalisent environ 120 millions de dollars. Les obligations au titre du contrat de location simple découlant de l'acquisition de certaines activités d'un détaillant de services mobiles TELUS en 2011 n'étaient pas significatives. La société prévoit également procéder à de plus petites transactions de sous-location à bail au Canada, de manière à réduire ses obligations à moyen terme en vertu des contrats de location simple.

*Obligations d'achat* : Les obligations d'achat de la société jusqu'en 2025 totalisaient 2 259 millions de dollars au 30 septembre 2011, y compris un montant de 225 millions de dollars aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles, et un montant de 164 millions de dollars aux fins de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

#### Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à son égard et, dans certains cas, à l'égard d'autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de l'une quelconque de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société à l'exception des éléments décrits à la note annexe 21 c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### 7.9 Information sur les actions en circulation

Le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 30 septembre 2011 dans le tableau suivant se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties. Le nombre d'actions en circulation et d'actions pouvant être émises au 31 octobre 2011 n'a pas varié de façon significative.

| <b>Actions en circulation</b><br>Au 30 septembre 2011 (en millions) | <b>Actions ordinaires</b> | <b>Actions sans droit de vote</b> | <b>Nombre total d'actions</b> |
|---|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires                |                           |                                   |                               |
| Actions en circulation  | 174,9                     | 149,6                             | 324,5 <sup>1</sup>            |
| Options en cours et pouvant être émises <sup>2</sup>                | —                         | 28,4                              | 28,4                          |
| Actions en circulation et pouvant être émises                       | 174,9                     | 178,0                             | 352,9                         |

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre moyen d'actions s'établissait à 326,6 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2011.  
2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.

### 7.10 Transactions entre parties liées

#### *Placements dans des entités contrôlées significatives*

Au 30 septembre 2011, TELUS Corporation contrôle finalement 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôle finalement pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### *Transactions avec les principaux dirigeants*

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, la direction et le contrôle des activités de la société, et ils comprennent les membres du conseil d'administration et l'équipe de la haute direction de la société. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2011 et 2010 s'établit à 19 millions de dollars et à 23 millions de dollars, respectivement. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note annexe 22 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### *Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies*

La société a fourni des services de gestion et d'administration relativement à ses régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives pour la société. La société a également versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 7.1*.

## **8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables**

### **8.1 Estimations comptables critiques**

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS. La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction ait recours à des estimations. Ces estimations ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### **8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables**

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation d'information du public, convergeront entièrement avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») au cours d'une période de transition devant se terminer d'ici 2011. TELUS a adopté les IFRS de l'IASB le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il n'existe aucune certitude que l'IASB ne publiera pas d'autres prises de position avant que la société ne prépare ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011. Par conséquent, il n'existe aucune certitude que les normes appliquées aux fins de la préparation de l'information fournie dans la présente rubrique ne différeront pas de celles qui serviront à préparer les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La société a mis à jour la description de ses méthodes comptables aux fins du passage aux IFRS, le cas échéant, à la note annexe 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Une analyse par la direction des choix de méthodes comptables conformes aux IFRS est présentée à la *rubrique 8.2* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS. On trouve aussi, dans cette rubrique, une analyse des répercussions quantifiées, par sujet, sur le compte consolidé de résultat et état consolidé des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, et sur les états consolidés de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et au 31 décembre 2010. Les lecteurs peuvent également se reporter à la note annexe 24, « Explication de la transition aux IFRS de l'IASB », des états financiers consolidés intermédiaires résumés datés du 30 septembre 2011.

#### *Sommaire des répercussions sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010*

Le tableau suivant résume les répercussions du passage aux IFRS sur les totaux partiels et les totaux figurant à l'état consolidé de la situation financière de la société au 31 décembre 2010. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note annexe 24 d) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé de la situation financière, totaux partiels et totaux – Au 31 décembre 2010

| (en millions de dollars)                         | Chiffres présentés précédemment | Répercussions sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication d'information [augmentation (diminution)] |                       |                   |   |  |            |                       |   | Chiffres ajustés |
|--|---------------------------------|--|-----------------------|-------------------|---|--|------------|-----------------------|---|------------------|
|  |                                 | Sujet  |                       |                   |   |  |            |                       |   |                  |
|  |                                 | Avantages du personnel (régimes à prestations définies)  | Dépréciation d'actifs | Vente de créances | Contrats de location (opérations de cession-bail) | Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | Provisions | Impôt sur le bénéfice | Classement des facilités de crédit à long terme |                  |
| <b>ACTIF</b>                                     |                                 |  |                       |                   |   |  |            |                       |   |                  |
| Actifs courants                                  | 1 390                           | —  | —                     | 401               | —   | —  | —          | 6                     | —   | 1 797            |
| Actifs non courants                              | 18 209                          | (1 504)  | 1 104                 | —                 | —   | 23   | —          | (5)                   | —   | 17 827           |
|  | <b>19 599</b>                   | <b>(1 504)</b>   | <b>1 104</b>          | <b>401</b>        | <b>—</b>  | <b>23</b>  | <b>—</b>   | <b>1</b>              | <b>—</b>  | <b>19 624</b>    |
| <b>PASSIF</b>                                    |                                 |  |                       |                   |   |  |            |                       |   |                  |
| Passifs courants                                 | 3 949                           | —  | —                     | 400               | (7)   | —  | —          | (348)                 | 104   | 4 098            |
| Passifs non courants                             | 7 449                           | (242)  | 280                   | —                 | (14)  | 31   | —          | 345                   | (104)   | 7 745            |
|  | <b>11 398</b>                   | <b>(242)</b>   | <b>280</b>            | <b>400</b>        | <b>(21)</b>                                       | <b>31</b>  | <b>—</b>   | <b>(3)</b>            | <b>—</b>  | <b>11 843</b>    |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                          |                                 |  |                       |                   |   |  |            |                       |   |                  |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote | 8 179                           | (1 262)  | 824                   | 1                 | 21  | (8)  | —          | 4                     | —   | 7 759            |
| Participations ne donnant pas le contrôle        | 22                              | —  | —                     | —                 | —   | —  | —          | —                     | —   | 22               |
|  | <b>8 201</b>                    | <b>(1 262)</b>   | <b>824</b>            | <b>1</b>          | <b>21</b>   | <b>(8)</b>   | <b>—</b>   | <b>4</b>              | <b>—</b>  | <b>7 781</b>     |
|  | <b>19 599</b>                   | <b>(1 504)</b>   | <b>1 104</b>          | <b>401</b>        | <b>—</b>  | <b>23</b>  | <b>—</b>   | <b>1</b>              | <b>—</b>  | <b>19 624</b>    |

Le tableau ci-dessus présente une mise à jour de l'information fournie dans le rapport de gestion annuel 2010 de TELUS, de manière à tenir compte du reclassement des facilités de crédit à long terme dans la tranche à court terme de la dette à long terme. En vertu des PCGR du Canada antérieurs, lorsqu'un débiteur avait recours à des obligations à court terme en vertu d'une facilité de crédit à long terme et que ces obligations étaient renouvelées (p. ex. le papier commercial), lesdites obligations pouvaient être classées dans la dette à long terme si la facilité de crédit à long terme sous-jacente était classée comme à long terme. En vertu des IFRS de l'IASB, les obligations à court terme en vertu d'une facilité de crédit à long terme doivent être classées dans la dette à court terme. Le reclassement n'a occasionné aucun changement aux mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement de la société.

*Sommaire des répercussions sur le tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie*

Le passage aux IFRS de l'IASB n'a pas eu une incidence significative sur le tableau consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie de la société. Étant donné que les IFRS ne permettent pas la décomptabilisation des créances vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et qu'elles considèrent le produit de la vente comme des emprunts à court terme, les variations des créances titrisées sont présentées comme des variations des emprunts à court terme au poste Entrées (sorties) liées aux activités de financement. En vertu des PCGR du Canada, ces variations étaient plutôt présentées comme une composante de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement au poste Entrées liées aux activités opérationnelles.

*Sommaire des répercussions sur le compte consolidé de résultat et état consolidé des autres éléments du résultat global pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010*

Les incidences de la transition aux IFRS sur les principaux postes du compte de résultat pour les neuf premiers mois de 2010 sont présentées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2010 de TELUS. Pour de plus amples renseignements, se reporter également à la note annexe 24 c) des états financiers consolidés intermédiaires résumés datés du 30 septembre 2011.

*Normes, interprétations et modifications qui ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été appliquées*

Sauf indication contraire, les normes suivantes s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Sauf indication contraire et selon les faits et circonstances actuels, la société ne s'attend pas à ce que l'application des normes suivantes ait des répercussions importantes, et elle détermine à l'heure actuelle les dates auxquelles elle compte appliquer ces normes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
- Sauf en ce qui concerne les obligations d'information dont il est fait mention dans le présent document, les exigences des normes suivantes et des normes modifiées doivent initialement être appliquées en même temps :
  - IFRS 10, *États financiers consolidés*

- IFRS 11, *Partenariats*
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*
- IAS 27, *États financiers individuels* (modifiée en 2011)
- IAS 28, *Participations dans des entreprises associées* (modifiée en 2011)
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
- IAS 12, *Impôts sur le résultat* (modifiée en 2011). Cette norme s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011). En ce qui concerne les méthodes comptables qu'utilise la société à l'heure actuelle ainsi que ses pratiques en matière de présentation et d'informations à fournir, la principale différence découlant de la norme modifiée tient au fait que le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes de retraite ne sera plus utilisé aux fins des calculs concernant les régimes à prestations définies (et ne constituera plus une estimation significative). Aux fins du calcul du bénéfice net de la société, les notions de « charges d'intérêts » et de « rendement des actifs des régimes » seront remplacées par la notion d'« intérêt net ». L'intérêt net de chaque régime est le produit du surplus (déficit) du régime multiplié par le taux d'actualisation. Comme c'était le cas auparavant, la norme modifiée ne prescrit pas dans quel élément du résultat opérationnel le montant d'intérêt net doit être présenté, mais la société prévoit présenter ce montant comme une composante des coûts de financement lorsqu'elle appliquera la norme modifiée. En ce qui concerne la société, l'autre différence notable tient au fait que le plafond relatif aux actifs des régimes sera dorénavant calculé au moyen du taux d'actualisation plutôt qu'à l'aide du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes.

Selon le point de vue actuel de la société, lequel se fonde sur des données historiques à long terme, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes excéderait le taux d'actualisation (en raison du pourcentage élevé des actifs des régimes à prestations définies devant être investis dans des titres de capitaux propres), l'incidence relative de la norme modifiée se traduira par une diminution du bénéfice net et des montants par action connexes. L'écart, le cas échéant, entre le taux de rendement réel des actifs des régimes à prestations définies et le taux d'actualisation, ainsi que l'incidence connexe du plafond relatif aux actifs des régimes à prestations définies, serait inscrit comme une « réévaluation » dans les autres éléments du résultat global. L'état de la situation financière de la société et son résultat global pourraient, le cas échéant, être touchés par l'application rétrospective de cette norme modifiée, uniquement en ce qui concerne le changement de méthode aux fins du calcul du plafond relatif aux actifs des régimes. La société ne s'attend pas à ce que la norme modifiée se répercute sur l'incidence nette sur les régimes de retraite à prestations définies de la société présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

La société est tenue d'appliquer la norme modifiée pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, et elle prévoit se conformer initialement à la norme modifiée à cette même date.

## 9. Indications pour l'exercice 2011

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Le 5 août 2011, la direction a publié des indications révisées pour l'exercice par rapport aux objectifs initiaux à l'égard des produits et des dépenses d'investissement annoncés en décembre 2010. L'indication à la hausse concernant les produits consolidés reflète les indications à la hausse concernant la croissance du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires. L'indication à la hausse concernant les dépenses d'investissement reflète principalement un investissement prévu plus important au cours de cet exercice à l'égard du réseau mobile LTE de prochaine génération dans les régions urbaines, ainsi que la mise en service réussie de Télé OPTIK. La société a confirmé les indications pour l'exercice 2011 annoncées le 5 août.

**Indications pour l'exercice 2011**

|                                      | Indications pour 2011   | Variation prévue par rapport aux résultats de 2010 |
|--------------------------------------|-------------------------|--|
| <b>Chiffres consolidés</b>           |                         |  |
| Produits                             | 10,225 G\$ à 10,425 G\$ | 4 % à 6 %  |
| BAIIA <sup>1</sup>                   | 3,675 G\$ à 3,875 G\$   | 1 % à 6 %  |
| Bénéfice par action – de base        | 3,50 \$ à 3,90 \$       | 7 % à 19 %   |
| Dépenses d'investissement            | Environ 1,8 G\$         | Environ 5 %  |
| <b>Secteur des services mobiles</b>  |                         |  |
| Produits (externes)                  | 5,4 G\$ à 5,5 G\$       | 8 % à 10 %   |
| BAIIA                                | 2,15 G\$ à 2,25 G\$     | 6 % à 11 %   |
| <b>Secteur des services filaires</b> |                         |  |
| Produits (externes)                  | 4,825 G\$ à 4,925 G\$   | 1 % à 3 %  |
| BAIIA                                | 1,525 G\$ à 1,625 G\$   | (6) % à 0 %  |

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) », pour la définition.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs pour 2011 ont été annoncés, en décembre 2010. Les hypothèses concernant la charge et les cotisations au titre des régimes de retraite à prestations définies ont été mises à jour dans le rapport de gestion annuel 2010.

| Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2011   | Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet   |
|--|---|
| Concurrence soutenue au chapitre des services filaires et des services mobiles dans le marché d'affaires et le marché aux consommateurs. | <p>Attentes confirmées i) par le lancement par Shaw Communications, le principal fournisseur de services Internet et de télévision dans l'ouest du Canada, d'une nouvelle génération d'ENP, par l'augmentation de certaines vitesses liées au service Internet et de choix davantage personnalisés pour les services de télévision, Internet et de téléphone résidentiel, ainsi que par l'offre continue de rabais aux nouveaux abonnés; ii) par l'importance que les nouveaux venus sur le marché des services mobiles accordent à la croissance du nombre d'abonnés et par l'offre de forfaits illimités et de tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données et pour la messagerie textuelle; iii) par la perte d'un contrat visant la prestation de services mobiles octroyé par le gouvernement fédéral à un concurrent, facteur qui a contribué à la hausse du taux de désabonnement au cours des neuf premiers mois de 2011. Malgré l'intensification continue de la concurrence, TELUS a enregistré de plus faibles pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau, en raison de l'incidence favorable continue de l'offre de produits groupés incluant le service Télé OPTIK et le service Internet OPTIK. TELUS a également enregistré une plus faible perte de lignes d'affaires d'accès au réseau en 2011.</p> <p>EastLink, un nouveau venu sur le marché des services mobiles, devrait commencer à offrir des services dans les provinces de l'Atlantique en 2012. D'autres nouveaux venus continuent d'accroître leur couverture sur le marché. Ainsi, Wind Mobile (Globalive) a lancé ses services à Kitchener-Waterloo au troisième trimestre, et Mobilicity a lancé ses services à Calgary au deuxième trimestre. Vidéotron (Quebecor) offre des services dans un corridor allant d'Ottawa à Québec, ainsi que dans d'autres villes du Québec.</p> <p>Par contre, Shaw a annoncé en septembre qu'elle avait interrompu la construction d'un réseau mobile conventionnel et la prestation de services connexes dans l'Ouest canadien, en raison des coûts élevés et d'autres facteurs. Shaw a annoncé qu'elle construirait plutôt des réseaux Wi-Fi métropolitains au moyen de spectre sans licence, de manière à assurer la prestation de ses services en dehors des foyers.</p> |
| Baisse continue des tarifs liés aux services existants.  | Au cours des neuf premiers mois de 2011, les produits tirés des services filaires locaux de transmission de la voix ont diminué de 8,5 % d'un exercice à l'autre, et les produits tirés des services filaires interurbains ont reculé de 9,5 % d'un exercice à l'autre.   |

| Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2011  | Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet   |
|---|---|
| <p>Gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services mobiles au Canada, et croissance du nombre d'abonnés au sein de l'industrie des services mobiles en raison de l'intensification de la concurrence, de la plus grande utilisation de téléphones intelligents et d'applications de transmission de données, ainsi que de l'offre de nouveaux types d'appareils mobiles tels que les tablettes.</p> | <p>Les attentes demeurent inchangées. En septembre 2011, la société a estimé que la tendance depuis le début de l'exercice représentait un gain d'environ 4,3 points de pourcentage; toutefois, le lancement de l'appareil iPhone 4S en octobre et le caractère hautement saisonnier du quatrième trimestre font en sorte qu'il est difficile de prédire le gain pour l'exercice complet.</p>   |
| <p>Diminution des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix de TELUS au pays, neutralisée par la croissance des PMAA tirés des services d'itinérance internationale et de transmission de données.</p>   | <p>Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 9,3 % au cours des neuf premiers mois de 2011, en raison de la hausse d'un exercice à l'autre de 40 % des PMAA tirés des services de transmission de données, qui a largement neutralisé la baisse d'un exercice à l'autre de 8,5 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix.</p>  |
| <p>Augmentation des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles liée aux mises en service d'un plus grand nombre de téléphones intelligents, y compris les mises à niveau, et à l'accroissement du nombre d'abonnés.</p>  | <p>Pour les neuf premiers mois de 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné des services mobiles se sont élevés à 373 \$, en hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de 2010, et le total des frais d'acquisition s'est établi à 487 millions de dollars, en hausse de 18 % par rapport à la période correspondante de 2010.</li> <li>• Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits à la hausse tirés des services de réseau s'établissent à 12,0 %, en hausse par rapport à 10,6 % à la période correspondante de 2010, et le total des frais de fidélisation s'est établi à 452 millions de dollars, en hausse de 24 % par rapport à la période correspondante de 2010.</li> </ul>  |
| <p>Élargissement continu du réseau à large bande filaire et mises à niveau à l'appui de la croissance des produits tirés des services Télé OPTIK et Internet OPTIK, qui neutralisent la baisse continue des produits tirés des lignes d'accès au réseau.</p>  | <p>Se reporter à la <i>rubrique 2</i>, « <i>Se doter de moyens nationaux</i> », en ce qui concerne l'élargissement du réseau et les mises à niveau en 2011. Les abonnements à TELUS TV et au service Internet haute vitesse se sont accrus de 191 000 au cours des neuf premiers mois de 2011, résultat qui excède le total des pertes de lignes d'accès au réseau et d'abonnés du service Internet commuté de 112 000 enregistrées au cours de cette période.</p> <p>Au cours des neuf premiers mois de 2011, le total des produits tirés des services filaires de transmission de données a augmenté de 221 millions de dollars d'un exercice à l'autre, résultat qui tient compte de la croissance des produits tirés des services Télé OPTIK et Internet OPTIK, laquelle a largement neutralisé la baisse nette de 121 millions de dollars des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix existants et des autres produits.</p> |

| Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2011  | Résultats jusqu'à présent ou attentes pour l'exercice complet  |
|---|--|
| <p>Taux d'actualisation estimatif de 5,35 %, subséquemment établi à 5,25 % (baisse de 60 points de base par rapport à 2010) au titre des régimes de retraite. Rendement à long terme attendu de 7,25 %, subséquemment établi à 7 % (baisse de 25 points de base par rapport à 2010).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant net des recouvrements liés aux régimes de retraite à prestations définies a été établi à 34 millions de dollars.</li> </ul>                              | <p>À l'heure actuelle, aucun changement relatif aux recouvrements au titre des régimes de retraite à prestations définies n'est prévu. Les charges (recouvrements) au titre des régimes de retraite à prestations définies sont établis au début de l'exercice. Lorsque d'importantes variations des principales hypothèses concernant ces régimes par rapport aux valeurs de l'exercice précédent se produisent, les écarts actuariels découlant de ces variations sont comptabilisés dans les états intermédiaires.</p>  |
| <p>Montant estimatif des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, y compris la cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars, qui était estimée à 298 millions de dollars en 2011, en hausse par rapport à 137 millions de dollars en 2010.</p>  | <p>La meilleure estimation de la direction concernant les cotisations pour l'exercice complet demeure inchangée. Les cotisations aux régimes de retraite à prestations définies se sont élevées à 263 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011, y compris la cotisation discrétionnaire de 200 millions de dollars versée en janvier 2011.</p>  |
| <p>Coûts de restructuration prévus d'environ 50 millions de dollars en 2011 (74 millions de dollars en 2010 tel qu'il est présenté; 80 millions de dollars en 2010 en vertu des IFRS) découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle.</p> <p>Économies supplémentaires au titre du BAIIA estimées initialement à environ 75 millions de dollars pour 2011, montant subséquemment établi à environ 50 millions de dollars (économies supplémentaires de 134 millions de dollars en 2010).</p> | <p>Les prédictions au titre des coûts de restructuration pour l'exercice complet sont demeurées inchangées à environ 50 millions de dollars, et les prédictions à l'égard des économies supplémentaires au titre du BAIIA sont demeurées à environ 50 millions de dollars. Au cours des neuf premiers mois de 2011, les coûts de restructuration se sont élevés à 19 millions de dollars, y compris un montant de 11 millions de dollars au titre du regroupement des biens immobiliers. Les économies supplémentaires au titre du BAIIA se sont élevées à environ 49 millions de dollars.</p> |
| <p>Réduction des coûts de financement d'environ 135 millions de dollars, en raison de la diminution de la dette et des taux d'intérêt.</p>  | <p>Aucun changement en ce qui concerne les attentes pour l'exercice complet. Les coûts de financement ont diminué d'un exercice à l'autre de 127 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2011. La diminution pour l'exercice complet tient compte de la réduction du taux d'intérêt effectif, de l'absence de la comptabilisation d'une charge liée au remboursement anticipé de titres de créance comme cela avait été le cas en 2010, et de la diminution prévue du solde moyen des titres de créance.</p>  |
| <p>Taux d'imposition prévu par la loi d'environ 26,5 % à 27,5 % (29 % en 2010).</p>   | <p>Aucun changement (se reporter à l'analyse des risques présentée à la <i>rubrique 10.6</i>). Au cours des neuf premiers mois de 2011, le taux d'imposition combiné prévu par la loi s'est établi à 27,2 %, et le taux d'imposition effectif, à 23,9 %.</p>   |
| <p>Paiements d'impôt en trésorerie d'environ 130 millions de dollars à 180 millions de dollars (311 millions de dollars en 2010).</p>   | <p>La fourchette, qui a été révisée en août, est de 150 millions de dollars à 190 millions de dollars. En mai, la société a révisé ses indications pour se situer dans la tranche supérieure de la fourchette originale.</p> <p>Au cours des neuf premiers mois de 2011, les paiements d'impôt en trésorerie, déduction faite des remboursements reçus, se sont élevés à 159 millions de dollars et tiennent compte des acomptes provisionnels pour 2011 et des paiements d'impôt finaux exigibles pour 2010 effectués au début de 2011.</p>   |

## 10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion. L'information qui suit constitue une mise à jour de l'analyse portant sur les risques et la gestion des risques présentée à la *rubrique 10* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS et de ses rapports de gestion des premier et deuxième trimestres de 2011.

### 10.1 Concurrence

#### *Intégration verticale accrue des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion*

TELUS ne cherche pas à devenir un propriétaire de contenu de radiodiffusion à l'heure actuelle, mais plusieurs concurrents ont acquis du contenu de radiodiffusion. Ainsi, en 2010, Shaw Communications a acquis Canwest Global et, en 2011, BCE a acquis les services de programmation de CTVglobemedia, tandis que Rogers Communications et Quebecor continuent d'être propriétaires de contenu. Il se pourrait qu'une plus importante intégration verticale fasse en sorte que TELUS n'ait pas accès à du contenu, ou qu'elle soit obligée de payer des prix gonflés pour acquérir du contenu.

**Atténuation des risques :** La stratégie de TELUS consiste à grouper et à intégrer du contenu et des applications et à les rendre accessibles de manière que ses abonnés puissent en profiter. La société ne croit pas qu'il faille être propriétaire du contenu pour pouvoir l'offrir aux abonnés d'une manière attrayante sur le plan économique, et rien ne permet de croire que toute synergie positive engendrée par la propriété de contenu par les entreprises de télécommunications neutralise les synergies négatives découlant de la limitation de l'auditoire au moyen d'ententes exclusives ainsi que l'incidence sur d'autres relations avec des fournisseurs. Ce conflit inhérent à l'intégration verticale pourrait bien limiter les transactions intéressées privilégiées effectuées par des concurrents intégrés verticalement, mais TELUS estime que l'établissement de balises s'impose. Le CRTC a tenu une instance à la mi-année 2011 afin de se pencher sur les questions liées à l'intégration verticale et a établi certaines balises. (Se reporter à la *rubrique 10.3, « Réglementation »*.)

## 10.2 Technologie

La société a annoncé la construction urbaine du réseau mobile 4G+ LTE, comme il est fait mention à la *rubrique 2, « Activités principales et stratégie »*. Le lancement possible de la technologie LTE dans les zones rurales dépendra des règles et du calendrier établis par Industrie Canada relativement aux futures enchères de spectre pour les services sans fil. Se reporter à la section « *Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil* », à la *rubrique 10.3, « Réglementation »*.

## 10.3 Réglementation

| Sujet   | État d'avancement   | Issue ou attentes   |
|---|---|---|
| Entreprises de distribution de radiodiffusion                                   | Intégration verticale :<br>D'importants regroupements ont eu lieu dans le secteur de la radiodiffusion, notamment l'acquisition par Shaw des services de programmation de Canwest Global (opération approuvée par le CRTC en octobre 2010) et l'acquisition par Bell du contrôle des services de programmation de CTVglobemedia (opération approuvée par le CRTC en mars 2011). Rogers Communications et Quebecor continuent de détenir du contenu. | En raison du potentiel de comportements anticoncurrentiels au sein d'un marché davantage intégré verticalement, le CRTC a tenu une audience publique en juin 2011 afin de considérer l'établissement de balises qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer le maintien d'une saine concurrence dans le secteur de la radiodiffusion.<br><br>Le 21 septembre, le CRTC a publié la <i>Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-601 (Cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale)</i> , dans laquelle il établit des balises claires pour assurer la concurrence.<br><br>Se reporter à l'analyse présentée ci-dessous.  |
| Obligation de servir des entreprises de services locaux titulaires              | <i>Politique de réglementation de télécom CRTC 2011-291</i> publiée le 3 mai 2011.<br><br>TELUS s'attend à ce que la décision n'ait pas d'incidence importante sur ses résultats de 2011.   | La décision établit les objectifs souhaités en ce qui concerne l'accès aux services à large bande et les vitesses cibles au Canada d'ici 2015, et elle repose sur le libre jeu du marché pour atteindre ces objectifs. Le CRTC a également apporté de nombreux changements au régime de contribution dans les zones de desserte à coût élevé et a permis des hausses de tarifs, sous réserve de certains paramètres.<br><br>Se reporter à l'analyse présentée ci-dessous.   |
| Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil | Industrie Canada compte procéder, probablement en 2012 ou en 2013, à des enchères relatives aux licences de spectre qui viseront le spectre dans les bandes de 700 MHz et de 2,5/2,6 GHz.   | TELUS s'attend à ce que les règles concernant les enchères de spectre dans la bande de 700 MHz soient annoncées d'ici la fin de 2011 ou au début de 2012. Il se pourrait que le gouvernement fédéral annonce des modifications aux restrictions à la propriété étrangère, possiblement en parallèle avec l'annonce des règles concernant les enchères de spectre.<br><br>Se reporter à l'analyse présentée ci-dessous.  |
| Restrictions à la propriété étrangère   | Il subsiste des incertitudes en ce qui concerne l'interprétation des règles en vigueur à l'égard de la propriété étrangère, car le Cabinet fédéral a infirmé la décision du CRTC et déterminé que Globalive, un nouveau fournisseur de services mobiles, n'avait pas enfreint les lois canadiennes sur la propriété étrangère.  | Une contestation judiciaire réussie de la décision du Cabinet fédéral a été infirmée par la Cour d'appel fédérale. Public Mobile, un nouveau fournisseur de services mobiles, a cherché à obtenir la permission d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale auprès de la Cour suprême du Canada.<br><br>Il se pourrait que le gouvernement fédéral annonce des modifications aux restrictions à la propriété étrangère fédérale, possiblement en parallèle avec l'annonce des règles concernant les enchères de spectre, plus tard en 2011 ou au début de 2012.<br><br>Rien ne garantit que la levée de toute incertitude concernant l'interprétation des lois et règlements en vigueur à l'égard des restrictions à la propriété étrangère auxquels TELUS est assujettie ou que leur éventuelle modification aura un effet favorable pour TELUS, ni que l'incertitude qui règne ne sera pas favorable pour les entreprises sous contrôle étranger qui exercent des activités au Canada à l'heure actuelle. |

*Entreprises de distribution de radiodiffusion – intégration verticale*

Le 21 septembre 2011, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-601 (Cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale)*, qui s'applique aux sociétés qui détiennent à la fois du contenu de radiodiffusion et des actifs de distribution de radiodiffusion. La politique se compose des éléments suivants :

- Elle interdit l'offre de programmes de télévision en exclusivité sur toutes les plateformes, y compris les plateformes mobiles et les portails de large bande, et cette interdiction s'applique aux reportages sportifs et aux services de nouvelles;
- Elle permet l'exclusivité du contenu lorsqu'il est élaboré uniquement à des fins d'application en ligne ou mobile, de manière à encourager l'innovation au chapitre de la programmation;
- Elle adopte un code de déontologie relatif aux interactions et aux ententes commerciales, qui s'applique à toutes les plateformes et établit en quoi consistent des modalités déraisonnables sur le plan commercial, par exemple :
  - exiger un tarif déraisonnable;
  - exiger une pénétration minimale ou des revenus minimaux qui forcent la distribution d'un service de base ou d'un service dans un forfait dont le thème est incompatible avec le service ou qui ne respecte pas le prix établi;
  - refuser d'offrir les services de programmation sur une base individuelle;
  - exiger un tarif d'activation excessif ou une garantie du nombre d'abonnements;
  - faire valoir la clause dite de la « nation la plus favorisée » pour obtenir des concessions anticoncurrentielles d'une entreprise de distribution de radiodiffusion indépendante.
- Elle interdit les lancements en primeur et applique la règle du *statu quo* pendant un différend et exige à cette fin que la programmation soit disponible selon des modalités qui seront déterminées dans le cadre de négociations ou lors du règlement du différend;
- Elle adopte des remèdes pécuniaires dans le cas de non-conformité à la réglementation, lorsqu'il a été établi qu'une société s'est accordée une préférence indue;
- Elle établit les nouvelles obligations de déclaration réglementaires qui s'appliquent aux sociétés intégrées verticalement.

Si aucune balise n'est établie, il existe un risque potentiel que des concurrents intégrés verticalement qui détiennent à la fois du contenu de radiodiffusion et des actifs de distribution de radiodiffusion haussent injustement les coûts de programmation que des entreprises non intégrées verticalement telles que TELUS doivent payer, ou tentent d'empêcher l'accès à du contenu sur les plateformes « nouveaux médias » (plateformes Internet et mobiles), ou pénalisent autrement TELUS en attirant et en fidélisant des abonnés de ses services mobiles ou de son service Télé OPTIK. Ces balises réglementaires améliorent le pouvoir de négociation d'entreprises non intégrées verticalement telles que TELUS, en ce qui concerne le nouveau contenu. Cependant, il n'y a aucune certitude que les nouvelles balises réglementaires seront entièrement efficaces.

*Obligation de servir des entreprises de services locaux titulaires – paiement des subventions*

Dans la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-291*, intitulée « Obligation de servir et autres questions », publiée le 3 mai 2011, le CRTC a formulé des conclusions concernant diverses questions, notamment le régime de subvention du service local et les tarifs du service local de résidence dans les zones de desserte à coût élevé. Dans le cadre de l'établissement du régime de subvention du service local, le CRTC a indiqué que bien qu'il ne serait pas approprié d'entreprendre un examen général des coûts utilisés aux fins du calcul des subventions à l'heure actuelle, les entreprises titulaires pourraient, si elles le désirent, déposer une demande afin de mettre à jour les coûts utilisés pour établir à combien s'élève le montant de leur subvention. Subséquemment, Bell Aliant a déposé une demande qui, si elle est approuvée, donnerait lieu à une augmentation de ses coûts et du montant des paiements au titre du fonds de subvention national auquel elle aurait droit, lequel demeure inconnu à l'heure actuelle, et aurait une incidence financière défavorable pour TELUS. Au moment auquel Bell Aliant a déposé sa demande, TELUS a elle aussi déposé une demande aux fins de l'augmentation du paiement des subventions, mais le CRTC a rejeté cette demande pour des raisons procédurales. TELUS a avisé le CRTC qu'elle compte déposer de nouveau cette demande dans l'avenir, et elle a demandé que les demandes de subventions déposées par d'importantes ESLT soient étudiées en même temps et selon le même processus afin d'assurer le caractère équitable des exigences en matière de subventions dans l'ensemble de l'industrie.

### *Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil*

Comme il est décrit à la *rubrique 2*, « *Se doter de moyens nationaux* », TELUS a amorcé la construction urbaine du réseau mobile 4G+ LTE au second semestre de 2011 et elle a annoncé le lancement des services sur ce réseau d'ici le début de 2012, au moyen du spectre pour les services sans fil acquis en 2008. Le lancement possible du réseau mobile 4G+ LTE dans les marchés ruraux dépendra de l'occasion équitable que TELUS aura de présenter des soumissions et d'acquérir du spectre visant la bande de fréquences de 700 MHz dans le cadre des enchères devant avoir lieu. Le spectre visant la bande de fréquences de 700 MHz permet de meilleures capacités de propagation qui assurent une couverture efficace et efficiente dans les vastes régions rurales du Canada. De plus, ces capacités améliorent la qualité de la couverture à l'intérieur de bâtiments dans les régions urbaines.

À l'heure actuelle, le spectre dans la bande de 2,5/2,6 GHz est utilisé dans les applications d'accès sans fil fixe et de diffusion sans fil fixe. Cependant, cette bande a été désignée comme une bande à titre primaire pour les services sans fil par Industrie Canada et elle devrait devenir une bande universelle pour les services sans fil. En 2006, Industrie Canada a publié une politique qui prévoit la récupération d'une portion de la bande à des fins de mise aux enchères lorsque les services sans fil auront été ajoutés dans la bande, et a annoncé son intention de procéder à la mise aux enchères des portions non attribuées du service de distribution multipoint dans la bande. TELUS considère que l'accès à ce spectre lui permettrait d'offrir un plus grand nombre de services au moyen du réseau 4G+ LTE dans des régions urbaines et d'accroître la capacité requise pour gérer la croissance exponentielle du trafic de données. Il existe des incertitudes quant au calendrier d'exécution et à la position du gouvernement relativement à la réglementation de ces bandes de fréquences possibles. Ainsi, les règles concernant les enchères pourraient favoriser les entreprises non titulaires. Étant donné que les règles concernant les enchères futures sont inconnues, il est impossible de déterminer la capacité de TELUS à présenter des soumissions visant l'acquisition de spectre additionnel, de savoir à combien s'élèveront les dépenses d'investissement requises aux fins de l'issue fructueuse des soumissions et de déterminer combien de spectre sera obtenu dans chaque région.

Bell et Rogers, deux concurrents qui détiennent une quantité élevée de spectre dans la bande de 2,5/2,6 GHz aux termes de leur partenariat avec Inukshuk, ont déployé une solution d'accès mobile à large bande pour les services à large bande fixes et portables dans les grandes villes telles que Toronto, Montréal, Calgary, Edmonton et Vancouver. La société s'attend à ce que Bell et Rogers utilisent davantage ce spectre pour les services mobiles plutôt que pour leurs applications fixes. Bien que la concurrence à laquelle TELUS fait face relativement au service sans fil fixe et à des services semblables soit limitée à l'heure actuelle, il n'existe aucune certitude que les activités de commercialisation futures de ces services n'aient pas une incidence défavorable sur les services mobiles et filaires de TELUS.

**Atténuation des risques en matière de réglementation :** TELUS préconise de façon générale un contexte de réglementation des télécommunications qui se fonde, dans la mesure du possible, sur la concurrence au sein du marché, plutôt que sur l'intervention des organismes de réglementation. En ce qui concerne la distribution de contenu de radiodiffusion, TELUS favorise plutôt l'application d'une symétrie en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui permet de s'assurer que tous les consommateurs canadiens continuent de bénéficier d'un accès équitable au contenu de radiodiffusion, quel que soit le distributeur ou la plateforme de leur choix. Selon TELUS, tant que le contenu est réglementé de manière à assurer l'atteinte d'objectifs culturels, cette position sert au mieux les intérêts de toutes les entreprises de télécommunications et de leurs clients.

En ce qui concerne les restrictions à la propriété étrangère, TELUS ne s'oppose pas à l'élimination des restrictions à la propriété étrangère visant les télécommunications ou la distribution de contenu, tant que cette libéralisation est mise en œuvre de façon équitable et symétrique pour toutes les entreprises de télécommunications et entreprises de distribution de radiodiffusion.

## **10.4 Ressources humaines**

### *Négociations collectives*

En juin 2011, les membres du STT ont ratifié une nouvelle convention collective, qui est entrée en vigueur le 9 juin et prendra fin à la fin de 2015. La convention prévoit des hausses de salaire de 1,5 % le 1<sup>er</sup> juillet 2011, de 2,0 % les 1<sup>er</sup> juillet 2012, 2013 et 2014, et de 2,5 % le 1<sup>er</sup> juillet 2015. La convention prévoit aussi un ajustement au coût de la vie d'au plus 1 % le 1<sup>er</sup> janvier 2015, qui aura uniquement prise d'effet si l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble du Canada excède 3 %.

La convention collective entre TELUS et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS (« SAMT »), qui couvre environ 525 professionnels et superviseurs dans la région où TELUS Québec exerce des activités, prendra fin le 31 décembre 2011. Les négociations visant à renouveler cette convention ont débuté en octobre 2011. Comme c'est le cas pour toute négociation collective, rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées ou les changements liés à l'efficacité opérationnelle seront conformes aux prévisions, ce qui pourrait entraîner des hausses de coûts imprévues ou une productivité moindre. Par ailleurs, rien ne peut garantir qu'une productivité moindre ou des perturbations du travail ne se produiront pas au cours de la période de négociation, avant que ne survienne le règlement ou la ratification.

**Atténuation des risques :** La société a recours à un modèle de gouvernance afin de s'assurer que les répercussions d'ordre financier et opérationnel découlant des conditions de règlement font l'objet d'une analyse et qu'elles s'alignent sur l'orientation stratégique de TELUS. Toute nécessité éventuelle de poursuivre les activités d'exploitation par suite d'une interruption de travail a été prise en compte dans le cadre de la planification des mesures d'urgence. Bien que la société ait établi et validé des plans d'urgence, rien ne peut garantir que ces plans couvrent tous les problèmes susceptibles de survenir, ni que les urgences pour lesquelles des plans ont été élaborés se produiront exactement comme il était prévu. Il se pourrait donc quand même que des coûts plus élevés doivent être engagés ou que des interruptions se produisent.

## 10.5 Risques liés aux processus

### *Systèmes et processus*

TELUS exploite de nombreux systèmes complexes et a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à modifier ses systèmes et ses processus. Il n'existe aucune certitude que la mise en œuvre de l'ensemble des initiatives de modification des systèmes et des processus de TELUS sera couronnée de succès, ni que la société disposera de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour mener à terme les principales initiatives prévues en 2011 et par la suite. Il y a également un risque que certains projets soient reportés ou annulés et que les avantages susceptibles de découler de ces projets se concrétisent plus tard ou ne se concrétisent pas. Il y a par ailleurs un risque que la mise en place de nouveaux produits et services soit limitée en raison de la dépendance à l'égard des systèmes existants et des limitations concernant les initiatives visant à apporter des modifications que la société peut mettre en œuvre en même temps.

**Atténuation des risques :** En règle générale, TELUS s'efforce d'établir les priorités liées au développement de systèmes d'une manière optimale. Dans le cadre de sa démarche aux fins de la gestion des projets, la société applique un processus d'établissement des risques rigoureux ainsi que des plans d'urgence, et elle assure une gestion complète de la portée du projet, du contrôle des changements, des ressources et de la qualité. Pour établir l'assurance de la qualité de la solution, la société doit procéder à des essais exhaustifs au chapitre de la fonctionnalité, de la performance et de la garantie à l'égard des produits opérationnels, et elle doit tirer parti des leçons retenues. Par ailleurs, TELUS s'efforce dans bien des cas de s'assurer que ses processus de planification aux fins de la poursuite des activités sont en place et que son centre des opérations d'urgence est bien préparé avant de procéder à d'importantes conversions des systèmes.

## 10.6 Questions fiscales

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.7* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS et de la *rubrique 10.6* de son rapport de gestion du deuxième trimestre de 2011.

La société s'attend à ce que l'option de différer l'impôt sur le bénéfice en tirant parti de différentes fins d'année d'imposition des sociétés liées en exploitation, plutôt que de celles des entreprises associées, soit éliminée sur une période de cinq ans, selon l'avant-projet de loi sur cette question présenté par le gouvernement fédéral. Lorsque la loi sera promulguée, elle entraînera une hausse des paiements d'impôt sur le bénéfice à compter de 2014.

Le 26 août 2011, les résultats d'un référendum concernant la taxe de vente en Colombie-Britannique ont été annoncés. Une majorité de citoyens ont voté en faveur de l'élimination de la taxe de vente harmonisée (la « TVH ») et du rétablissement de la taxe de vente provinciale (la « TVP ») et de la taxe sur les produits et services (la « TPS ») précédemment en vigueur. Aux termes des régimes d'imposition de la TPS et de la TVH, TELUS peut réclamer des crédits de taxe sur les intrants relativement à la TPS et à la TVH applicables payées sur les intrants d'entreprise. Lorsque le régime d'imposition de la TVP précédemment en vigueur sera rétabli en Colombie-Britannique, ce changement entraînera une hausse des coûts annuels de TELUS, en raison du caractère non recouvrable de la TVP payée sur les intrants d'entreprise. L'élimination de la TVH et le rétablissement de la TVP et de la TPS devraient avoir lieu d'ici le début de 2013, et TELUS devra apporter des changements importants à ses systèmes et processus avant cette date.

## 10.7 Santé, sécurité et environnement

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.8* du rapport de gestion annuel 2010 de TELUS.

### *Préoccupations relatives à l'émission de radiofréquences*

Certaines études ont soutenu que les émissions de radiofréquences peuvent être liées à certains effets néfastes sur la santé, tandis que d'autres études ont indiqué que l'exposition à long terme à de faibles émissions de radiofréquences ne présente aucun effet néfaste sur la santé. En mai 2011, un groupe de travail du Centre international de Recherche sur le Cancer (« CIRC ») a examiné et évalué les études disponibles et classé les champs électromagnétiques à fréquence radioélectrique provenant des téléphones mobiles comme potentiellement cancérigènes pour les humains. Le CIRC a noté qu'une association positive avait été observée entre l'utilisation intensive à long terme des appareils de téléphonie mobile et certains cancers du cerveau, pour laquelle une interprétation causale est considérée comme plausible, mais ce hasard, ces biais et ces facteurs confusionnels n'ont pas pu être raisonnablement écartés. Le CIRC a classé 267 éléments comme potentiellement cancérigènes pour les humains, y compris le chloroforme, le café et le nickel. Il a demandé que d'autres études concernant l'utilisation intensive à long terme des appareils de téléphonie mobile soient faites et, en tenant compte des connaissances incertaines, a recommandé que des mesures préventives soient prises pour réduire l'exposition aux émissions, notamment en ayant recours à des appareils mains libres ou à la messagerie textuelle.

En octobre, Santé Canada a mis à jour ses conseils concernant la sécurité des cellulaires et des stations de base. Selon le ministère, le lien entre l'exposition à l'énergie radiofréquence et les risques de cancer est loin d'être concluant, et des recherches plus approfondies s'imposent. Le ministère rappelle aux utilisateurs de cellulaires qu'ils peuvent prendre des mesures pratiques pour réduire leur exposition aux radiofréquences, en limitant la durée de leurs appels au moyen de cellulaires, en utilisant des appareils mains libres et en remplaçant leurs appels au moyen de cellulaires par la messagerie textuelle. De plus, Santé Canada encourage les parents à prendre ces mesures pour réduire l'exposition de leurs enfants aux radiofréquences émises par les cellulaires, puisque les enfants sont généralement plus sensibles à divers agents environnementaux.

Il n'y a aucune garantie que les futures études sur la santé, la réglementation gouvernementale ou les préoccupations des consommateurs relativement aux effets sur la santé des émissions de radiofréquences n'auront pas d'incidences défavorables sur les activités ni sur les perspectives de TELUS. Par exemple, les appréhensions du public pourraient réduire la croissance du nombre d'abonnés et l'utilisation des services et augmenter les coûts par suite de modifications apportées aux appareils, du déplacement de pylônes de transmission mobile, de la prise en compte d'un plus grand nombre d'exigences juridiques et de poursuites en responsabilité liées aux produits. TELUS continue à surveiller les faits nouveaux dans ce domaine.

**Atténuation des risques** : Il existe des preuves, qui ont été établies et publiées dans de nombreuses études scientifiques mondiales, qui corroborent la conclusion qu'il n'y a actuellement pas de risque pour la santé connu lié à l'utilisation de téléphones mobiles. Les agences gouvernementales canadiennes responsables de l'établissement de limites de sécurité liées aux niveaux de transmission des dispositifs radio appuient elles aussi la conclusion que les appareils de téléphonie mobile ne posent pas de risque pour la santé. TELUS est d'avis que les appareils que TELUS vend répondent à toutes les normes de sécurité des gouvernements du Canada et des États-Unis.

## 11. Définitions et rapprochements

### 11.1 Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »)

Le BAIIA n'est pas une mesure définie par les IFRS et ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des secteurs opérationnels ainsi que la performance de la société. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt (se reporter à la description fournie à la *rubrique 11.4*). Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini le BAIIA normalisé de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Le BAIIA normalisé donne une indication de la capacité de l'entité de continuer de générer des produits opérationnels avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction et des coûts liés à l'utilisation des immobilisations corporelles et incorporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de l'estimation de leur durée d'utilité par la direction. Le BAIIA normalisé correspond donc aux produits moins les coûts opérationnels, avant les charges d'intérêts, l'amortissement et les charges au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles, et l'impôt sur le bénéfice.

Comme elle l'a fait au cours des neuf premiers mois de 2011, la société pourrait également calculer, de façon périodique, un BAIIA ajusté qui exclura les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas les activités liées aux services de télécommunications habituelles ou continues; ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et il ne devrait pas être pris en compte aux fins de l'évaluation de la capacité de la société à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

#### Rapprochement du BAIIA

| (en millions de dollars)  | Trimestres clos les<br>30 septembre |      | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |       |
|---|-------------------------------------|------|--|-------|
|   | 2011                                | 2010 | 2011   | 2010  |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>326</b>                          | 251  | <b>978</b>                                       | 826   |
| Coûts de financement  | <b>92</b>                           | 185  | <b>290</b>                                       | 417   |
| Impôt sur le bénéfice   | <b>107</b>                          | 72   | <b>307</b>                                       | 270   |
| Amortissement des immobilisations corporelles   | <b>331</b>                          | 333  | <b>989</b>                                       | 997   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles   | <b>112</b>                          | 100  | <b>340</b>                                       | 299   |
| Pertes de valeur (reprise de pertes de valeur) au titre des immobilisations corporelles | —                                   | —    | —  | —     |
| <b>BAIIA (BAIIA normalisé selon les lignes directrices de l'ICCA)</b>                   | <b>968</b>                          | 941  | <b>2 904</b>                                     | 2 809 |
| Déduire : profit au 1 <sup>er</sup> février 2011 sur la participation dans Transactel   | —                                   | —    | <b>(16)</b>                                      | —     |
| <b>BAIIA ajusté</b>   | <b>968</b>                          | 941  | <b>2 888</b>                                     | 2 809 |

La direction calcule également le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement, comme une simple approximation des flux de trésorerie consolidés dans ses deux secteurs à présenter. Le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

#### Calcul du BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement

| (en millions de dollars)  | Trimestres clos les<br>30 septembre |       | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |         |
|---|-------------------------------------|-------|--|---------|
|   | 2011                                | 2010  | 2011   | 2010    |
| <b>BAIIA</b>  | <b>968</b>                          | 941   | <b>2 904</b>                                     | 2 809   |
| Dépenses d'investissement   | <b>(470)</b>                        | (449) | <b>(1 335)</b>                                   | (1 157) |
| <b>BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement</b>                            | <b>498</b>                          | 492   | <b>1 569</b>                                     | 1 652   |
| Déduire : profit au 1 <sup>er</sup> février 2011 sur la participation dans Transactel | —                                   | —     | <b>(16)</b>                                      | —       |
| <b>BAIIA ajusté déduction faite des dépenses d'investissement</b>                     | <b>498</b>                          | 492   | <b>1 553</b>                                     | 1 652   |

## 11.2 Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure définie par les IFRS et ne doivent pas être substitués aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. TELUS présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être utilisés pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés, et qu'il diffère des flux de trésorerie disponibles normalisés tels qu'ils sont définis par l'ICCA. Les flux de trésorerie disponibles tels qu'ils sont définis par la direction fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles qui sont disponibles après les dépenses d'investissement, mais avant les dividendes, les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs).

**Calcul des flux de trésorerie disponibles**

| (en millions de dollars)   | Trimestres clos les<br>30 septembre |       | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |         |
|--|-------------------------------------|-------|--|---------|
|  | 2011                                | 2010  | 2011   | 2010    |
| <b>BAIIA (se reporter à la rubrique 11.1)</b>  | <b>968</b>                          | 941   | <b>2 904</b>                                     | 2 809   |
| Déduire : profit au 1 <sup>er</sup> février 2011 sur la participation dans Transactel              | —                                   | —     | (16)   | —       |
| Coûts de restructuration déduction faite des paiements en trésorerie                               | (35)                                | 5     | (54)   | (47)    |
| Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie  |                                     |       |  |         |
| Rémunération fondée sur des actions  | 8                                   | 3     | 8  | 10      |
| Montant net des charges (du recouvrement) au titre des régimes à prestations définies du personnel | (8)                                 | (3)   | (24)   | (9)     |
| Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel                         | (13)                                | (21)  | (263)  | (110)   |
| Intérêts versés  | (62)                                | (110) | (268)  | (335)   |
| Intérêts reçus   | —                                   | 2     | —  | 2       |
| Impôt reçu (payé), montant net   | (43)                                | (30)  | (159)  | (339)   |
| Dépenses d'investissement  | (470)                               | (449) | (1 335)  | (1 157) |
| <b>Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)</b>                  | <b>345</b>                          | 338   | <b>793</b>                                       | 824     |

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini les flux de trésorerie disponibles normalisés de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Les flux de trésorerie disponibles normalisés constituent une indication de la capacité de l'entité de continuer à générer des flux de trésorerie discrétionnaires grâce aux activités opérationnelles, et comprennent les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles après déduction des dépenses d'investissement nettes et des dividendes qui s'apparentent davantage à des charges d'intérêts. Cette mesure ne correspond pas nécessairement aux flux de trésorerie disponibles au cours de la période pour utilisation au gré de la direction, qui peuvent être affectés par d'autres sources de trésorerie et d'autres utilisations non discrétionnaires. Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles, tels qu'ils sont définis par la direction, avec les flux de trésorerie disponibles normalisés et les entrées liées aux activités opérationnelles.

**Rapprochement des flux de trésorerie disponibles**

| (en millions de dollars)   | Trimestres clos les<br>30 septembre |       | Périodes de neuf mois closes les<br>30 septembre |         |
|--|-------------------------------------|-------|--|---------|
|  | 2011                                | 2010  | 2011   | 2010    |
| <b>Entrées liées aux activités opérationnelles</b>   | <b>872</b>                          | 913   | <b>1 798</b>                                     | 1 950   |
| Déduire : dividendes stipulés  | s.o.                                | s.o.  | s.o.   | s.o.    |
| Déduire : dépenses d'investissement  | (470)                               | (449) | (1 335)  | (1 157) |
| Produit de la cession d'immobilisations  | —                                   | —     | —  | —       |
| <b>Flux de trésorerie disponibles normalisés (selon les lignes directrices de l'ICCA)</b>  | <b>402</b>                          | 464   | <b>463</b>                                       | 793     |
| Déduire : produit de la cession d'immobilisations  | —                                   | —     | —  | —       |
| Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités opérationnelles | (57)                                | (126) | 330  | 31      |
| <b>Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)</b>          | <b>345</b>                          | 338   | <b>793</b>                                       | 824     |

**11.3 Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles**

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

**Frais d'acquisition** Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

**Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné** Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

**Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau** Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

**Téléphone intelligent** Appareil de communication mobile évolué ou assistant numérique personnel (« ANP ») qui offre des fonctions de messagerie textuelle, de courriel, de téléchargement de données multimédias et de réseau social (p. ex. Facebook Mobile) en plus de la transmission de la voix. TELUS présente les résultats concernant les téléphones intelligents à titre de pourcentage des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et de pourcentage du nombre d'abonnés des services postpayés.

#### 11.4 Définition et calcul des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

**Ratio de distribution et ratio de distribution du bénéfice net ajusté** Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote, tels qu'ils sont comptabilisés aux états financiers consolidés, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles. Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, de la perte au remboursement par anticipation de titres de créance, de l'incidence continue de l'option de règlement en espèces net liée aux options instaurée en 2007, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme davantage représentatif du calcul du bénéfice prévisible.

##### Calcul des ratios de distribution

| Pour les trimestres clos les (en dollars)  | 30 sept.<br>2011 | 31 déc.<br>2010 | 30 sept.<br>2010 <sup>1</sup> |
|--|------------------|-----------------|-------------------------------|
| <b>Ratio de distribution</b>   |                  |                 |                               |
| Numérateur – Dividende annualisé déclaré par action ordinaire et action sans droit de vote | 2,20             | 2,10            | 2,00                          |
| Dénominateur – Bénéfice par action ordinaire et action sans droit de vote                  | 3,70             | 3,27            | 3,02                          |
| <b>Ratio (en %)</b>  | <b>59</b>        | 64              | 66                            |
| <b>Ratio de distribution du bénéfice net ajusté</b>  |                  |                 |                               |
| Numérateur – Dividende annualisé déclaré par action ordinaire et action sans droit de vote | 2,20             | 2,10            | 2,00                          |
| Bénéfice net ajusté (en millions de dollars)   |                  |                 |                               |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote          | 1 198            | 1 048           | 963                           |
| Déduire : ajustements favorables liés à l'impôt  | (21)             | (30)            | (91)                          |
| Ajouter : perte liée au remboursement par anticipation de titres de créance                | —                | 37              | 106                           |
| Déduire : profit au 1 <sup>er</sup> février 2011 sur la participation dans Transactel      | (12)             | —               | —                             |
| Option de règlement en espèces net liée aux options  | (13)             | (7)             | (2)                           |
|  | 1 152            | 1 048           | 976                           |
| Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action ordinaire et action sans droit de vote       | 3,56             | 3,27            | 3,06                          |
| <b>Ratio ajusté (en %)</b>   | <b>62</b>        | 64              | 65                            |

1. Calculé conformément aux PCGR du Canada antérieurs, en raison de la transition aux IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Couverture par le bénéfice** Mesure définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée sur 12 mois. Par suite du passage aux IFRS, le calcul se fonde sur le montant total brut des charges d'intérêts. En vertu des PCGR du Canada antérieurs, le calcul se fondait sur le montant brut des charges d'intérêts sur la dette à long terme.

**Calcul du ratio de couverture par le bénéfice**

| Périodes de 12 mois closes les (en millions de dollars, sauf les ratios)           | 30 sept.<br>2011 | 31 déc.<br>2010 | 30 sept.<br>2010 <sup>1</sup> |
|--|------------------|-----------------|-------------------------------|
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote  | 1 198            | 1 048           |                               |
| Bénéfice net   |                  |                 | 967                           |
| Impôt sur le bénéfice  | 372              | 335             | 216                           |
| Montant brut des composantes des charges d'intérêts                                |                  |                 |                               |
| Intérêts sur la dette à long terme   | 390              | 442             | 562                           |
| Charges d'intérêts sur les emprunts à court terme et autres                        | 10               | 29              | non pris en compte            |
| Perte au remboursement par anticipation de titres de créance                       | —                | 52              | 52                            |
| Intérêts courus sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 4                | 4               | s.o.                          |
| Numérateur   | 1 974            | 1 910           | 1 797                         |
| Dénominateur – Montant brut des charges d'intérêts                                 | 404              | 527             | 614                           |
| <b>Ratio (fois)</b>  | <b>4,9</b>       | <b>3,6</b>      | <b>2,9</b>                    |

1. Calculé conformément aux PCGR du Canada antérieurs, en raison de la transition aux IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**BAIIA excluant les coûts de restructuration** Mesure définie comme le BAIIA (décrit à la *rubrique 11.1*) plus les coûts de restructuration de 57 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011 et de 80 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Les coûts de restructuration selon les PCGR du Canada antérieurs se sont élevés à 119 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2010. Cette mesure sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et la couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit.

**Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration** Mesure calculée sur 12 mois, qui est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. Le ratio présenté au 30 septembre 2010 est celui présenté conformément aux PCGR du Canada antérieurs, en raison de la transition aux IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Dette nette** La dette nette est une mesure non définie par les IFRS; la mesure définie par les IFRS qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

**Calcul de la dette nette**

| Aux (en millions de dollars)  | 30 sept.<br>2011 | 31 déc.<br>2010 | 30 sept.<br>2010 |
|---|------------------|-----------------|------------------|
| Dette à long terme, y compris la tranche à court terme  | 6 568            | 6 056           | 6 149            |
| Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme  | 29               | 28              | 30               |
| Passif dérivé   | —                | 404             | 380              |
| Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales) | —                | (2)             | (4)              |
| Trésorerie et placements temporaires  | (56)             | (17)            | (50)             |
| Emprunts à court terme  | 439              | 400             | 400              |
| <b>Dette nette</b>  | <b>6 980</b>     | <b>6 869</b>    | <b>6 905</b>     |

Le passif dérivé figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts et il porte sur la débenture de 741 millions de dollars US au 30 septembre 2010 et au 31 décembre 2010, qui est arrivée à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par la trésorerie et les placements temporaires disponibles, et car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains.

**Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration** Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication à long terme de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Normalement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. Le ratio présenté au 30 septembre 2010 est celui présenté conformément aux PCGR du Canada antérieurs, en raison de la transition aux IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ratio dette nette/total des capitaux investis Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société.

Montant net des charges d'intérêts Coûts de financement avant les profits liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun profit lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes comptabilisées relativement au remboursement par anticipation de titres de créance sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts présenté pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2011 est égal aux coûts de financement présentés pour ces périodes. Le coût de financement net présenté pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2010 est tel qu'il a été présenté conformément aux PCGR du Canada antérieurs, en raison de la transition aux IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Total des capitaux investis – valeur comptable Total de la dette nette définie et calculée ci-dessus, plus les capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global. Les chiffres du 31 décembre et du 30 septembre 2010 ont été ajustés pour un reclassement rétrospectif de l'écart actuariel au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel suivant le passage aux IFRS du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéficiaires non distribués. Le ratio dette nette/total des capitaux investis pour ces périodes a été recalculé.

**Calcul du total des capitaux investis**

| (en millions de dollars)   | <b>Au 30 sept.<br/>2011</b> | Au 31 déc.<br>2010<br>(ajusté) | Au 30 sept.<br>2010<br>(ajusté) |
|--|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Dette nette  | <b>6 980</b>                | 6 869                          | 6 905                           |
| Capitaux propres   | <b>7 878</b>                | 7 781                          | 7 858                           |
| Ajouter (déduire) : Cumul des autres éléments du résultat global | <b>(12)</b>                 | (1)                            | (3)                             |
| <b>Total des capitaux investis – valeur comptable</b>            | <b>14 846</b>               | 14 649                         | 14 760                          |

# Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et états consolidés intermédiaires résumés des autres éléments du résultat global (non audité)

| Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)                            | Trimestres |                  | Périodes de neuf mois |                  |
|---|------------|------------------|-----------------------|------------------|
|   | 2011       | 2010<br>(ajusté) | 2011                  | 2010<br>(ajusté) |
| <b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>   |            |                  |                       |                  |
| Services  | 2 443 \$   | 2 307 \$         | 7 159 \$              | 6 794 \$         |
| Équipement  | 169        | 139              | 503                   | 405              |
|   | 2 612      | 2 446            | 7 662                 | 7 199            |
| Autres produits opérationnels   | 10         | 15               | 45                    | 39               |
|   | 2 622      | 2 461            | 7 707                 | 7 238            |
| <b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>  |            |                  |                       |                  |
| Achat de biens et services  | 1 178      | 1 036            | 3 410                 | 3 001            |
| Charge au titre des avantages du personnel  | 476        | 484              | 1 393                 | 1 428            |
| Amortissement des immobilisations corporelles   | 331        | 333              | 989                   | 997              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles   | 112        | 100              | 340                   | 299              |
|   | 2 097      | 1 953            | 6 132                 | 5 725            |
| <b>BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL</b>  | 525        | 508              | 1 575                 | 1 513            |
| Coûts de financement  | 92         | 185              | 290                   | 417              |
| <b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>   | 433        | 323              | 1 285                 | 1 096            |
| Impôt sur le bénéfice   | 107        | 72               | 307                   | 270              |
| <b>BÉNÉFICE NET</b>   | 326        | 251              | 978                   | 826              |
| <b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>   |            |                  |                       |                  |
| <b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>                                   |            |                  |                       |                  |
| Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie  | 7          | 35               | 9                     | 54               |
| Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger         | 6          | 3                | 2                     | 2                |
|   | 13         | 38               | 11                    | 56               |
| <b>Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat</b>                                   |            |                  |                       |                  |
| Écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel                  | (360)      | 200              | (443)                 | (17)             |
|   | (347)      | 238              | (432)                 | 39               |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL</b>  | (21) \$    | 489 \$           | 546 \$                | 865 \$           |
| <b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>   |            |                  |                       |                  |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote  | 325 \$     | 250 \$           | 973 \$                | 823 \$           |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | 1          | 1                | 5                     | 3                |
|   | 326 \$     | 251 \$           | 978 \$                | 826 \$           |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>                                     |            |                  |                       |                  |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote  | (22) \$    | 488 \$           | 541 \$                | 862 \$           |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | 1          | 1                | 5                     | 3                |
|   | (21) \$    | 489 \$           | 546 \$                | 865 \$           |
| <b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>                                   |            |                  |                       |                  |
| De base   | 1,00 \$    | 0,78 \$          | 3,00 \$               | 2,58 \$          |
| Dilué   | 1,00 \$    | 0,78 \$          | 2,98 \$               | 2,57 \$          |
| <b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>                            | 0,55 \$    | 0,50 \$          | 1,625 \$              | 1,475 \$         |
| <b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b> |            |                  |                       |                  |
| De base   | 325        | 321              | 324                   | 319              |
| Dilué   | 327        | 322              | 326                   | 320              |

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

| (en millions)                                     | <b>Au<br/>30 septembre<br/>2011</b> | Au<br>31 décembre<br>2010<br><i>(ajusté)</i> | Au<br>1 <sup>er</sup> janvier<br>2010 |
|---|-------------------------------------|--|---------------------------------------|
| <b>ACTIF</b>                                      |                                     |  |                                       |
| <b>Actifs courants</b>                            |                                     |  |                                       |
| Trésorerie et placements temporaires, montant net | 56 \$                               | 17 \$  | 41 \$                                 |
| Débiteurs   | 1 343                               | 1 318  | 1 195                                 |
| Impôt sur le bénéfice et autres impôts à recevoir | 181                                 | 62   | 16                                    |
| Stocks  | 364                                 | 283  | 270                                   |
| Charges payées d'avance                           | 200                                 | 113  | 105                                   |
| Actifs dérivés                                    | 21                                  | 4  | 1                                     |
|   | <b>2 165</b>                        | <b>1 797</b>                                 | <b>1 628</b>                          |
| <b>Actifs non courants</b>                        |                                     |  |                                       |
| Immobilisations corporelles, montant net          | 7 889                               | 7 831  | 7 832                                 |
| Immobilisations incorporelles, montant net        | 6 147                               | 6 152  | 6 166                                 |
| Goodwill, montant net                             | 3 675                               | 3 572  | 3 572                                 |
| Autres actifs non courants                        | 83                                  | 235  | 286                                   |
| Placements  | 22                                  | 37   | 41                                    |
|   | <b>17 816</b>                       | <b>17 827</b>                                | <b>17 897</b>                         |
|   | <b>19 981 \$</b>                    | <b>19 624 \$</b>                             | <b>19 525 \$</b>                      |
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                 |                                     |  |                                       |
| <b>Passifs courants</b>                           |                                     |  |                                       |
| Emprunts à court terme                            | 439 \$                              | 400 \$                                       | 500 \$                                |
| Créditeurs et charges à payer                     | 1 405                               | 1 477  | 1 336                                 |
| Impôt sur le bénéfice et autres impôts à payer    | 15                                  | 6  | 174                                   |
| Dividendes à payer                                | 179                                 | 169  | 150                                   |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients | 642                                 | 658  | 530                                   |
| Provisions  | 74                                  | 122  | 299                                   |
| Tranche à court terme de la dette à long terme    | 1 062                               | 847  | 549                                   |
| Partie courante des passifs dérivés               | 2                                   | 419  | 62                                    |
|   | <b>3 818</b>                        | <b>4 098</b>                                 | <b>3 600</b>                          |
| <b>Passifs non courants</b>                       |                                     |  |                                       |
| Provisions  | 193                                 | 204  | 91                                    |
| Dette à long terme                                | 5 506                               | 5 209  | 5 623                                 |
| Autres passifs non courants                       | 793                                 | 649  | 1 334                                 |
| Impôt sur le bénéfice différé                     | 1 793                               | 1 683  | 1 522                                 |
|   | <b>8 285</b>                        | <b>7 745</b>                                 | <b>8 570</b>                          |
| <b>Passif</b>                                     | <b>12 103</b>                       | <b>11 843</b>                                | <b>12 170</b>                         |
| <b>Capitaux propres</b>                           |                                     |  |                                       |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote  | 7 857                               | 7 759  | 7 334                                 |
| Participations ne donnant pas le contrôle         | 21                                  | 22   | 21                                    |
|   | <b>7 878</b>                        | <b>7 781</b>                                 | <b>7 355</b>                          |
|   | <b>19 981 \$</b>                    | <b>19 624 \$</b>                             | <b>19 525 \$</b>                      |

## Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

| Périodes closes les 30 septembre (en millions)  | Trimestres   |                 | Périodes de neuf mois |                 |
|---|--------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|   | 2011         | 2010            | 2011                  | 2010            |
|   |              | <i>(ajusté)</i> |                       | <i>(ajusté)</i> |
| <b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>  |              |                 |                       |                 |
| Bénéfice net  | 326 \$       | 251 \$          | 978 \$                | 826 \$          |
| Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :                                  |              |                 |                       |                 |
| Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles  | 443          | 433             | 1 329                 | 1 296           |
| Impôt sur le bénéfice différé   | 84           | 84              | 257                   | 264             |
| Rémunération fondée sur des actions   | 8            | 3               | 8                     | 10              |
| Montant net des charges (économies) au titre des régimes à prestations définies du personnel  | (8)          | (3)             | (24)                  | (9)             |
| Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel  | (13)         | (21)            | (263)                 | (110)           |
| Profit résultant de la réévaluation à la juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 51 % dans Transactel (Barbados) Inc. | —            | —               | (16)                  | —               |
| Autres  | (11)         | (11)            | (42)                  | (26)            |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement  | 43           | 177             | (429)                 | (301)           |
| <b>Entrées liées aux activités opérationnelles</b>  | <b>872</b>   | <b>913</b>      | <b>1 798</b>          | <b>1 950</b>    |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>   |              |                 |                       |                 |
| Dépenses d'investissement   | (470)        | (449)           | (1 335)               | (1 157)         |
| Acquisitions et autres  | (29)         | —               | (79)                  | —               |
| Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs  | —            | —               | —                     | 3               |
| Autres  | 26           | (3)             | 4                     | 6               |
| <b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>   | <b>(473)</b> | <b>(452)</b>    | <b>(1 410)</b>        | <b>(1 148)</b>  |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>   |              |                 |                       |                 |
| Émission d'actions sans droit de vote   | —            | 5               | 19                    | 7               |
| Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote   | (178)        | (116)           | (463)                 | (365)           |
| Émission et remboursement d'emprunts à court terme  | 35           | —               | 39                    | (100)           |
| Émission de titres de créance à long terme  | 700          | 1 445           | 3 110                 | 3 198           |
| Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme   | (921)        | (1 776)         | (2 993)               | (3 522)         |
| Acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale auprès d'une participation ne donnant pas le contrôle                      | —            | —               | (51)                  | —               |
| Dividendes versés par une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle   | —            | (2)             | (4)                   | (3)             |
| Autres  | —            | (8)             | (6)                   | (8)             |
| <b>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</b>   | <b>(364)</b> | <b>(452)</b>    | <b>(349)</b>          | <b>(793)</b>    |
| <b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>  |              |                 |                       |                 |
| Augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, montant net  | 35           | 9               | 39                    | 9               |
| Trésorerie et placements temporaires, montant net au début  | 21           | 41              | 17                    | 41              |
| <b>Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin</b>   | <b>56 \$</b> | <b>50 \$</b>    | <b>56 \$</b>          | <b>50 \$</b>    |
| <b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>  |              |                 |                       |                 |
| Intérêts (versés)   | (62) \$      | (110) \$        | (268) \$              | (335) \$        |
| Impôt sur le bénéfice (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payé) reçu, montant net   | (43) \$      | (30) \$         | (159) \$              | (339) \$        |





# Communiqué

## **TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES**

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de cinquante-huit cents (0,58 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société et un dividende de cinquante-huit cents (0,58 \$) canadiens par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payables le 3 janvier 2012 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 9 décembre 2011.

Le nouveau montant du présent dividende trimestriel représente une augmentation de 0,03 \$ ou de 5,5 %, sur le dividende trimestriel de 0,55 \$ versé le 4 juillet et le 3 octobre 2011, et une augmentation de 10,5 %, sur le dividende de 0,525 \$ versé le 4 janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Par ordre du conseil

Monique Mercier  
Vice-présidente principale  
Avocate-conseil et secrétaire générale

Vancouver, Colombie-Britannique  
Le 2 novembre 2011

Renseignements : Relations avec les investisseurs, 604-643-4113, [ir@telus.com](mailto:ir@telus.com)